

# Résultats du premier trimestre

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES

## La Banque Scotia annonce les résultats de son premier trimestre

**Toronto, le 1<sup>er</sup> mars 2016** – La Banque Scotia a annoncé un bénéfice net de 1 814 millions de dollars pour son premier trimestre, en hausse de 5 % par rapport à 1 726 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,43 \$, ce qui représente une progression de 6 % par rapport à 1,35 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,8 %, comparativement à 14,2 % pour l'exercice précédent.

« Nous avons dégagé de solides résultats en ce début d'exercice 2016, comme en témoigne la forte croissance des revenus du Réseau canadien et des Opérations internationales », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia. « Grâce au modèle d'entreprise bien diversifié de la Banque, nous avons affiché une croissance en dépit de la volatilité continue des marchés et d'un certain ralentissement dans certains aspects de nos activités.

« L'importance qu'accorde le Réseau canadien à approfondir et resserrer ses relations avec la clientèle a de nouveau généré une croissance du bénéfice d'un exercice à l'autre. Ces efforts se sont traduits par une forte croissance du volume dans les secteurs ciblés des prêts et des dépôts liés aux particuliers et aux entreprises, ce qui a amélioré la composition de nos activités et a donné lieu à une augmentation de 19 points de base de la marge nette sur intérêts pour le trimestre.

« Les Opérations internationales ont de nouveau affiché une excellente performance au premier trimestre de 2016, comme l'illustre la forte croissance d'un exercice à l'autre. Les pays de l'Alliance du Pacifique, à savoir le Mexique, le Pérou, le Chili et la Colombie, ont encore une fois produit une croissance marquée des prêts, des dépôts et des frais. Ces marchés présentent toujours un potentiel considérable.

« Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'est établi à 10,1 %, ce qui demeure excellent. Nous avons porté notre dividende trimestriel à 0,72 \$ par action, soit 0,02 \$ ou 6 % de plus qu'à pareille date l'an dernier.

« Nous continuons de bâtir une Banque encore meilleure. Grâce à notre solide équipe, nous appliquons une stratégie qui accroîtra la valeur pour les actionnaires.



Diffusion en direct sur le Web de la conférence téléphonique de la Banque avec les analystes.  
Se reporter aux renseignements à la page 58.



**Banque Scotia**

# Faits saillants financiers

Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates

<i>(non audité)</i>	<b>31 janvier 2016</b>	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Résultats d'exploitation</b> <i>(en millions de dollars)</i>			
Revenus d'intérêts nets	<b>3 519</b>	3 371	3 169
Revenus d'intérêts nets (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>3 521</b>	3 373	3 174
Revenus autres que d'intérêts	<b>2 846</b>	2 754	2 694
Revenus autres que d'intérêts (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>2 993</b>	2 825	2 781
Total des revenus	<b>6 365</b>	6 125	5 863
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>6 514</b>	6 198	5 955
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	<b>539</b>	551	463
Charges autres que d'intérêts	<b>3 568</b>	3 286	3 197
Charge d'impôt sur le résultat	<b>444</b>	445	477
Charge d'impôt sur le résultat (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>593</b>	518	569
Bénéfice net	<b>1 814</b>	1 843	1 726
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 730</b>	1 754	1 649
<b>Performance d'exploitation</b>			
Bénéfice de base par action <i>(en dollars)</i>	<b>1,44</b>	1,46	1,36
Bénéfice dilué par action <i>(en dollars)</i>	<b>1,43</b>	1,45	1,35
Bénéfice dilué ajusté par action <sup>1)</sup> <i>(en dollars)</i>	<b>1,44</b>	1,46	1,36
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup> <i>(en pourcentage)</i>	<b>13,8</b>	14,2	14,2
Ratio de productivité <i>(en pourcentage)</i> (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>54,8</b>	53,0	53,7
Marge sur activités bancaires principales <i>(en pourcentage)</i> (BMEF <sup>1)</sup> )	<b>2,38</b>	2,35	2,41
<b>Données tirées de l'état de la situation financière</b> <i>(en millions de dollars)</i>			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	<b>75 253</b>	73 927	65 894
Actifs détenus à des fins de transaction	<b>104 276</b>	99 140	109 619
Prêts	<b>476 553</b>	458 628	439 916
Total des actifs	<b>919 613</b>	856 497	851 873
Dépôts	<b>630 891</b>	600 919	584 598
Actions ordinaires	<b>50 896</b>	49 085	46 893
Actions privilégiées	<b>3 284</b>	2 934	2 934
Actifs sous administration <sup>1)</sup>	<b>452 562</b>	453 926	440 785
Actifs sous gestion <sup>1)</sup>	<b>179 004</b>	179 007	173 779
<b>Mesures du capital et de la liquidité</b>			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) <i>(en pourcentage)</i>	<b>10,1</b>	10,3	10,3
Ratio de T1 <i>(en pourcentage)</i>	<b>11,2</b>	11,5	11,5
Ratio total des fonds propres <i>(en pourcentage)</i>	<b>13,4</b>	13,4	13,2
Ratio de levier <i>(en pourcentage)</i>	<b>4,0</b>	4,2	4,1
Actifs pondérés en fonction du risque – CET1 <sup>2)</sup> <i>(en millions de dollars)</i>	<b>374 457</b>	357 995	335 200
Ratio de liquidité à court terme <i>(en pourcentage)</i>	<b>124</b>	124	s.o.
<b>Qualité du crédit</b>			
Montant net des prêts douteux <sup>3)</sup> <i>(en millions de dollars)</i>	<b>2 335</b>	2 085	2 266
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances <i>(en millions de dollars)</i>	<b>4 354</b>	4 197	3 788
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations <sup>3)</sup>	<b>0,48</b>	0,44	0,50
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations (annualisé)	<b>0,45</b>	0,47	0,42
<b>Données sur les actions ordinaires</b>			
Cours des actions <i>(en dollars)</i> (TSX)			
Haut	<b>61,91</b>	64,15	71,18
Bas	<b>51,87</b>	52,58	60,75
Clôture	<b>57,39</b>	61,49	61,06
Actions en circulation <i>(en millions)</i>			
Nombre moyen – de base	<b>1 203</b>	1 205	1 215
Nombre moyen – dilué	<b>1 225</b>	1 227	1 220
Clôture de la période	<b>1 203</b>	1 203	1 210
Dividendes par action <i>(en dollars)</i>	<b>0,70</b>	0,70	0,66
Rendement de l'action <sup>4)</sup> <i>(en pourcentage)</i>	<b>4,9</b>	4,8	4,0
Capitalisation boursière <i>(en millions de dollars)</i> (TSX)	<b>69 015</b>	73 969	73 887
Valeur comptable par action ordinaire <i>(en dollars)</i>	<b>42,32</b>	40,80	38,75
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable	<b>1,4</b>	1,5	1,6
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres)	<b>9,9</b>	10,8	10,7
<b>Autres données</b>			
Effectif	<b>89 297</b>	89 214	87 090
Succursales et bureaux	<b>3 161</b>	3 177	3 266

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

2) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propre aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit se sont établis à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement en 2016.

3) Compte non tenu des prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC) liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.

4) D'après la moyenne des cours les plus hauts et les plus bas de l'action ordinaire pour la période.

## Table des matières

<b>4 Rapport de gestion</b>	<b>24</b> Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière	<b>26</b> Perspectives économiques
<b>6</b> Résultats financiers et situation financière du Groupe	<b>25</b> Faits nouveaux en matière de réglementation	<b>27</b> Données par secteurs d'exploitation
<b>6</b> Résultats financiers	<b>26</b> Méthodes comptables et contrôles	<b>32</b> Faits saillants financiers trimestriels
<b>7</b> Gestion du risque	<b>26</b> Méthodes et estimations comptables	<b>33</b> Données sur les actions
<b>22</b> Situation financière	<b>26</b> Prises de position futures en comptabilité	<b>40 États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)</b>
<b>22</b> Gestion du capital	<b>26</b> Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière	<b>40</b> Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés
<b>24</b> Dividende sur les actions ordinaires	<b>26</b> Transactions avec des parties liées	<b>58</b> Information à l'intention des actionnaires
<b>24</b> Instruments financiers		
<b>24</b> Principaux instruments de crédit		

**Énoncés prospectifs** Nos communications publiques comprennent souvent des énoncés prospectifs verbaux et écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à toute autre communication. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015 à la rubrique « Survol – perspectives », à la rubrique « Perspectives » se rapportant à la performance financière du groupe et à la rubrique « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation, ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels (y compris ceux relevant du domaine de la gestion du risque) et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « pourrait augmenter » et « pourrait fluctuer » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent de nombreuses hypothèses, des incertitudes et des risques inhérents, tant généraux que spécifiques, ainsi que le risque que les prédictions et autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. La Banque conseille aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des estimations et intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison d'un certain nombre de facteurs importants dont plusieurs sont indépendants de sa volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir. Ces facteurs sont notamment la conjoncture économique et financière au Canada et dans le monde; les variations des taux d'intérêt et des cours du change; les liquidités et le financement; une volatilité importante et les interruptions des marchés; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés à la politique monétaire; les modifications apportées aux lois et à la réglementation au Canada et ailleurs, notamment les changements apportés aux lois fiscales et lignes directrices relatives au capital au titre des risques et aux nouvelles directives de présentation de l'information et directives réglementaires en matière de liquidité, ou les interprétations qui en sont faites; les modifications apportées aux notes de crédit de la Banque, le risque d'exploitation (y compris les technologies) et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; le risque que les modèles de gestion du risque de la Banque ne tiennent pas compte de tous les facteurs pertinents; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun sur des marchés réceptifs; la capacité de la Banque à étendre ses canaux de distribution existants, à en mettre sur pied de nouveaux et à en tirer des revenus; la capacité de la Banque à mener à terme ses acquisitions et ses autres stratégies de croissance et à intégrer les établissements acquis; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des conventions et des méthodes comptables utilisées par la Banque (se reporter à la rubrique « Contrôles et méthodes comptables – Principales estimations comptable » figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans le présent document); l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter et à conserver des dirigeants clés; la confiance accordée aux tiers qui fournissent les composantes de l'infrastructure commerciale de la Banque; les changements imprévus aux habitudes de dépenses et d'épargne des consommateurs; les changements technologiques; la fraude perpétrée par des tiers en interne ou à l'extérieur de la Banque, notamment par l'utilisation inédite de nouvelles technologies pour commettre des fraudes à l'endroit de la Banque ou de ses clients; le risque accru de cybercriminalité, y compris le vol d'actifs, l'accès non autorisé à de l'information confidentielle ou des perturbations des activités; le regroupement du secteur canadien des services financiers; la présence de nouveaux concurrents et des concurrents établis; les procédures judiciaires et réglementaires; les catastrophes naturelles, y compris, sans toutefois s'y limiter, les tremblements de terre et les ouragans et les perturbations des infrastructures publiques, notamment les réseaux de transports, de communications, d'électricité et d'eau; l'incidence éventuelle de conflits internationaux et autres événements, y compris les activités terroristes et les guerres; les incidences de maladies ou d'épidémies sur les économies locales, nationales ou internationale; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur ses liquidités. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion des risques » figurant à la page 66 du rapport annuel 2015 de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2015 à la rubrique « Survol – perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans le présent document, ainsi qu'aux rubriques « Perspectives » de chaque secteur d'exploitation. Les rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques.

La liste des facteurs énoncés ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risques et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 janvier 2016 et pour la période close à cette date et à les comparer à ceux des périodes correspondantes. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2015 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 1<sup>er</sup> mars 2016.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2015, sur son site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2015 de la Banque sur le site de SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com), et sur la section EDGAR du site de la SEC, au [www.sec.gov](http://www.sec.gov).

## Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR »), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom ou à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

### Bénéfice dilué ajusté par action

Le bénéfice dilué ajusté par action est calculé en ajustant le bénéfice dilué par action de manière à inclure l'amortissement après impôt hors trésorerie des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (exception faite des logiciels).

### Actifs sous administration (« ASA »)

Les ASA représentent les actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

### Actifs sous gestion (« ASG »)

Les ASG représentent les actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

### Actifs liés aux activités bancaires principales

Les actifs liés aux activités bancaires principales représentent les actifs productifs moyens, exclusion faite des acceptations bancaires et des actifs détenus à des fins de transaction moyens au sein des Services bancaires et marchés mondiaux.

### Marge sur activités bancaires principales (BMEF)

Ce ratio représente les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) divisés par les actifs liés aux activités bancaires principales moyens, ce qui est conforme à la présentation de l'état consolidé du résultat net de la Banque, où les revenus d'intérêts nets tirés des activités de transaction sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction, inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

### Levier d'exploitation (BMEF)

La Banque définit le levier d'exploitation comme le taux de croissance du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

### Ratio de productivité (BMEF)

La direction utilise le ratio de productivité comme mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio représente les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale).

### Ratios de fonds propres réglementaires et de liquidité

Les ratios de fonds propres réglementaires, comme le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et les ratios de levier et de liquidité à court terme, ont une signification normalisée définie par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »).

### Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres ordinaires moyens.

Pour le trimestre écoulé, la Banque a modifié sa méthode d'attribution du capital à ses secteurs d'activité principaux de manière à ce que le capital attribué corresponde à environ 9,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation et du levier propres à chaque secteur d'activité. Avant 2016, le capital était attribué aux secteurs d'activité en fonction de leur profil de risque au moyen d'un modèle de capital économique. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport au capital attribué. Les rendements des capitaux propres sectoriels des périodes précédentes ont été retraités.

### Ajustement de normalisation fiscale du revenu net découlant de participations dans des sociétés associées

En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'exploitation, le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt.

Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net découlant des participations dans des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

## Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation des informations sectorielles, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés d'un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres. Le montant de la majoration au titre de la BMEF à l'égard des revenus d'intérêts nets, des revenus autres que d'intérêts, du total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat est présenté ci-après :

Majoration au titre de la BMEF (en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
Revenus d'intérêts nets	2 \$	2 \$	5 \$
Revenus autres que d'intérêts	147	71	87
Total des revenus et de la charge d'impôt sur le résultat	149 \$	73 \$	92 \$

# Résultats financiers et situation financière du Groupe

## Résultats financiers

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 1 814 millions de dollars pour le premier trimestre, contre 1 726 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 1 843 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 1,43 \$, par rapport à 1,35 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 1,45 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,8 %, contre 14,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 14,2 % pour le trimestre précédent.

## Incidence de la conversion des devises

Le tableau ci-après présente l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net.

(en millions de dollars)

	Pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2016 c. 31 janvier 2015	31 janvier 2016 c. 31 octobre 2015
<b>Taux de change moyen des dollars canadien et américain</b>		
31 janvier 2016	1,372 \$	1,372 \$
31 octobre 2015		1,315 \$
31 janvier 2015	1,165 \$	
Variation en %	17,8 %	4,3 %
<b>Incidence sur le résultat :<sup>1)</sup></b>		
Revenus d'intérêts nets	96 \$	35 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	85	43
Charges autres que d'intérêts	(59)	(24)
Autre élément (après impôt)	(32)	(12)
Bénéfice net	90 \$	42 \$
Bénéfice par action (dilué)	0,07 \$	0,03 \$
<b>Incidence par secteurs d'activité :</b>		
Réseau canadien	7 \$	1 \$
Opérations internationales <sup>2)</sup>	64	11
Services bancaires et marchés mondiaux	33	11
Autres <sup>1), 2)</sup>	(14)	19

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

## Analyse des résultats financiers

### Bénéfice net

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Le bénéfice net de la Banque s'est élevé à 1 814 millions de dollars, en hausse de 88 millions de dollars ou de 5 %. La hausse des revenus d'intérêts nets découlant de la croissance des actifs, l'augmentation des revenus provenant des services bancaires et de la gestion de patrimoine et l'incidence favorable de la conversion des devises ont été contrebalancées en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la hausse des charges autres que d'intérêts et la baisse des profits nets sur les titres de placement.

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net s'est établi à 1 814 millions de dollars par rapport à 1 843 millions de dollars. L'augmentation des revenus d'intérêts nets, la hausse des revenus provenant des services bancaires et de la gestion de patrimoine ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises ont été neutralisées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et le fléchissement des profits nets sur les titres de placement.

### Revenus d'intérêts nets

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 521 millions de dollars, en hausse de 348 millions de dollars ou de 11 %. L'augmentation s'explique par la croissance des actifs, surtout liée aux prêts aux particuliers et aux entreprises des Opérations internationales, aux prêts automobiles et sur cartes de crédit du Réseau canadien et à l'incidence favorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales s'est fixée à 2,38 %, ce qui représente une baisse de 3 points de base par rapport à 2,41 %, du fait du repli des revenus tirés des activités de gestion de l'actif et du passif, de l'incidence des dépôts auprès d'autres institutions financières, dont le rendement est moins élevé, et du repli de la marge des Services bancaires et marchés mondiaux. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par la hausse des marges du Réseau canadien.

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 3 521 millions de dollars, en hausse de 149 millions de dollars ou de 4 %. Cette augmentation est attribuable à la croissance des actifs, essentiellement liée aux prêts aux particuliers, aux prêts aux entreprises et aux titres des Opérations internationales, aux prêts sur cartes de crédit et automobiles du Réseau canadien, aux prêts aux sociétés des Services bancaires et marchés mondiaux, surtout aux États-Unis et au Canada, et à l'incidence favorable de la conversion des devises.

La marge sur activités bancaires principales a atteint 2,38 %, en hausse de 3 points de base par rapport à 2,35 %, ce qui s'explique par l'augmentation de la marge du Réseau canadien, neutralisée en partie par la diminution de la marge des Opérations internationales, la hausse des volumes d'actifs de prêts aux entreprises et le repli des revenus tirés des activités de gestion de l'actif et du passif.

## Revenus autres que d'intérêts

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts (sur une base de mise en équivalence fiscale) se sont établis à 2 993 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 212 millions de dollars ou de 8 %. Cette augmentation s'explique d'abord et avant tout par la croissance des revenus tirés des services bancaires, des revenus tirés des services de gestion de patrimoine, des revenus provenant des activités de transaction et des revenus d'assurance ainsi par l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le fléchissement des profits nets sur les titres de placement et des commissions de placement et honoraires de services-conseils.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts (sur une base de mise en équivalence fiscale) ont augmenté de 168 millions de dollars ou de 6 %. La croissance des revenus tirés des services bancaires, de la gestion de patrimoine et des activités de transaction, ainsi que l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, ont contribué à cette croissance. Ces facteurs ont été annulés en partie par le fléchissement des profits nets sur les titres de placement et des commissions de placement et honoraires de services-conseils.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 539 millions de dollars, en hausse de 76 millions de dollars ou de 16 %. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations a atteint 45 points de base, par rapport à 42 points de base. L'augmentation par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par la hausse des provisions dans le secteur du pétrole et du gaz et dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien en raison de l'augmentation des prêts à marge élevée.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a reculé de 12 millions de dollars ou de 2 %. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne des prêts et des acceptations a atteint 45 points de base, par rapport à 47 points de base. Compte tenu de la hausse de 60 millions de dollars du compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif à l'égard des prêts productifs enregistrée au trimestre précédent, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 48 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse des pertes dans le secteur du pétrole et du gaz et le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien.

Pour obtenir plus de renseignements sur le risque de crédit, il y a lieu de se reporter plus loin à la rubrique « Gestion du risque ».

## Charges autres que d'intérêts

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont atteint 3 568 millions de dollars, en hausse de 12 % par rapport à 3 197 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement de l'incidence des acquisitions, de l'incidence défavorable de la conversion des devises et de la hausse des coûts liés aux employés. Les investissements ciblés dans les activités ont continué d'entraîner une croissance des dépenses en technologies et des honoraires. Le ratio de productivité s'est établi à 54,8 %, par rapport à 53,7 %. Le levier d'exploitation s'est établi à un pourcentage négatif de 2,2 %.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une hausse de 282 millions de dollars ou de 9 %. Les charges du trimestre précédent tenaient compte d'un avantage net découlant d'une baisse de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées par suite des changements apportés au régime de retraite principal de la Banque, neutralisée en partie par des coûts de restructuration liés à la consolidation des activités de services partagés au Canada. La croissance est également attribuable aux acquisitions et à l'incidence défavorable de la conversion des devises. L'augmentation saisonnière de la rémunération fondée sur des actions et les charges sociales ont été largement contrebalancées par la baisse des coûts de commercialisation. Le ratio de productivité a atteint 54,8 %, contre 53,0 %.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre s'est situé à 19,7 %, ce qui représente une baisse par rapport à celui de 21,7 % enregistré au premier trimestre de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des revenus de dividendes exonérés d'impôt pour le trimestre à l'étude. Le taux d'impôt effectif a augmenté par rapport à celui de 19,4 % enregistré au trimestre précédent, ce qui découle en grande partie de la baisse des recouvrements d'impôt, neutralisée en partie par l'augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt pour le trimestre à l'étude.

## Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé par rapport à ce qui est énoncé aux pages 66 à 98 de son rapport annuel 2015.

## Risque de crédit

### Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

#### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a totalisé 539 millions de dollars, en hausse de 76 millions de dollars ou de 16 %.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien a atteint 194 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 29 millions de dollars ou de 18 % qui s'explique en grande partie par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers du fait de la croissance des prêts affichant un écart plus élevé. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, par rapport à 23 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 291 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars ou de 2 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré, passant de 133 points de base à 114 points de base, les dotations étant demeurées relativement stables malgré la forte croissance des prêts. La dotation au titre des prêts aux particuliers a augmenté aux Antilles et en Amérique centrale, ce qui a été largement neutralisé par la baisse des dotations en Amérique latine, surtout au Mexique et en Colombie. Les dotations au titre des prêts aux entreprises sont demeurées stables, les améliorations aux Antilles ayant été annulées par l'augmentation des dotations en Amérique latine, essentiellement du fait du fléchissement des avantages découlant des acquisitions.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 54 millions de dollars, par rapport à 13 millions de dollars, en raison surtout des dotations liées à un petit nombre de prêts dans le secteur du pétrole et du gaz. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, par rapport à 8 points de base.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a fléchi de 12 millions de dollars ou de 2 %. La dotation du trimestre précédent tenait compte d'une augmentation de 60 millions de dollars du compte de correction de valeur collectif à l'égard des prêts productifs. Compte non tenu de cette hausse, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 48 millions de dollars, ce qui s'explique en grande partie par la hausse des dotations dans le secteur du pétrole et du gaz et le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances du Réseau canadien pour le trimestre a atteint 194 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 14 millions de dollars ou de 8 % qui s'explique par l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, par rapport à 24 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Opérations internationales s'est établie à 291 millions de dollars, en hausse de 7 millions de dollars qui traduit l'augmentation des dotations au titre des prêts aux entreprises. La hausse des dotations au titre des prêts aux entreprises s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation des dotations en Amérique latine, surtout en Colombie et au Mexique, neutralisée en partie par la baisse des dotations au Pérou. Les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées stables, les dotations ayant affiché une légère hausse en Amérique latine, ce qui a été neutralisé par la diminution des dotations aux Antilles et en Amérique centrale. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré, passant de 117 points de base à 114 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établie à 54 millions de dollars, par rapport à 27 millions de dollars. L'augmentation traduit essentiellement les dotations liées à un petit nombre de prêts dans le secteur du pétrole et du gaz. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, par rapport à 14 points de base.

### Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 4 118 millions de dollars au 31 janvier 2016 (compte non tenu d'un montant de 236 millions de dollars ayant trait aux prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico), comparativement à 3 977 millions de dollars (compte non tenu d'un montant de 220 millions de dollars au titre de R-G Premier Bank) au 31 octobre 2015. Le compte de correction de valeur pour risques de crédit ne figurant pas à l'état de la situation financière classés dans les autres passifs s'établissait à 121 millions de dollars, en hausse de 9 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, ce qui s'explique par le rééquilibrage des comptes de correction de valeur par rapport aux risques pris en compte à l'état de la situation financière et aux risques qui ne le sont pas.

Le compte de correction de valeur lié aux prêts douteux s'établissait à 2 723 millions de dollars, par rapport à 2 573 millions de dollars au 31 octobre 2015. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total comprenait un compte de 1 395 millions de dollars à l'égard des prêts productifs.

Les comptes de correction de valeur du Réseau canadien s'établissaient à 707 millions de dollars, en hausse par rapport à ceux de 700 millions de dollars au 31 octobre 2015, ce qui traduit la diminution des radiations dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Les comptes de correction de valeur des Opérations internationales s'établissaient à 1 897 millions de dollars, en hausse par rapport à ceux de 1 782 millions de dollars au 31 octobre 2015, essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises et de la baisse des radiations.

Les comptes de correction de valeur des Services bancaires et marchés mondiaux ont été portés de 91 millions de dollars au 31 octobre 2015 à 119 millions de dollars, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse des dotations dans le secteur du pétrole et du gaz.

### *Prêts douteux*

Le montant total brut des prêts douteux était de 5 058 millions de dollars au 31 janvier 2016, en hausse de 400 millions de dollars par rapport au montant comptabilisé au 31 octobre 2015, dont une tranche de 146 millions de dollars est liée à l'incidence de la conversion des devises. Le reste de la hausse vise les portefeuilles des Opérations internationales et du Réseau canadien.

Le montant total net des prêts douteux était de 2 335 millions de dollars au 31 janvier 2016, en hausse de 250 millions de dollars par rapport au montant de 2 085 millions de dollars au 31 octobre 2015.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien s'établissait à 449 millions de dollars au 31 janvier 2016, en hausse de 98 millions de dollars par rapport au montant comptabilisé au 31 octobre 2015, en raison de l'augmentation dans les portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises.

Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales s'établissait à 1 738 millions de dollars au 31 janvier 2016, en hausse par rapport à 1 558 millions de dollars au 31 octobre 2015, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de la conversion des devises et par la hausse dans le portefeuille de prêts aux entreprises.

Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux a été ramené à 148 millions de dollars au 31 janvier 2016, alors qu'il s'établissait à 176 millions de dollars au 31 octobre 2015, du fait des variations nettes dans le secteur du pétrole et du gaz.

### Prêts acquis dans le cadre d'acquisitions

Tous les prêts acquis sont initialement évalués à la juste valeur à la date de l'acquisition, aucun compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'étant comptabilisé à l'état consolidé de la situation financière à cette date. En conséquence, on ne considère pas que les prêts acquis ont subi une dépréciation à la date de l'acquisition. Dans son évaluation de la juste valeur, la Banque tient compte des taux d'intérêt et des ajustements au titre des pertes sur créances.

L'ajustement au titre des taux d'intérêt à la date de l'acquisition est principalement lié aux prêts à taux fixe, et il reflète l'incidence de l'écart entre le taux d'intérêt contractuel du prêt et le taux d'intérêt s'appliquant au prêt à la date de l'acquisition pour sa durée résiduelle. L'ajustement au titre des taux d'intérêt est amorti intégralement par imputation aux revenus d'intérêts dans l'état consolidé du résultat net sur la durée prévue du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

L'ajustement au titre des pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction quant à l'insuffisance des flux de trésorerie au titre des prêts sur leur durée entière, établie à la date de l'acquisition. Les variations des flux de trésorerie attendus de ces prêts donnent lieu à une dotation supplémentaire au compte de correction de valeur pour pertes sur créances dans l'état consolidé du résultat net ou à une reprise sur ce compte, selon le cas.

La Banque a comptabilisé un ajustement total au titre des pertes sur créances de 121 millions de dollars à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de JPMorgan Chase Bank. Au 31 janvier 2016, l'ajustement total au titre des pertes sur créances résiduel à l'égard de tous les prêts acquis s'établissait à 230 millions de dollars (148 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un ajustement au titre des pertes sur créances de 39 millions de dollars a été effectué au cours du trimestre.

## Aperçu du portefeuille de prêts – Risques importants et risques émergents

La Banque possède un portefeuille diversifié par produits, par activités commerciales et par régions géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

## Pétrole et gaz

L'encours des prêts consentis par la Banque à des entreprises et à des sociétés dans le secteur du pétrole et du gaz s'établissait à 17,9 milliards de dollars au 31 janvier 2016 (16,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015), ce qui représente environ 3,6 % du portefeuille de prêts total de la Banque (3,5 % au 31 octobre 2015). En outre, la Banque avait des engagements non prélevés connexes dans le secteur du pétrole et du gaz d'un montant total de 14,1 milliards de dollars au 31 janvier 2016 (14,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015).

La Banque continue d'évaluer l'incidence potentielle des prix du pétrole en les soumettant à divers scénarios de crise. Les résultats continuent de respecter notre tolérance au risque.

## Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 janvier 2016, ces prêts s'élevaient à 314 milliards de dollars ou à 64 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (309 milliards de dollars ou 65 % au 31 octobre 2015). De ces prêts, une tranche de 237 milliards de dollars ou de 75 % est composée de prêts hypothécaires garantis (236 milliards de dollars ou 76 % au 31 octobre 2015). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

## Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques.

	Au 31 janvier 2016											
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaires à l'habitation					
	Assurés <sup>1)</sup>		Non assurés		Total		Assurés <sup>1)</sup>		Non assurés		Total	
(en millions de dollars)	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Canada : <sup>2)</sup>												
Canada Provinces de l'Atlantique	6 645 \$	3,5 %	5 446 \$	2,9 %	12 091 \$	6,4 %	2 \$	– %	1 258 \$	6,7 %	1 260 \$	6,7 %
Québec	6 823	3,6	8 393	4,4	15 216	8,0	–	–	1 007	5,5	1 007	5,5
Ontario	41 481	21,8	51 356	27,0	92 837	48,8	1	–	9 224	50,2	9 225	50,2
Manitoba et Saskatchewan	4 843	2,5	4 037	2,1	8 880	4,6	2	–	839	4,6	841	4,6
Alberta	17 847	9,4	12 195	6,4	30 042	15,8	3	0,1	2 984	16,2	2 987	16,3
Colombie-Britannique et territoires	13 419	7,1	17 554	9,3	30 973	16,4	–	–	3 061	16,7	3 061	16,7
Canada <sup>3)</sup>	91 058 \$	47,9 %	98 981 \$	52,1 %	190 039 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 373 \$	99,9 %	18 381 \$	100 %
Étranger	–	–	29 008	100	29 008	100	–	–	–	–	–	–
Total	91 058 \$	41,6 %	127 989 \$	58,4 %	219 047 \$	100 %	8 \$	0,1 %	18 373 \$	99,9 %	18 381 \$	100 %
Au 31 octobre 2015												
Canada <sup>3)</sup>	92 802 \$	48,8 %	97 321 \$	51,2 %	190 123 \$	100 %	9 \$	0,1 %	18 627 \$	99,9 %	18 636 \$	100 %
Étranger	–	–	27 375	100	27 375	100	–	–	–	–	–	–
Total	92 802 \$	42,7 %	124 696 \$	57,3 %	217 498 \$	100 %	9 \$	0,1 %	18 627 \$	99,9 %	18 636 \$	100 %

1) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

2) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

3) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 2 137 \$ (2 104 \$ au 31 octobre 2015), dont une tranche de 1 085 \$ est assurée (1 005 \$ au 31 octobre 2015).

## Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par régions géographiques.

	Au 31 janvier 2016						
	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus		
Canada	36,0 %	35,6 %	25,8 %	2,5 %	0,1 %		100 %
Étranger	66,2 %	20,2 %	11,6 %	1,8 %	0,2 %		100 %
Au 31 octobre 2015							
Canada	35,6 %	35,6 %	25,7 %	3,0 %	0,1 %		100 %
Étranger	66,4 %	20,4 %	11,4 %	1,6 %	0,2 %		100 %

## Ratios prêt/valeur

Une tranche de 52 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (51 % au 31 octobre 2015) et le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 53 % (53 % au 31 octobre 2015).

## RAPPORT DE GESTION

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par régions géographiques pour le trimestre à l'étude.

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés <sup>1)</sup>	
	Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaires à l'habitation <sup>2)</sup>
	Ratio prêt/valeur (%)	Ratio prêt/valeur (%)
Canada :		
Provinces de l'Atlantique	68,3 %	60,1 %
Québec	61,1	68,2
Ontario	62,2	65,0
Manitoba et Saskatchewan	66,7	65,8
Alberta	66,1	68,7
Colombie-Britannique et territoires	60,0	63,3
Canada	<b>62,6 %</b>	<b>65,1 %</b>
Étranger	<b>68,9 %</b>	<b>s.o.</b>
	Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015	
Canada	62,8 %	66,0 %
Étranger	68,1 %	s.o.

1) La province indique l'emplacement de la propriété au Canada.

2) Comprennent uniquement les marges de crédit hypothécaires à l'habitation aux termes du programme *Crédit Intégré Scotia*. Le ratio prêt/valeur correspond à la somme de chaque prêt à hypothécaires à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaires à l'habitation renouvelables connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, présentée sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation nouvellement montés.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaires à l'habitation

La Banque soumet son portefeuille à des simulations de crise afin d'évaluer l'incidence qu'aurait une hausse du taux de chômage, une augmentation des taux d'intérêt, une baisse de la valeur des biens immobiliers et des variations d'autres variables macroéconomiques pertinentes. La Banque considère que les pertes potentielles liées au portefeuille de prêts hypothécaires advenant un tel ralentissement économique sont gérables étant donné la diversification du portefeuille, le pourcentage élevé de prêts assurés et le faible ratio prêt-valeur du portefeuille. Cette conclusion est aussi étayée par une saine supervision de la gestion du risque et par des stratégies dynamiques d'atténuation du risque.

### Prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada

En ce qui a trait aux prêts aux promoteurs de copropriétés au Canada, la Banque avait des prêts en cours de 816 millions de dollars au 31 janvier 2016 (927 millions de dollars au 31 octobre 2015). Il s'agit d'un portefeuille de qualité supérieure composé de prêts à des promoteurs bien connus qui entretiennent des relations de longue date avec la Banque.

### Exposition au risque en Europe

En raison de ses diverses activités internationales, la Banque est exposée au risque-pays dans un certain nombre de pays. La Banque gère activement ce risque, notamment à l'aide de limites de risque établies en fonction de la solvabilité des pays en question.

Les expositions actuelles au risque en Europe se détaillent comme suit :

	Aux					Exposition totale au risque en Europe	Exposition totale au risque en Europe
	31 janvier 2016						
	Prêts et équivalents de prêts						
(en millions de dollars)	Prêts et acceptations <sup>1)</sup>	Lettres de crédit et de garantie <sup>2)</sup>	Engagements non prélevés <sup>3)</sup>	Titres et dépôts auprès d'autres institutions financières <sup>4)</sup>	Transactions de financement sur titres et sur dérivés <sup>5)</sup>		
Expositions brutes	11 999 \$	2 921 \$	14 523 \$	12 281 \$	3 808 \$	<b>45 532 \$</b>	39 231 \$
Déduire : engagements non prélevés	–	–	14 523	–	–	<b>14 523</b>	12 409
Expositions financées nettes	11 999 \$	2 921 \$	– \$	12 281 \$	3 808 \$	<b>31 009 \$</b>	26 822 \$

1) Les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances évalués individuellement s'établissent à 48 \$.

2) Les lettres de crédit et de garantie sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises.

3) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur.

4) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur.

5) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 3 770 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 6 641 \$.

La Banque est d'avis que ses expositions au risque en Europe sont gérables, que leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (83 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes) et qu'elles sont peu importantes compte tenu du capital de la Banque. L'exposition de la Banque au risque en Europe est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement significatif au cours du trimestre qui a eu une incidence importante sur l'exposition de la Banque.

Le tableau ci-dessous présente les expositions financées à l'égard de tous les pays européens.

	Aux			31 octobre	
	31 janvier 2016 <sup>1)</sup>			2015	
(en millions de dollars)	Emprunteurs souverains <sup>2)</sup>	Banques	Sociétés <sup>3)</sup>	Total	Total
Grèce	– \$	– \$	352 \$	<b>352 \$</b>	339 \$
Irlande	25	330	226	<b>581</b>	428
Italie	492	196	55	<b>743</b>	509
Portugal	–	–	(2)	<b>(2)</b>	(2)
Espagne	120	139	220	<b>479</b>	505
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	637 \$	665 \$	851 \$	<b>2 153 \$</b>	1 779 \$
Royaume-Uni	3 628 \$	1 836 \$	8 009 \$	<b>13 473 \$</b>	12 895 \$
Allemagne	1 161	751	1 728	<b>3 640</b>	2 847
France	1 551	698	656	<b>2 905</b>	2 569
Pays-Bas	(23)	1 059	958	<b>1 994</b>	974
Suisse	19	481	686	<b>1 186</b>	1 042
Autres	1 418	235	4 005	<b>5 658</b>	4 716
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	7 754 \$	5 060 \$	16 042 \$	<b>28 856 \$</b>	25 043 \$
Total – Europe	8 391 \$	5 725 \$	16 893 \$	<b>31 009 \$</b>	26 822 \$
Total – Europe au 31 octobre 2015	6 214 \$	5 480 \$	15 128 \$	26 822 \$	

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

2) Compte tenu de 836 \$ d'expositions liées à des agences supranationales (667 \$ au 31 octobre 2015).

3) Les sociétés comprennent les institutions financières autres que les banques.

Le risque de la Banque lié à certains pays européens qui ont fait récemment les manchettes, à savoir la Grèce, l'Irlande, l'Italie, le Portugal et l'Espagne (le « groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne »), est négligeable. Au 31 janvier 2016, les expositions financées de la Banque à ces États souverains ainsi qu'aux banques, institutions financières autres que les banques et sociétés domiciliées dans ces pays totalisaient quelque 2,2 milliards de dollars, en hausse par rapport aux expositions de 1,8 milliard de dollars au trimestre précédent. Une tranche de 1,1 milliard de dollars de ce montant total de 2,2 milliards de dollars est liée à des prêts, à des équivalents de prêts ainsi qu'à des dépôts auprès d'autres institutions financières.

En ce qui a trait au risque-pays propre aux pays du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, l'exposition de la Banque à l'Irlande comprenait des dépôts de 24 millions de dollars auprès de la banque centrale et des titres des portefeuilles de transaction de 2 millions de dollars. La Banque détenait des positions acheteur nettes en ce qui a trait aux titres d'États souverains de l'Italie (492 millions de dollars) et de l'Espagne (120 millions de dollars). La Banque n'avait aucun titre d'États souverains de la Grèce ou du Portugal.

La Banque était exposée aux banques italiennes à hauteur de 196 millions de dollars au 31 janvier 2016 (187 millions de dollars au 31 octobre 2015), surtout au titre d'activités à court terme de transaction sur métaux précieux et de prêts. L'exposition en Grèce de 352 millions de dollars (339 millions de dollars au 31 octobre 2015) était principalement liée à des prêts garantis à des sociétés de transport maritime.

Les expositions de la Banque sont distribuées comme suit :

	Aux				31 octobre	
	31 janvier 2016				2015	
(en millions de dollars)	Prêts et équivalents de prêts	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres <sup>1)</sup>	Transactions de financement sur titres et sur dérivés	Total	Total
Grèce	352 \$	– \$	– \$	– \$	<b>352 \$</b>	339 \$
Irlande	69	25	122	365	<b>581</b>	428
Italie	285	1	455	2	<b>743</b>	509
Portugal	–	–	(2)	–	<b>(2)</b>	(2)
Espagne	343	1	99	36	<b>479</b>	505
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	1 049 \$	27 \$	674 \$	403 \$	<b>2 153 \$</b>	1 779 \$
Royaume-Uni	6 457 \$	3 313 \$	2 174 \$	1 529 \$	<b>13 473 \$</b>	12 895 \$
Allemagne	1 321	524	1 674	121	<b>3 640</b>	2 847
France	737	13	1 969	186	<b>2 905</b>	2 569
Pays-Bas	774	103	169	948	<b>1 994</b>	974
Suisse	758	70	184	174	<b>1 186</b>	1 042
Autres	3 824	60	1 327	447	<b>5 658</b>	4 716
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	13 871 \$	4 083 \$	7 497 \$	3 405 \$	<b>28 856 \$</b>	25 043 \$
Total – Europe	14 920 \$	4 110 \$	8 171 \$	3 808 \$	<b>31 009 \$</b>	26 822 \$

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

Au 31 janvier 2016, la Banque détenait des titres au montant de 5,5 milliards de dollars dans des États souverains et banques d'Europe autres que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne (5,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015), surtout en regard d'émetteurs de la France, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, du Luxembourg et de la Belgique. Les titres sont comptabilisés à la juste valeur, et la quasi-totalité des placements présente une forte liquidité de marché.

La plus grande partie des expositions financées au risque de crédit se compose actuellement de prêts financés comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. En outre, l'exposition au risque de crédit de clients découle de transactions sur dérivés et de transactions de financement de titres générées par les clients (prises en pension, mises en pension ainsi que prêts et emprunts de titres). Les expositions au risque de contrepartie au titre des dérivés négociés hors Bourse

se calculent sur la base de la juste valeur, alors que celles au titre des transactions de financement sur titres sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Au 31 janvier 2016, l'exposition au risque de crédit des banques sous forme de lettres de crédit émises totalisait 1,4 milliard de dollars (1,2 milliard de dollars au 31 octobre 2015).

Les engagements non prélevés de 14,5 milliards de dollars (12,4 milliards de dollars au 31 octobre 2015) sont composés d'engagements de prêts non financés et d'engagements d'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire. Le total des engagements de prêts non financés envers des sociétés en Europe (autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne) s'établissait à 10,3 milliards de dollars au 31 janvier 2016 (8,6 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 janvier 2016, les engagements liés aux lettres de crédit pour le compte d'autres banques s'établissaient à 3,5 milliards de dollars (3,3 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les engagements non financés sont détaillés par pays dans le tableau ci-après.

L'exposition indirecte de la Banque est aussi détaillée dans le tableau ci-après, et s'entend de ce qui suit :

- des titres exposés à des entités non européennes dont la société mère est domiciliée en Europe;
- des lettres de crédit ou de garanties (prises en compte dans les équivalents de prêts dans le tableau ci-dessus).

Sont inclus dans cette exposition indirecte une exposition à des titres d'un montant de 434 millions de dollars lié au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, un montant de 155 millions de dollars lié au Royaume-Uni, un montant de 86 millions de dollars lié à la Suisse et un montant de 55 millions de dollars lié à l'Allemagne. L'exposition indirecte sous la forme de lettres de crédit totalisait 2 921 millions de dollars au 31 janvier 2016 (2 593 millions de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 115 millions de dollars (62 millions de dollars au 31 octobre 2015) représentait une exposition indirecte liée au groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne. La Banque gère l'exposition indirecte par l'intermédiaire de son cadre de gestion du risque de crédit et d'une évaluation poussée de la contrepartie.

Outre les expositions indirectes totales détaillées ci-après, la Banque détenait des garanties libellées en euros de 640 millions de dollars (555 millions de dollars au 31 octobre 2015) fournies par des contreparties non européennes.

	Engagements non prélevés		Exposition indirecte <sup>1)</sup>	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2016	31 octobre 2015
<i>(en millions de dollars)</i>				
Grèce	– \$	– \$	– \$	– \$
Irlande	460	256	(1)	(1)
Italie	61	53	59	6
Portugal	–	–	1	–
Espagne	168	180	490	420
Total – groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	689 \$	489 \$	549 \$	425 \$
Royaume-Uni	5 725 \$	5 526 \$	1 411 \$	1 365 \$
Allemagne	729	607	217	161
France	1 851	1 599	392	338
Pays-Bas	1 733	1 188	291	210
Suisse	1 104	740	255	144
Autres	2 692	2 260	614	554
Total – autres pays que le groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne	13 834 \$	11 920 \$	3 180 \$	2 772 \$
Total – Europe	14 523 \$	12 409 \$	3 729 \$	3 197 \$

1) Les chiffres entre parenthèses représentent le montant net des positions vendeur découlant des activités de transaction.

La Banque peut parfois avoir recours à des swaps sur défaillance pour compenser en partie son exposition à l'égard des portefeuilles bancaires. Au titre de son portefeuille de transaction, la Banque peut acheter ou vendre des swaps sur défaillance. Pour ce qui est du groupe Grèce, Irlande, Italie, Portugal et Espagne, la Banque ne bénéficiait d'aucune protection par voie de swap sur défaillance quant aux prêts financés au 31 janvier 2016. Toutes les expositions, y compris celles liées aux swaps sur défaillance, sont soumises à des limites de risque et font l'objet d'une surveillance continue de la part du service indépendant de gestion des risques.

Comme d'autres banques, la Banque fournit aussi des services de règlement et de compensation à une clientèle variée dans ces pays et elle suit et gère activement les expositions intrajournalières découlant de ces services. Cependant, la Banque n'a aucune exposition financée dans ces pays à l'égard des particuliers ou des petites entreprises.

## Risque de marché

La valeur à risque (« VaR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VaR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VaR ayant subi une simulation de crise.

Facteurs de risque <i>(en millions de dollars)</i>	Moyenne pour les trimestres clos les	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Écart de crédit plus taux d'intérêt	12,3 \$	11,7 \$
Écart de crédit	9,5	8,2
Taux d'intérêt	5,8	5,2
Actions	3,8	3,6
Change	1,3	0,9
Marchandises	2,3	3,8
Spécifique à la dette	9,1	6,7
Effet de la diversification	(13,5)	(13,7)
VaR à l'échelle de la Banque	15,2 \$	13,1 \$
VaR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	29,2 \$	24,9 \$

Au premier trimestre de 2016, la VaR totale quotidienne moyenne a été portée à 15,2 millions de dollars par rapport à 13,1 millions de dollars au trimestre précédent, essentiellement du fait de l'augmentation des écarts de crédit.

Pour le trimestre à l'étude, la VaR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise a été portée à 29,2 millions de dollars, par rapport à celle de 24,9 millions de dollars enregistrée au trimestre précédent, également en raison de l'augmentation des écarts de crédit. Le calcul de la VaR ayant subi une simulation de crise est fondé sur la volatilité de marché sur une période de un an considérée comme ayant subi une crise selon le profil de risque du portefeuille de transaction. La période actuelle englobe la crise du crédit de 2008-2009.

Des pertes journalières ont été subies pendant un jour au premier trimestre, contre cinq jours au trimestre précédent. La perte se situe largement dans la fourchette prédite par la VaR. La qualité et l'exactitude des modèles de VaR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VaR.

## Exigence de fonds propres incrémentale et mesure du risque global

Les exigences en matière de fonds propres liées au risque de marché imposées par l'accord de Bâle comprennent l'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global, lesquels tiennent compte de ce qui suit :

- Risque de défaillance : désigne les pertes directes potentielles découlant de la défaillance d'un émetteur d'obligations;
- Risque de migration du crédit : désigne les pertes directes potentielles découlant de la révision à la baisse ou à la hausse de notations.

Un modèle Monte Carlo est appliqué aux débiteurs sous-jacents aux portefeuilles de dérivés de crédit et d'obligations aux fins de simulations de défaillance et de migration. De plus, pour la mesure du risque global d'un portefeuille de transaction en corrélation, un modèle de simulation de marché sert également à tenir compte des variations historiques des prix. L'exigence de fonds propres incrémentale et la mesure du risque global sont calculées au 99,9<sup>e</sup> centile sur un horizon de liquidité de un an.

## Validation des nouveaux modèles

Avant qu'un nouveau modèle de risque de marché soit mis en œuvre, il a fait l'objet d'une validation approfondie et d'essais suffisants. Le modèle est validé lors de son élaboration initiale et lorsque des changements importants y sont apportés. Les modèles sont également validés en continu à une fréquence déterminée par les notations des risques inhérents aux modèles. Certains événements peuvent également déclencher une validation anticipée, à savoir d'importantes variations de la structure du marché ou de la composition du portefeuille. La validation des modèles passe par des évaluations rétroactives et des analyses supplémentaires, y compris ce qui suit :

- Un examen théorique ou des tests visant à évaluer le caractère approprié des hypothèses utilisées dans le modèle interne;
- Des analyses d'impact, y compris des simulations de crises, qui surviendraient advenant diverses conditions du marché historiques et hypothétiques;
- Le recours à des portefeuilles hypothétiques visant à assurer que les modèles tiennent compte du risque de concentration pouvant survenir dans un portefeuille qui n'est pas diversifié.

## Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les risques sur dérivés liés aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux sont reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction, tandis que les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif sont pris en compte dans le risque lié aux activités autres que de transaction. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

## Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

Au 31 janvier 2016	Mesure du risque de marché				Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	
<i>(en millions de dollars)</i>					
Métaux précieux	9 408 \$	9 408 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	104 276	104 276	–	–	s.o.
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	296	–	296	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	51 958	45 460	6 498	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	60 427	–	60 427	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	476 553	–	476 553	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>	216 695	–	–	216 695	s.o.
<b>Total des actifs</b>	<b>919 613 \$</b>	<b>159 144 \$</b>	<b>543 774 \$</b>	<b>216 695 \$</b>	
Dépôts	630 891 \$	– \$	600 950 \$	29 941 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 582	–	1 582	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	23 718	23 718	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	53 871	49 251	4 620	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	8 854	8 854	–	–	s.o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 693	–	2 693	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>	142 349	–	–	142 349	s.o.
<b>Total des passifs</b>	<b>863 958 \$</b>	<b>81 823 \$</b>	<b>609 845 \$</b>	<b>172 290 \$</b>	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2015

Mesure du risque de marché

(en millions de dollars)	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque des activités autres que de transaction
Métaux précieux	10 550 \$	10 550 \$	– \$	– \$	s.o.
Actifs détenus à des fins de transaction	99 140	99 140	–	–	s.o.
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	320	–	320	–	Taux d'intérêt
Instruments financiers dérivés	41 003	36 131	4 872	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	43 216	–	43 216	–	Taux d'intérêt, actions
Prêts	458 628	–	458 628	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché <sup>1)</sup>	203 640	–	–	203 640	s.o.
<b>Total des actifs</b>	<b>856 497 \$</b>	<b>145 821 \$</b>	<b>507 036 \$</b>	<b>203 640 \$</b>	
Dépôts	600 919 \$	– \$	572 766 \$	28 153 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 486	–	1 486	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	20 212	20 212	–	–	s.o.
Instruments financiers dérivés	45 270	41 988	3 282	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	7 812	7 812	–	–	s.o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	2 054	–	2 054	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit
Passifs non assujettis au risque de marché <sup>3)</sup>	125 265	–	–	125 265	s.o.
<b>Total des passifs</b>	<b>803 018 \$</b>	<b>70 012 \$</b>	<b>579 588 \$</b>	<b>153 418 \$</b>	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

## Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 18 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 36 afférente aux états financiers consolidés audités figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque. Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre.

La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés des capitaux ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

## Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels de gestion de la liquidité.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou on peut les laisser arriver à échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés. Les actifs liquides ne comprennent pas les liquidités pouvant être obtenues de banques centrales.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 janvier 2016, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 216 milliards de dollars (201 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, à hauteur de 65 % (62 % au 31 octobre 2015). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 35 % (38 % au 31 octobre 2015). L'augmentation des actifs liquides traduit en grande partie la hausse des titres négociables.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2016. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de conditions critiques.

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

	Au 31 janvier 2016						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	65 399 \$	– \$	65 399 \$	– \$	9 455 \$	55 944 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 854	–	9 854	–	323	9 531	–
Métaux précieux	9 408	–	9 408	–	68	9 340	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	32 353	18 169	50 522	29 944	–	20 578	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	48 314	38 486	86 800	54 696	–	32 104	–
Autres titres	59 107	60 454	119 561	67 298	–	52 263	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup>	37 254	–	37 254	2 909	–	34 345	–
Prêts à vue et à court terme	1 644	–	1 644	–	–	1 644	–
<b>Total</b>	<b>263 333 \$</b>	<b>117 109 \$</b>	<b>380 442 \$</b>	<b>154 847 \$</b>	<b>9 846 \$</b>	<b>215 749 \$</b>	<b>– \$</b>

	Au 31 octobre 2015						
	Actifs liquides détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie	Autres
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	63 228 \$	– \$	63 228 \$	– \$	8 700 \$	54 528 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	10 699	–	10 699	–	293	10 406	–
Métaux précieux	10 550	–	10 550	–	117	10 433	–
Titres							
Obligations du gouvernement du Canada	24 198	21 206	45 404	22 242	–	23 162	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	39 525	29 989	69 514	44 547	–	24 967	–
Autres titres	52 396	55 752	108 148	65 405	–	42 743	–
Prêts							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH <sup>2)</sup>	36 409	–	36 409	2 847	–	33 562	–
Prêts à vue et à court terme	1 352	–	1 352	–	–	1 352	–
<b>Total</b>	<b>238 357 \$</b>	<b>106 947 \$</b>	<b>345 304 \$</b>	<b>135 041 \$</b>	<b>9 110 \$</b>	<b>201 153 \$</b>	<b>– \$</b>

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.

2) Ces titres hypothécaires, lesquels sont disponibles à la vente, sont pris en compte dans les prêts hypothécaires à l'habitation dans l'état de la situation financière.

3) Certains montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

	Aux	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015 <sup>1)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>		
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)	164 862 \$	154 830 \$
Filiales de la Banque au Canada	17 169	20 374
Filiales de la Banque à l'étranger	33 718	25 949
<b>Total</b>	<b>215 749 \$</b>	<b>201 153 \$</b>

1) Certains montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (84 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres peuvent également être mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

	Au 31 janvier 2016						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup>	Autres <sup>3)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	65 399 \$	– \$	65 399 \$	– \$	9 455 \$	55 944 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	9 854	–	9 854	–	323	9 531	–
Métaux précieux	9 408	–	9 408	–	68	9 340	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	32 353	18 169	50 522	29 944	–	20 578	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	48 314	38 486	86 800	54 696	–	32 104	–
Autres titres liquides	59 107	60 454	119 561	67 298	–	52 263	–
Autres titres	5 270	3 407	8 677	2 575	–	–	6 102
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	37 254	–	37 254	2 909	–	34 345	–
Prêts à vue et à court terme	1 644	–	1 644	–	–	1 644	–
Autres prêts	455 615	–	455 615	12 560	43 835	10 345	388 875
Autres actifs financiers <sup>4)</sup>	164 943	(89 704)	75 239	4 827	–	–	70 412
Actifs non financiers	30 452	–	30 452	–	–	–	30 452
<b>Total</b>	<b>919 613 \$</b>	<b>30 812 \$</b>	<b>950 425 \$</b>	<b>174 809 \$</b>	<b>53 681 \$</b>	<b>226 094 \$</b>	<b>495 841 \$</b>

- 1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.
- 2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.
- 3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.
- 4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 octobre 2015

	Au 31 octobre 2015						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs	Actifs grevés		Actifs non grevés	
				Donnés en garantie	Autres <sup>1)</sup>	Pouvant être donnés en garantie <sup>2)</sup>	Autres <sup>3)</sup>
<i>(en millions de dollars)</i>							
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	63 228 \$	– \$	63 228 \$	– \$	8 700 \$	54 528 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières <sup>4)</sup>	10 699	–	10 699	–	293	10 406	–
Métaux précieux	10 550	–	10 550	–	117	10 433	–
Titres liquides							
Obligations du gouvernement du Canada	24 198	21 206	45 404	22 242	–	23 162	–
Obligations de gouvernements à l'étranger	39 525	29 989	69 514	44 547	–	24 967	–
Autres titres liquides	52 396	55 752	108 148	65 405	–	42 743	–
Autres titres	5 797	3 313	9 110	2 806	–	–	6 304
Prêts classés comme étant liquides							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	36 409	–	36 409	2 847	–	33 562	–
Prêts à vue et à court terme	1 352	–	1 352	–	–	1 352	–
Autres prêts	439 207	–	439 207	10 904	41 492	9 134	377 677
Autres actifs financiers <sup>5)</sup>	145 063	(80 907)	64 156	5 299	–	–	58 857
Actifs non financiers	28 073	–	28 073	–	–	–	28 073
<b>Total</b>	<b>856 497 \$</b>	<b>29 353 \$</b>	<b>885 850 \$</b>	<b>154 050 \$</b>	<b>50 602 \$</b>	<b>210 287 \$</b>	<b>470 911 \$</b>

- 1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons légales ou autres.
- 2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.
- 3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.
- 4) Certains montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.
- 5) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 janvier 2016, les actifs grevés de la Banque totalisaient 228 milliards de dollars (205 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Des actifs non grevés restants de 722 milliards de dollars (681 milliards de dollars au 31 octobre 2015), une tranche de 226 milliards de dollars (210 milliards de dollars au 31 octobre 2015) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires si jamais ses cotes de crédit sont abaissées. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Si les agences de notation diminuaient d'un cran ou de deux crans la cote de crédit de la Banque, celle-ci devrait donner des garanties supplémentaires de 648 millions de dollars ou de 878 millions de dollars, respectivement, afin de satisfaire aux exigences contractuelles en matière de financement des dérivés ou de marge.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

## Faits nouveaux en matière de réglementation sur la liquidité

En octobre 2014, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB ») a publié son document consultatif final sur le ratio structurel de liquidité à long terme, ce qui a mené à la publication, en juin 2015, des normes connexes dans le document intitulé *Ratio structurel de liquidité à long terme : normes de publicité*. Le ratio structurel de liquidité à long terme vise à réduire le risque de financement structurel en exigeant des banques qu'elles financent leurs activités au moyen de sources de financement stables suffisantes. Le ratio structurel de liquidité à long terme deviendra une norme minimale d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018, et les obligations en matière d'information s'appliqueront à compter de la première période de présentation de l'information suivant cette date. La Banque continue de surveiller l'évolution des exigences de liquidité.

## Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, en fonction du ratio de liquidité à court terme de fin de mois pour novembre, décembre et janvier.

	Valeur non pondérée totale (moyenne) <sup>1)</sup>	Valeur pondérée totale (moyenne) <sup>2)</sup>
<b>Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 (en millions de dollars)</b>		
<b>Actifs liquides de haute qualité</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	<b>143 821</b>
<b>Sorties de trésorerie</b>		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :		
Dépôts stables	154 233	10 485
Dépôts moins stables	72 595	2 321
Dépôts moins stables	81 638	8 164
Financement de gros non garanti :		
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	151 467	82 231
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	35 543	8 619
Dettes non garantie	94 598	52 286
Financement de gros garanti	21 326	21 326
Exigences supplémentaires :	*	33 115
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	185 391	44 176
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	31 294	18 393
Facilités de crédit et de liquidité	3 865	3 865
Autres obligations de financement contractuelles	150 232	21 918
Autres obligations de financement conditionnelles <sup>3)</sup>	2 493	1 127
Total des sorties de trésorerie	472 156	8 095
	*	<b>179 229</b>
<b>Entrées de trésorerie</b>		
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	96 982	27 171
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	21 169	13 600
Autres entrées de trésorerie	22 680	22 680
Total des entrées de trésorerie	140 831	<b>63 451</b>
		Valeur ajustée totale <sup>4)</sup>
<b>Total des actifs liquides de haute qualité</b>		<b>143 821</b>
<b>Total des sorties nettes de trésorerie</b>		<b>115 778</b>
<b>Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)</b>		<b>124 %</b>
<b>Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015 (en millions de dollars)</b>		
Total des actifs liquides de haute qualité		145 859 \$
Total des sorties nettes de trésorerie		117 474 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)		124 %

\* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

- 2) *Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice Normes de liquidité du BSIF.*
- 3) *Les valeurs non pondérées totales comprennent les facilités de liquidité et de crédit sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.*
- 4) *La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.*

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice Normes de liquidité) soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales, de réserves de banques centrales à la disposition de la Banque en période de tensions et de titres de capitaux propres ayant une pondération en fonction des risques de 0 %, selon la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF.

Le ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 est demeuré relativement stable par rapport à celui du trimestre précédent. Les monnaies fonctionnelles importantes de la Banque sont le dollar canadien et le dollar américain. La Banque suit ses expositions importantes conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à sa tolérance au risque.

## Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées, que les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 260 milliards de dollars au 31 janvier 2016 (251 milliards de dollars au 31 octobre 2015). L'augmentation depuis le 31 octobre 2015 découle essentiellement des dépôts de particuliers, de l'autogénération de capital et de l'émission de débentures subordonnées et d'actions privilégiées FPUNV. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, sont considérés comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance originale de plus de un an) de 143 milliards de dollars (137 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets à moyen terme, des billets de dépôt, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités du pays en question. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel libellés en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs et la capacité du marché ainsi que l'objectif de maintenir un éventail diversifié de sources de financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre les périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de dépôt de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles sont générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadien de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de titrisation de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada) et de marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme préalable de la Fiducie à terme de créances Hollis II. Bien que la Banque tienne compte des programmes de titrisation de la SCHL dans son analyse des émissions de créances de gros, cette source de financement n'est pas assujettie au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés des capitaux.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme est obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC et son programme préalable d'obligations sécurisées inscrit auprès de la SEC. En outre, le programme d'obligations sécurisées de la Banque est inscrit auprès du U.K. Listing Authority, et la Banque peut émettre des titres aux termes du programme en Australie. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen et de son programme de billets à moyen terme singapourien.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen d'émissions de créances de gros. Les produits sont harmonisés avec les catégories recommandées par le Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (« GTDAR ») aux fins de comparaison avec d'autres banques. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques », sauf s'ils sont présentés individuellement.

Financement de gros<sup>1)</sup>

Au 31 janvier 2016

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>	3 518 \$	953 \$	278 \$	103 \$	105 \$	4 957 \$	51 \$	71 \$	– \$	5 079 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	15 172	30 502	32 106	5 991	3 213	86 984	2 670	456	34	90 144
Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>	2 138	5 572	806	–	–	8 516	–	–	–	8 516
Billets à moyen terme et billets de dépôt	2 615	4 070	6 739	1 904	8 492	23 820	13 792	36 670	7 984	82 266
Titres adossés à des actifs	–	–	–	500	453	953	8	1 047	432	2 440
Obligations sécurisées	–	–	–	2 803	3 505	6 308	5 826	12 015	2 612	26 761
Titrisations de prêts hypothécaires <sup>4)</sup>	–	794	997	1 030	1 376	4 197	3 272	6 846	4 814	19 129
Emprunts subordonnés <sup>5)</sup>	25	50	34	6	2	117	–	127	8 048	8 292
<b>Total des sources de financement de gros</b>	<b>23 468 \$</b>	<b>41 941 \$</b>	<b>40 960 \$</b>	<b>12 337 \$</b>	<b>17 146 \$</b>	<b>135 852 \$</b>	<b>25 619 \$</b>	<b>57 232 \$</b>	<b>23 924 \$</b>	<b>242 627 \$</b>
<i>Ventilation :</i>										
Financement non garanti	21 330 \$	35 575 \$	39 157 \$	8 004 \$	11 812 \$	115 878 \$	16 514 \$	37 324 \$	16 065 \$	185 781 \$
Financement garanti	2 138	6 366	1 803	4 333	5 334	19 974	9 105	19 908	7 859	56 846

Au 31 octobre 2015

(en millions dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de cinq ans	Total
Dépôts d'autres banques <sup>2)</sup>	3 553 \$	904 \$	343 \$	211 \$	122 \$	5 133 \$	88 \$	80 \$	– \$	5 301 \$
Billets de dépôt au porteur, papier commercial et certificats de dépôts	13 255	18 281	41 886	12 611	3 113	89 146	4 023	962	36	94 167
Papier commercial adossé à des actifs <sup>3)</sup>	1 720	3 920	1 648	–	–	7 288	–	–	–	7 288
Billets à moyen terme et billets de dépôt	390	2 365	7 565	6 149	1 837	18 306	16 926	33 674	9 929	78 835
Titres adossés à des actifs	–	1	–	1	500	502	661	1 042	440	2 645
Obligations sécurisées	–	–	–	–	2 615	2 615	5 909	11 359	2 473	22 356
Titrisations de prêts hypothécaires <sup>4)</sup>	–	1 208	794	997	829	3 828	4 100	6 214	5 632	19 774
Emprunts subordonnés <sup>5)</sup>	19	59	64	3	6	151	–	20	6 626	6 797
<b>Total des sources de financement de gros</b>	<b>18 937 \$</b>	<b>26 738 \$</b>	<b>52 300 \$</b>	<b>19 972 \$</b>	<b>9 022 \$</b>	<b>126 969 \$</b>	<b>31 707 \$</b>	<b>53 351 \$</b>	<b>25 136 \$</b>	<b>237 163 \$</b>
<i>Ventilation :</i>										
Financement non garanti	17 217 \$	21 610 \$	49 858 \$	18 974 \$	5 078 \$	112 737 \$	21 037 \$	34 735 \$	16 591 \$	185 100 \$
Financement garanti	1 720	5 128	2 442	998	3 944	14 232	10 670	18 616	8 545	52 063

1) Le financement de gros ne tient pas compte des opérations de pension sur titres et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin à la page 20. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.

2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales obtenus par la division Trésorerie du Groupe.

3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.

4) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.

5) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujéti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grevés. Au 31 janvier 2016, les actifs liquides non grevés de 216 milliards de dollars (198 milliards de dollars au 31 octobre 2015) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 janvier 2016, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

Au 31 janvier 2016

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	65 512 \$	1 726 \$	834 \$	186 \$	881 \$	753 \$	872 \$	56 \$	13 841 \$	84 661 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	7 473	7 151	4 136	1 905	2 168	6 693	14 340	20 228	40 182	104 276
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	70	–	–	–	209	16	–	1	296
Titres pris en pension et titres empruntés	71 656	15 758	4 853	3 527	473	–	–	–	–	96 267
Instruments financiers dérivés	3 645	2 939	1 867	1 930	1 777	4 439	11 976	23 385	–	51 958
Titres de placement – disponibles à la vente	2 432	4 035	4 474	2 682	1 863	5 460	17 204	4 782	2 745	45 677
Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance	78	5	28	296	595	3 815	9 625	308	–	14 750
Prêts	27 284	24 967	28 232	24 093	26 029	75 011	188 108	34 185	48 644	476 553
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 545	6 235	11 160	11 401	11 647	40 819	110 974	21 261	2 005 <sup>1)</sup>	219 047
Prêts personnels et sur cartes de crédit	2 698	1 950	2 813	2 966	3 003	10 073	20 150	5 804	45 925	95 382
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	21 041	16 782	14 259	9 726	11 379	24 119	56 984	7 120	5 068 <sup>2)</sup>	166 478
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 354)	(4 354)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	8 150	2 026	226	6	8	–	–	–	–	10 416
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	34 759	34 759
<b>Total des actifs</b>	<b>186 230 \$</b>	<b>58 677 \$</b>	<b>44 650 \$</b>	<b>34 625 \$</b>	<b>33 794 \$</b>	<b>96 380 \$</b>	<b>242 141 \$</b>	<b>82 944 \$</b>	<b>140 172 \$</b>	<b>919 613 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts	68 447 \$	66 312 \$	59 991 \$	23 790 \$	32 520 \$	43 042 \$	73 208 \$	14 250 \$	249 331 \$	630 891 \$
Particuliers	7 057	7 115	9 261	7 181	9 692	14 809	17 325	399	121 931	194 770
Autres que de particuliers	61 390	59 197	50 730	16 609	22 828	28 233	55 883	13 851	127 400	436 121
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	–	6	–	24	770	782	–	1 582
Acceptations	8 150	2 026	226	6	8	–	–	–	–	10 416
Obligations liées aux titres vendus à découvert	87	53	89	386	113	2 096	7 014	8 817	5 063	23 718
Instruments financiers dérivés	4 207	2 557	1 944	1 623	1 714	4 456	12 944	24 426	–	53 871
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	72 822	9 945	1 188	4 108	1 407	–	–	–	–	89 470
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	7 759	–	7 759
Autres passifs	448	1 631	822	317	270	857	2 885	3 896	35 125	46 251
Total des capitaux propres	–	–	–	–	–	–	–	–	55 655	55 655
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>154 161 \$</b>	<b>82 524 \$</b>	<b>64 260 \$</b>	<b>30 236 \$</b>	<b>36 032 \$</b>	<b>50 475 \$</b>	<b>96 821 \$</b>	<b>59 930 \$</b>	<b>345 174 \$</b>	<b>919 613 \$</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Contrats de location simple	27 \$	59 \$	85 \$	84 \$	82 \$	295 \$	607 \$	547 \$	– \$	1 786 \$
Engagements de crédit <sup>3)</sup>	3 595	6 834	15 055	13 330	12 803	21 233	100 610	4 813	–	178 273
Garanties financières <sup>4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	34 741	34 741
Obligations d'impartition	19	37	56	56	52	198	261	–	1	680

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

Au 31 octobre 2015

(en millions de dollars)	Moins de un mois	De un à trois mois	De trois à six mois	De six à neuf mois	De neuf à douze mois	De un an à deux ans	De deux à cinq ans	Plus de cinq ans	Aucune échéance déterminée	Total
<b>Actifs</b>										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	65 315 \$	1 367 \$	477 \$	593 \$	567 \$	593 \$	892 \$	7 \$	14 666 \$	84 477 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	6 595	6 148	4 580	3 467	1 177	6 599	12 665	19 759	38 150	99 140
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	–	66	–	–	–	16	–	238	320
Titres pris en pension et titres empruntés	65 182	11 121	5 738	2 003	3 268	–	–	–	–	87 312
Instruments financiers dérivés	2 789	2 412	1 580	1 168	1 479	3 761	9 541	18 273	–	41 003
Titres de placement – disponibles à la vente	1 292	2 215	3 941	2 059	2 136	7 423	16 185	4 291	3 023	42 565
Titres de placement – détenus jusqu'à l'échéance	–	–	65	–	4	111	463	8	–	651
Prêts	25 763	24 120	27 190	23 976	24 561	71 989	181 600	32 772	46 657	458 628
Prêts hypothécaires à l'habitation	3 120	5 695	11 584	11 690	11 570	43 088	108 597	20 366	1 788 <sup>1)</sup>	217 498
Prêts personnels et sur cartes de crédit	2 456	1 732	2 577	2 607	2 500	10 146	19 563	5 719	44 177	91 477
Prêt aux entreprises et aux administrations publiques	20 187	16 693	13 029	9 679	10 491	18 755	53 440	6 687	4 889 <sup>2)</sup>	153 850
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	(4 197)	(4 197)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	7 987	2 120	146	37	6	–	–	–	–	10 296
Autres actifs	–	–	–	–	–	–	–	–	32 105	32 105
<b>Total des actifs</b>	<b>174 923 \$</b>	<b>49 503 \$</b>	<b>43 783 \$</b>	<b>33 303 \$</b>	<b>33 198 \$</b>	<b>90 476 \$</b>	<b>221 362 \$</b>	<b>75 110 \$</b>	<b>134 839 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>										
Dépôts	54 015 \$	50 230 \$	67 936 \$	33 177 \$	19 993 \$	50 181 \$	68 116 \$	17 118 \$	240 153 \$	600 919 \$
Particuliers	6 506	7 960	8 938	8 303	7 186	15 762	16 646	326	118 417	190 044
Autres que de particuliers	47 509	42 270	58 998	24 874	12 807	34 419	51 470	16 792	121 736	410 875
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	18	–	–	7	9	648	804	–	1 486
Acceptations	7 987	2 120	146	37	6	–	–	–	–	10 296
Obligations liées aux titres vendus à découvert	52	50	208	162	223	2 530	5 425	7 851	3 711	20 212
Instruments financiers dérivés	3 767	2 196	1 912	1 182	1 241	3 786	11 109	20 077	–	45 270
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	60 814	8 232	4 483	332	3 154	–	–	–	–	77 015
Débiteures subordonnées	–	–	–	–	–	–	–	6 182	–	6 182
Autres passifs	867	1 535	358	533	307	878	2 444	3 803	30 913	41 638
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>53 479</b>	<b>53 479</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>127 502 \$</b>	<b>64 381 \$</b>	<b>75 043 \$</b>	<b>35 423 \$</b>	<b>24 931 \$</b>	<b>57 384 \$</b>	<b>87 742 \$</b>	<b>55 835 \$</b>	<b>328 256 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Engagements hors bilan</b>										
Contrats de location simple	27 \$	57 \$	83 \$	81 \$	80 \$	285 \$	595 \$	546 \$	– \$	1 754 \$
Engagements de crédit <sup>3)</sup>	6 633	6 588	16 985	16 264	18 052	20 335	76 660	4 878	5	166 400
Garanties financières <sup>4)</sup>	–	–	–	–	–	–	–	–	31 865	31 865
Obligations d'impartition	19	36	51	50	50	183	225	4	1	619

1) Comprennent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comprennent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comprennent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comprennent le montant en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

## Notations de crédit

Les notations de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers et sur les coûts d'emprunt, ainsi que sur les modalités selon lesquelles la Banque peut conclure des opérations sur des instruments dérivés ou des opérations de couverture et obtenir des emprunts connexes. Les notations de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de notations de crédit élevées. Ses notations de crédit sont les suivantes : AA par DBRS, Aa3 par Moody's, AA- par Fitch et A+ par Standard & Poor's (S&P).

En juillet 2015, DBRS a conclu son examen annuel et a confirmé la cote « AA » de la Banque ainsi que sa perspective « négative ». À l'instar des autres banques canadiennes, la Banque s'était initialement vu attribuer par DBRS une perspective « négative » en mai 2015. L'agence de notation a cité l'incertitude entourant le projet de régime de recapitalisation interne des créances non garanties de premier rang mis de l'avant par le gouvernement fédéral comme principal moteur de ces changements systémiques de perspective, qui visent à refléter la probabilité accrue que ces créances donnent lieu à des pertes dans le cas improbable d'un scénario de crise.

Le 11 décembre 2015, S&P a confirmé la cote « A+ » attribuée aux dépôts et à la dette de premier rang de la Banque, ainsi que la cote « A-1 » attribuée à ses instruments à court terme. À l'instar des autres banques canadiennes, la perspective de la Banque a été ramenée de « négative » à « stable ». Le changement de perspective découle du fait que S&P est d'avis que l'incidence défavorable potentielle du régime de recapitalisation interne proposé sur les notations s'est estompée, le calendrier de mise en œuvre pouvant s'étaler sur deux ans ou plus et se prolonger jusqu'en 2018 ou après.

Le 25 janvier 2016, Moody's a revu à la baisse les notations de la dette à long terme de la Banque, lesquelles ont diminué d'un cran et sont passées de « Aa2 » à « Aa3 », tout en confirmant la cote « P-1 » attribuée à ses dépôts à court terme. La perspective de la Banque est toujours « négative », comme celle des autres banques canadiennes, en raison du régime de recapitalisation interne proposé susmentionné.

Le 27 janvier 2016, Fitch a confirmé la cote « AA- » attribuée à la dette à long terme de la Banque de même que la cote « F1+ » attribuée à sa dette à court terme. Fitch a également confirmé la perspective « stable » de la Banque.

La Banque continue de croire qu'elle conservera des notations de crédit élevées.

## Situation financière

Au 31 janvier 2016, le total des actifs de la Banque s'élevait à 920 milliards de dollars, en hausse de 63 milliards de dollars ou de 7 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2015. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des actifs s'est accru de 38 milliards de dollars ou de 4 %.

Les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 5 milliards de dollars ou de 5 % par rapport à ce qu'ils étaient au 31 octobre 2015.

Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, les actifs détenus à des fins de transaction ont augmenté de 2 milliards de dollars par rapport à ceux au 31 octobre 2015, ce qui traduit d'abord et avant tout la hausse des titres détenus à des fins de transaction du fait de l'augmentation des titres d'emprunt du gouvernement canadien et des actions ordinaires détenus.

Les titres pris en pension et les titres empruntés ont progressé de 9 milliards de dollars, ce qui correspond à 5 milliards de dollars après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, essentiellement du fait d'une augmentation des activités liées aux services aux clients et aux services commerciaux. Les actifs liés aux instruments dérivés ont augmenté de 11 milliards de dollars, d'abord et avant tout du fait de la conversion des devises et de l'intensification de l'activité du marché.

Les titres de placement ont augmenté de 17 milliards de dollars ou de 40 % par rapport au 31 octobre 2015.

Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, les titres de placement ont progressé de 15 milliards de dollars, essentiellement du fait de la hausse des titres détenus jusqu'à l'échéance. Au 31 janvier 2016, le profit latent sur les titres disponibles à la vente, compte tenu de l'incidence des couvertures admissibles, s'établissait à 24 millions de dollars, en baisse de 243 millions de dollars par rapport à celui au 31 octobre 2015. La baisse s'explique d'abord et avant tout par les profits réalisés sur les sorties et par le fléchissement des valeurs de marché des titres.

Les prêts ont progressé de 18 milliards de dollars ou de 4 % depuis le 31 octobre 2015. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, les prêts ont augmenté de 10 milliards de dollars ou de 2 %. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 1 milliard de dollars, surtout en Amérique latine, la croissance sous-jacente des prêts hypothécaires à l'habitation au Canada ayant été largement annulée par la liquidation graduelle prévue des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont augmenté de 4 milliards de dollars en raison principalement de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de JPMorgan Chase Bank et de la croissance au Canada ainsi qu'en Amérique latine. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 6 milliards de dollars, surtout aux États-Unis et au Canada.

Les passifs totalisaient 864 milliards de dollars au 31 janvier 2016, en hausse de 61 milliards de dollars ou de 8 % par rapport à ceux au 31 octobre 2015. Après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises, le total des passifs s'est accru de 36 milliards de dollars ou de 5 %.

Le total des dépôts a affiché une hausse de 30 milliards de dollars, ce qui correspond à 12 milliards de dollars après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises. Les dépôts de particuliers ont augmenté de 3 milliards de dollars, principalement en Amérique latine et au Canada, alors que les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont progressé de 6 milliards de dollars, essentiellement au Canada et aux États-Unis.

Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont progressé de 12 milliards de dollars alors que les obligations relatives aux titres vendus à découvert ont affiché une hausse de 4 milliards de dollars, ce qui correspond à une augmentation de 9 milliards de dollars et de 3 milliards de dollars, respectivement, après ajustement pour exclure l'incidence de la conversion des devises. Les passifs liés aux instruments dérivés ont augmenté de 9 milliards de dollars. Une hausse semblable a été observée pour les actifs liés aux instruments dérivés.

Le total des capitaux propres a progressé de 2 176 millions de dollars depuis le 31 octobre 2015. Cette augmentation traduit le montant du bénéfice diminué des dividendes payés pour l'exercice à l'étude, soit 943 millions de dollars, l'émission d'actions privilégiées de 350 millions de dollars et la hausse de 946 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, essentiellement en raison des profits de change latents sur les investissements de la Banque dans ses établissements à l'étranger, facteur annulé en partie par l'augmentation de la juste valeur de l'obligation nette au titre des prestations de retraite. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par le rachat et l'annulation de quelque 1,2 million d'actions ordinaires de 65 millions de dollars aux termes de l'offre de rachat dans le cours normal des activités.

## Gestion du capital

La Banque Scotia est déterminée à conserver un capital solide pour pouvoir assumer les risques inhérents à ses activités diversifiées. Le cadre de gestion du capital de la Banque comporte un processus interne exhaustif d'évaluation de la suffisance du capital visant à assurer que la Banque dispose d'un capital suffisant pour lui permettre de faire face aux risques actuels et futurs et d'atteindre ses objectifs stratégiques. Les principales composantes du processus interne d'évaluation de la suffisance du capital de la Banque comprennent une saine gouvernance d'entreprise, la constitution d'un cadre de tolérance au risque complet pour la Banque, une gestion et une surveillance du capital sur une base courante, mais aussi prospective, et l'utilisation de paramètres financiers appropriés qui mettent en corrélation le risque et le capital, notamment les mesures des fonds propres économiques et réglementaires. Les pratiques de la Banque en matière de gestion du capital n'ont pas changé par rapport à celles décrites aux pages 39 à 49 de son rapport annuel 2015.

## Mise en œuvre du cadre de Bâle III

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance du capital publiées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« CBCB »), lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Bâle III s'appuie sur les règles énoncées dans le document intitulé *Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé* (Bâle II). Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires fondés sur le risque sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques. Bâle III fournit également des lignes directrices en matière de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »), lesquelles stipulent que pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres non ordinaires doivent être convertibles en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur déterminé. Depuis le 31 décembre 2012, tous les instruments de fonds propres non ordinaires émis doivent satisfaire à ces exigences relatives aux FPUNV pour être admissibles en tant que fonds propres réglementaires.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, les règles de Bâle III du CBCB contiennent des dispositions transitoires applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres non ordinaires qui ne sont pas admissibles se fait sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur quatre ans. À compter de janvier 2019, les banques seront tenues d'appliquer les nouvelles exigences minimales liées aux actifs pondérés en fonction des risques suivantes : un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de 4,5 % et un volant de conservation des fonds propres de 2,5 %, pour un total de 7 %, un ratio minimal de T1 de 8,5 % et un ratio total des fonds propres de 10,5 %.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf pour son report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, qui seront introduites progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014. Conformément aux exigences du BSIF, au 31 janvier 2016, les facteurs scalaires appliqués dans le calcul du ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, du ratio des fonds propres de T1 et du ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, ce qui correspond aux facteurs scalaires appliqués en 2015.

Depuis le premier trimestre de 2013, le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BSI), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier s'entend des fonds propres de T1 aux termes de Bâle III, divisés par une mesure de l'exposition qui tient compte des actifs au bilan et des engagements hors bilan, des dérivés et des cessions temporaires de titres, selon la définition qui est donnée à ces expressions dans Bâle III. En janvier 2014, le CBCB a publié des modifications au cadre du ratio de levier de Bâle III et a indiqué que le calibrage définitif sera achevé d'ici 2017, en vue de son intégration au premier pilier (exigences de fonds propres minimums) en janvier 2018.

En octobre 2014, le BSIF a publié ses lignes directrices sur les exigences de levier, qui exposent les grandes lignes de l'application du ratio de levier de Bâle III au Canada et du remplacement du ratio actifs/fonds propres existant à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un important coussin d'exploitation au-delà du minimum exigé de 3 %. Les informations à fournir aux termes du document intitulé *Exigences en matière de divulgation publique au titre du ratio de levier de Bâle III*, publié par le BSIF en septembre 2014, sont présentées dans les informations complémentaires sur le capital réglementaire du premier trimestre de 2015.

## Ratios de fonds propres

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires de la Banque se composaient de ce qui suit :

	Aux	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015
(en millions de dollars)	Adoption tout compris	Adoption tout compris
Actions ordinaires et assimilées de T1	37 645 \$	36 965 \$
Fonds propres de T1	41 983	41 366
Fonds propres réglementaires totaux	50 413	48 230
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>1)</sup>	374 457 \$	357 995 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 <sup>1)</sup>	375 365	358 780
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres <sup>1)</sup>	376 143	359 453
Ratios de fonds propres (en %) :		
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,1	10,3
Ratio de T1	11,2	11,5
Ratio total des fonds propres	13,4	13,4
Levier		
Exposition du ratio de levier	1 037 881 \$	980 212 \$
Ratio de levier (en %)	4,0	4,2

1) Les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement, aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient à 0,64, à 0,71 et à 0,77, respectivement, en 2016 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 octobre 2015).

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque de 10,1 % a diminué d'environ 20 points de base pour le trimestre à l'étude, ce qui traduit d'abord et avant tout l'incidence des prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite sur le cumul des autres éléments du résultat global ainsi que l'incidence des acquisitions conclues au cours du trimestre.

Le ratio de levier a été ramené à 4,0 % au 31 janvier 2016, essentiellement en raison de l'augmentation de l'exposition du ratio de levier découlant de la croissance interne des actifs inscrits à l'état de la situation financière, de l'incidence des prestations de retraite, de la conversion des devises et des acquisitions conclues au cours du trimestre.

La Banque maintient toujours une solide situation de trésorerie. Au 31 janvier 2016, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres et le ratio de levier aux termes des dispositions d'adoption tout compris de Bâle III dépassaient amplement les exigences minimales.

## Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 janvier 2016, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 37,6 milliards de dollars (37,0 milliards de dollars au 31 octobre 2015), en hausse de quelque 0,6 milliard de dollars pour le trimestre à l'étude, ce qui s'explique d'abord et avant tout par les facteurs suivants :

- une autogénération de capital de 0,9 milliard de dollars;
- une hausse de 0,9 milliard de dollars du cumul des autres éléments du résultat global, essentiellement en raison de profits de change, neutralisés en partie par l'augmentation des passifs liés aux prestations de retraite et autres avantages postérieurs au départ à la retraite.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par :

- une augmentation des déductions de fonds propres liées à un seuil de 0,7 milliard de dollars;
- une augmentation des autres déductions de capital et ajustements réglementaires de 0,5 milliard de dollars.

Les changements susmentionnés ainsi que l'émission d'actions privilégiées FPUNV de 350 millions de dollars, après déduction du retrait graduel de 10 % des actions privilégiées non admissibles, ont également eu une incidence sur le ratio des fonds propres de T1 et le ratio total des fonds propres. En outre, le total des fonds propres s'est accru par suite de l'émission de débentures subordonnées FPUNV d'environ 2,5 milliards de dollars, neutralisée en partie par le rachat de débentures subordonnées non FPUNV de 1,0 milliard de dollars au cours du trimestre.

## Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont progressé de 16,5 milliards de dollars ou de 4,6 % au cours du trimestre pour s'établir à 374,5 milliards de dollars. La hausse s'explique en grande partie par les facteurs suivants :

- 10,6 milliards de dollars en raison de l'incidence de l'affaiblissement du dollar canadien sur les actifs libellés dans d'autres monnaies;
- 4,7 milliards de dollars en raison de la croissance des prêts aux particuliers et des prêts aux entreprises;
- 1,9 milliard de dollars en raison de la croissance des actifs pondérés en fonction des risques au titre des placements sous forme de titres de créance et du risque de contrepartie;
- 1,8 milliard de dollars en raison de l'incidence des acquisitions au cours du trimestre.

Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par :

- une baisse de 2,8 milliards de dollars des actifs pondérés en fonction des risques découlant de changements apportés aux modèles et aux politiques.

## Informations à fournir sur les banques d'importance systémique mondiale (BISM)

En 2013, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CBCB »), de concert avec le Conseil de stabilité financière (le « FSF »), a publié un document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes*, qui évalue l'importance systémique des banques au regard du système financier mondial et de l'ensemble de l'économie. Les banques dont l'exposition du ratio de levier aux termes de Bâle III est supérieure à 200 milliards d'euros ou celles classées comme étant une BISM au cours de la dernière année sont tenues de participer au sondage annuel.

Le CBCB définit les indicateurs des BISM comme étant la taille des banques, leur interdépendance, l'infrastructure financière pour les services qu'elles fournissent, leur activité transfrontalière et leur complexité. Par conséquent, les indicateurs des BISM fournis ci-après sont calculés selon des instructions précises données par le CBCB et pourraient ne pas être directement comparables aux autres informations présentées.

Selon la plus récente évaluation que le FSB a communiquée en novembre 2015, la Banque n'était pas considérée comme une BISM d'après les indicateurs au 31 octobre 2014. Elle est toutefois tenue de présenter la valeur de ses indicateurs, conformément au document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale – Obligations additionnelles*, révisé par le BSIF en 2015. Les informations figurant ci-après sont fondées sur l'exercice de la Banque.

Aux 31 octobre et pour les exercices clos à ces dates (en millions de dollars)<sup>1)</sup>

Catégorie <sup>2)</sup>	Indicateur <sup>2)</sup>	2015	2014
Activité transfrontalière	Créances transfrontalières	377 002 \$	332 324 \$
	Passifs transfrontaliers	296 266	267 083
Taille	Expositions totales telles que définies par le ratio de levier de Bâle III	992 591	909 625
Interdépendance	Actifs dans le système financier	134 859	115 415
	Passifs dans le système financier	62 395	66 635
	Titres en circulation	264 446	256 438
Substituabilité/ infrastructure financière	Activité de paiement	13 645 943	15 584 805
	Actifs sous garde	262 976	252 437
	Valeurs des transactions placées sur les marchés obligataires et boursiers	51 001	50 150
Complexité	Valeur notionnelle des dérivés de gré à gré	4 646 428	4 597 204
	Titres détenus à des fins de transaction et disponibles à la vente	43 938	57 879
	Actifs de niveau 3	3 190	4 106

1) Les informations sont fondées sur la définition réglementaire de la consolidation.

2) Selon la définition donnée dans le document intitulé *Banques d'importance systémique mondiale : méthodologie révisée d'évaluation et exigence additionnelle de capacité d'absorption des pertes*, publié par le CBCB en juillet 2013.

## Modifications touchant les indicateurs des BISM

En 2015, l'activité transfrontalière et la taille ont augmenté, essentiellement en raison de l'incidence de la conversion des devises. L'activité de paiement a diminué, ce qui traduit d'abord et avant tout la baisse des paiements en eurodollars et en livres sterling, neutralisée en partie par la hausse des paiements en dollars américains et canadiens. Les autres variations d'un exercice à l'autre reflètent en grande partie l'évolution de l'activité commerciale.

## Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. Les rachats aux termes de l'offre se termineront le 1<sup>er</sup> juin 2016 ou lorsque la Banque aura terminé ses rachats, selon la première de ces deux éventualités. Au cours du premier trimestre de 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,2 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,45 \$ par action (au 31 janvier 2016, 9,2 millions d'actions avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 59,16 \$ aux termes de l'offre.) La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats d'actions ordinaires.

## Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 29 février 2016, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,72 \$ par action, ce qui représente une augmentation de 0,02 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 avril 2016 aux actionnaires inscrits le 5 avril 2016.

## Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante de l'état de la situation financière de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique « Gestion du risque », à la page 7. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 151 du rapport annuel 2015 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Pendant le trimestre à l'étude, les variations de la juste valeur des instruments financiers ont, en règle générale, découlé d'une conjoncture normale en ce qui a trait à l'économie, au secteur et au marché.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 76 du rapport annuel 2015 de la Banque).

Au 31 janvier 2016, les montants notionnels des instruments dérivés totalisaient 5 050 milliards de dollars, contre 5 019 milliards de dollars au 31 octobre 2015. La variation trimestrielle traduit en grande partie la conversion des devises, neutralisée par la diminution des contrats sur marchandises. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 4 721 milliards de dollars (4 694 milliards de dollars au 31 octobre 2015), dont une tranche de 3 046 milliards de dollars doit être réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 janvier 2016 (3 065 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 51,1 milliards de dollars, contre 47,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015. Cette variation depuis le 31 octobre 2015 est largement attribuable à la hausse de la valeur de marché des contrats dérivés et à l'incidence de la conversion des devises.

## Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 52 du rapport annuel 2015 de la Banque. La nature et de l'étendue des expositions de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

## Arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent.

Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 49 à 52 du rapport annuel 2015 de la Banque.

## Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée.

Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme de conventions d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de rechange dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 4,2 milliards de dollars au 31 janvier 2016 (3,9 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 janvier 2016, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 2,7 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). Au 31 janvier 2016, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 2,7 milliards de dollars (2,5 milliards de dollars au 31 octobre 2015). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2015.

## Autres arrangements ne figurant pas à l'état de la situation financière

Le montant des garanties et des autres engagements indirects a augmenté de 6,7 % depuis le 31 octobre 2015, ce qui s'explique par l'incidence de la conversion des devises sur les engagements de prêt non prélevés et l'accroissement des engagements liés aux activités de prêt de titres. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous « Revenus autres que d'intérêts – Services bancaires » se sont établies à 138 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, comparativement à 130 millions de dollars pour le trimestre précédent.

## Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de réagir aux faits nouveaux en matière de réglementation à l'échelle mondiale, comme les exigences en matière de fonds propres et de liquidités aux termes des normes mondiales établies par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (« Bâle III »), les réformes des dérivés négociés hors Bourse, les mesures de protection des consommateurs et les réformes financières ciblées, notamment la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la « loi intitulée Dodd-Frank Act »). La Banque continue de surveiller activement l'évolution de ces sujets et d'autres questions, et elle s'efforce de minimiser leur incidence sur ses activités, s'il en est.

### Régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques et règles fiscales proposées

Le 21 avril 2015, le gouvernement fédéral a confirmé son intention de mettre en place un régime de « recapitalisation interne » (le « régime de protection des contribuables et de recapitalisation des banques ») visant les six principales banques canadiennes, y compris La Banque de Nouvelle-Écosse, désignées comme des banques d'importance systémique intérieure (« BIS »). Le gouvernement fédéral compte introduire des modifications à la loi de manière à améliorer la trousse d'outils de résolution à l'intention des BIS, y compris la mise en œuvre du cadre de protection des contribuables et de recapitalisation des banques, la réglementation et les lignes directrices connexes devant suivre plus tard. Cette proposition, introduite en août 2014, vise i) à protéger les contribuables contre l'obligation de recapitaliser une BIS dans le cas peu probable où elle ferait faillite et ii) à préserver la solidité du système financier canadien en précisant que les actionnaires et les créanciers d'une banque assument les pertes, leur donnant ainsi des incitatifs plus importants à surveiller les activités de prise de risques de la banque. Le régime proposé ne s'appliquerait qu'à certaines dettes non garanties et non aux dépôts de particuliers, et il comprendrait un pouvoir de conversion conféré par la loi permettant la conversion permanente des passifs admissibles d'une banque non viable en actions ordinaires. Les BIS seraient également soumises à des exigences en matière de capacité d'absorption minimales visant à assurer qu'elles sont en mesure de résister à des pertes importantes et d'être bien capitalisées à l'issue d'une conversion, ainsi qu'à des exigences d'information et de présentation exhaustives. Le régime ne s'appliquerait qu'aux passifs admissibles émis après la mise en œuvre du régime proposé et ne viserait pas de manière rétroactive les passifs en cours. La version définitive du régime de recapitalisation interne proposé n'a pas encore été arrêtée, et les changements proposés pourraient avoir une incidence défavorable sur le coût du financement de la Banque.

### Propositions tirées du budget fédéral

Les règles fiscales proposées dans le budget fédéral canadien de 2015 à l'égard des arrangements de capitaux propres synthétiques, si elles sont promulguées, modifieront la déductibilité fiscale de certains dividendes au Canada payés ou à payer après le 31 octobre 2015, dans certaines circonstances. Le 31 juillet 2015, le ministère des Finances du Canada a publié un avant-projet de loi qui comprend certaines modifications aux règles, y compris le report de la pleine mise en œuvre jusqu'en mai 2017. Bien que la Banque continue d'évaluer l'incidence de ces règles fiscales proposées, celles-ci ne sont pas susceptibles d'influer de manière importante sur les résultats financiers globaux de la Banque.

### Loi intitulée Dodd-Frank Act

L'article 619 de la loi intitulée Dodd-Frank Act, mieux connu sous le nom de « règle Volcker », se répercute sur nos activités mondiales puisqu'elle régit la Banque et chacune de ses filiales et sociétés affiliées (sous réserve de certaines exceptions et exclusions). La règle Volcker impose des interdictions et des restrictions aux banques et à leurs sociétés affiliées en ce qui a trait à leurs activités de négociation et d'investissement pour leur propre compte et à leurs activités de parrainage visant des fonds de couverture ou des fonds de placement privés. La Banque a élaboré un programme de conformité à l'échelle de l'entreprise visant l'évaluation, la surveillance et la reddition de comptes en matière de conformité à la règle Volcker, qui est entrée en vigueur le 21 juillet 2015. Ces facteurs ne sont pas susceptibles d'influer de manière importante sur les résultats financiers globaux de la Banque.

Le 18 février 2014, le conseil des gouverneurs du Système fédéral de réserve (la « Réserve fédérale ») des États-Unis a approuvé les règles définitives visant la mise en application des normes prudentielles plus strictes et des exigences portant sur l'application anticipée de mesures correctives figurant dans les articles 165 et 166 de la loi intitulée Dodd-Frank Act (la « règle FBO ») en ce qui a trait aux sociétés de portefeuille bancaires et aux banques étrangères. La *Regulation YY* met en œuvre certaines dispositions de l'article 165 qui exigent que le conseil de la Réserve fédérale établisse des normes prudentielles plus strictes en ce qui a trait aux sociétés de portefeuille bancaires et aux banques étrangères dont l'actif consolidé total dépasse 50 milliards de dollars, ce qui est le cas de la Banque. L'objectif global de l'article 165 et de la *Regulation YY* consiste à resserrer les règles visant les activités des banques étrangères aux États-Unis en exigeant une attestation des fonds propres dans le pays d'origine en conformité avec le dispositif de fonds propres des règles de Bâle, des essais dans des conditions critiques des fonds propres dans le pays d'origine comparables aux normes américaines, le maintien d'un volant de liquidités pour les succursales et agences américaines de même que la mise en place d'un comité de gestion des risques et la nomination d'un chef de la gestion des risques aux États-Unis. La Banque a nommé un chef de la gestion des risques aux États-Unis, mis sur pied un comité de gestion du risque aux États-Unis et s'assurera d'être en conformité avec les règles finales d'ici leur entrée en vigueur, en juillet 2016. La Banque n'est actuellement pas tenue de former une société de portefeuille intermédiaire américaine aux termes de la règle finale.

Le 5 août 2015, la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis a adopté plusieurs mesures visant l'achèvement de son cadre réglementaire à l'intention des courtiers et grands opérateurs concluant des swaps sur titres de participation, conformément aux exigences de la loi intitulée *Dodd-Frank Act*. La SEC a adopté à l'unanimité les règles définitives portant sur le processus d'inscription des courtiers et grands opérateurs concluant des swaps sur titres de participation, dont les formulaires détaillés que les inscrits seront tenus de déposer. La date d'inscription n'a pas encore été arrêtée, et elle est tributaire de la réglementation additionnelle que pourrait mettre en place la SEC. La Banque, qui est actuellement inscrite en tant que courtier concluant des swaps auprès de la Commodity Futures Trading Commission, est d'avis qu'elle sera de tenue de s'inscrire en tant que courtier concluant des swaps sur titres auprès de la SEC.

## Réforme des dérivés négociés hors Bourse

En mars 2015, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire et l'Organisation internationale des commissions de valeurs ont publié un cadre établissant des normes minimales en matière d'exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement à l'intention des entités financières non exemptes et des entités non financières d'importance systémique (les « lignes directrices du CBCB »). Tout au long de 2014 et de 2015, les organismes de réglementation dans le monde ont proposé des règles nationales reposant sur les lignes directrices du CBCB. En octobre 2015, le BSIF a publié la version préliminaire de la ligne directrice E-22, *Exigences de marge pour les dérivés non compensés centralement*, afin d'intégrer l'essentiel des lignes directrices du CBCB (la « ligne directrice E-22 »). La version définitive de la ligne directrice E-22 entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2016. La Banque continue d'évaluer l'incidence de la ligne directrice E-22, et elle s'attend à satisfaire à toutes les obligations de la ligne directrice E-22 lorsque celle-ci entrera en vigueur.

## Loi intitulée *Foreign Account Tax Compliance Act* (la « FATCA »)

La FATCA est une loi américaine conçue dans le but d'empêcher les contribuables américains d'utiliser des comptes à l'extérieur des États-Unis dans le but de se soustraire à l'impôt. La FATCA ainsi que certaines lois locales connexes dans certains pays exigent désormais que les institutions financières présentent annuellement des informations sur certains comptes détenus par des contribuables américains à l'extérieur des États-Unis. Ces informations sont communiquées à l'Internal Revenue Service des États-Unis directement ou par l'intermédiaire d'organismes réglementaires locaux. Dans le cadre d'un projet nommé la « FATCA mondiale », plus de 100 pays membres de l'OCDE se sont engagés à échanger automatiquement des renseignements ayant trait aux comptes détenus par des personnes dont la résidence fiscale se trouve dans un pays signataire par l'entremise d'une Norme d'échange automatique. Sa mise en œuvre est prévue pour janvier 2016 dans les pays qui ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Plus de quarante pays où la Banque Scotia exerce des activités ont adhéré à la Norme d'échange automatique, et 17 d'entre eux ont décidé de procéder à une adoption anticipée. Sous la gouverne d'un bureau chargé du programme à l'échelle de l'entreprise, des équipes de projets dédiées dans chacun des secteurs d'activités de la Banque travaillent à répondre à chacune des exigences de la FATCA à l'échelle mondiale tout en réduisant au minimum les conséquences négatives sur l'expérience des clients.

La Banque respectera toutes les obligations aux termes de la FATCA et d'autres programmes d'échange d'informations fiscales conformément aux réglementations locales.

## Méthodes comptables et contrôles

### Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées aux fins des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2015 de la Banque. Il y a lieu de se reporter à la note 3 afférente aux états financiers consolidés annuels figurant dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements sur ses principales méthodes comptables.

### Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les règlements édictés par d'autres organismes de réglementation, dont le BSIF.

La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur ses états financiers consolidés.

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015, à l'exception de ce qui suit.

### Contrats de location

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur.

Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée à la date d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, jusqu'à la date d'application initiale de l'IFRS 16. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location, ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale.

Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

### Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

### Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées aux pages 107 et 194 du rapport annuel 2015 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

## Perspectives économiques

L'économie mondiale affiche une croissance modeste. Bon nombre de pays et de régions se ressentent des ajustements structurels continus, du repli sans fin des prix des marchandises et de la volatilité croissante sur les marchés financiers. D'importants écarts de performance sont apparus, la Chine et l'Inde affichant des taux de croissance relativement robustes, quoique moins élevés, tandis que le Brésil, la Russie et le Venezuela sont en récession. En Europe, dans la région Asie-Pacifique et en Amérique, les gains de productivité subissent les contrecoups des mesures de réduction de la capacité excédentaire dans plusieurs secteurs industriels et secteurs des marchandises, ainsi que de gains démographiques et de productivité moins favorables.

Néanmoins, les dépenses de consommation progressent à un rythme relativement soutenu aux États-Unis, malgré une certaine recrudescence du ralentissement de la croissance générale en début d'année du fait de l'élargissement du déficit commercial et d'un réalignement des stocks. Les achats de véhicules et de logements affichent une tendance haussière, les ménages américains profitant du pouvoir d'achat amélioré que leur confèrent la création d'emplois et la hausse des revenus, en plus de bénéficier de la chute des prix de l'essence et des taux hypothécaires. Le Canada est avantagé par le renforcement de la demande des États-Unis, les exportations étant favorisées par la monnaie plus faible. L'activité dans les pays de la région Asie-Pacifique est mitigée. Le secteur manufacturier mexicain, fort concurrentiel, bénéficie de la reprise des dépenses de consommation aux États-Unis, tandis que le Chili, le Pérou et la Colombie s'ajustent au ralentissement de leurs échanges internationaux et au rééquilibrage des marchés des marchandises mondiaux.

Nous nous attendons à ce que la croissance mondiale s'accélère graduellement jusqu'à la fin de l'année. Parmi les facteurs qui alimenteront cet essor, notons la faiblesse des coûts d'emprunt et des prix de l'énergie, la croissance continue des dépenses des ménages américains, le réalignement de plusieurs devises en regard du dollar américain et la mise en place de mesures de relance supplémentaires dans plusieurs pays.

## Données par secteurs d'exploitation

Pour le trimestre écoulé, la Banque a modifié sa méthode d'attribution du capital de manière à ce qu'il corresponde à environ 9,5 % des exigences de fonds propres ordinaires selon Bâle III en fonction des risques de crédit, de marché et d'exploitation et du levier propres à chaque secteur d'activité, et elle a délaissé le modèle de capital économique. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'exploitation des périodes précédentes a été retraité.

Réseau canadien (non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) <sup>1)</sup>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	1 738 \$	1 657 \$	1 551 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	1 239	1 215	1 181
Total des revenus	2 977	2 872	2 732
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	194	180	165
Charges autres que d'intérêts	1 596	1 553	1 464
Charge d'impôt sur le résultat	312	302	288
<b>Bénéfice net</b>	<b>875 \$</b>	<b>837 \$</b>	<b>815 \$</b>
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	–
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	875 \$	837 \$	815 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	20,8 %	20,2 %	20,9 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars)	304	310	305
Actifs sous gestion (en milliards de dollars)	135	135	130
Actifs moyens (en milliards de dollars)	307 \$	304 \$	297 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	229 \$	224 \$	213 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 15 \$ (31 octobre 2015 – 15 \$; 31 janvier 2015 – 15 \$).

### Bénéfice net

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Le Réseau canadien a dégagé un bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de 875 millions de dollars, en hausse de 60 millions de dollars ou de 7 %. L'élargissement de la marge nette sur intérêts, essentiellement attribuable à la croissance ciblée des actifs et des dépôts, l'incidence du portefeuille de cartes de crédit acquis auprès de JPMorgan Chase Bank (l'« acquisition ») et l'augmentation des revenus autres que d'intérêts ont été partiellement annulés par l'accroissement des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 38 millions de dollars ou de 4 %, en raison surtout de l'augmentation des revenus, de l'incidence de l'acquisition, de la forte croissance des dépôts et de la hausse de la marge sur dépôts, facteurs annulés en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

### Actifs moyens

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les actifs moyens ont progressé de 10 milliards de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 15 milliards de dollars ou de 5 %, laquelle hausse se ventile comme suit : 6 milliards de dollars, ou 9 %, dans le cas des prêts personnels, soit essentiellement des prêts automobiles à la consommation et sur cartes de crédit; 5 milliards de dollars, ou 3 %, dans le cas des prêts hypothécaires à l'habitation; et 4 milliards de dollars, ou 12 %, dans le cas des prêts et acceptations aux entreprises.

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les actifs moyens se sont accrus de 3 milliards de dollars ou de 1 %. Abstraction faite de la liquidation graduelle des portefeuilles de prêts hypothécaires montés par des courtiers de Tangerine et de prêts hypothécaires génériques, les actifs ont augmenté de 4 milliards de dollars ou de 1 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par la hausse de 2 milliards de dollars ou de 3 % des prêts personnels du fait de l'acquisition et des prêts automobiles à la consommation. En outre, les prêts et acceptations aux entreprises ont augmenté de 1 milliard de dollars ou de 2 % alors que les prêts hypothécaires à l'habitation ont progressé de 1 milliard de dollars ou de 1 %.

### Passifs moyens

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les passifs moyens ont grimpé de 16 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui rend compte de la forte croissance de 9 milliards de dollars ou de 15 % des dépôts d'épargne bancaires de particuliers et de 2 milliards de dollars ou de 11 % des comptes de chèques. Des augmentations de 3 milliards de dollars ou de 7 % des comptes d'opérations bancaires de petites entreprises et d'entreprises ainsi que de 5 milliards de dollars ou de 29 % des dépôts liés à la gestion de patrimoine ont également été enregistrées. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse de 3 milliards de dollars ou de 4 % des dépôts à terme à faible marge.

#### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les passifs moyens ont augmenté de 5 milliards de dollars ou de 2 %, ce qui rend compte d'une forte croissance de 3 milliards de dollars ou de 21 % des dépôts liés à la gestion de patrimoine ainsi que de 2 milliards de dollars ou de 2 % des comptes de chèques et d'épargne de particuliers.

### Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Les ASG ont atteint 135 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 5 milliards de dollars ou de 4 % par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent et est stable par rapport à ceux du trimestre précédent, du fait des ventes nettes, contrebalancées par la détérioration du marché. Les ASA se sont chiffrés à 304 milliards de dollars, en baisse de 1 milliard de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 6 milliards de dollars ou de 2 % par rapport au trimestre précédent, du fait de la détérioration du marché, annulée en partie par les ventes nettes.

## Revenus d'intérêts nets

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 1 738 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 187 millions de dollars ou de 12 %. La hausse traduit l'augmentation de 19 points de base de la marge, qui s'est établie à 2,35 %, ainsi que la croissance des actifs et des dépôts. La hausse de la marge reflète d'abord et avant tout l'augmentation des écarts sur les prêts personnels, y compris les prêts hypothécaires et les marges de crédit, la progression des cartes de crédit à marge élevée, la liquidation graduelle des prêts hypothécaires de Tangerine dont les écarts sont moins élevés et l'acquisition.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 81 millions de dollars ou de 5 %, en raison de l'acquisition et d'une hausse de 3 points de base de la marge sur dépôts. La marge totale a progressé de 9 points de base.

## Revenus autres que d'intérêts

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 1 239 millions de dollars, en hausse de 58 millions de dollars ou de 5 %, par suite surtout de la croissance des revenus tirés des fonds communs de placement et des activités de courtage attribuable à la croissance des actifs, de l'augmentation des revenus sur cartes et des autres revenus.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les revenus autres que d'intérêts se sont accrus de 24 millions de dollars ou de 2 %, principalement grâce à la hausse des revenus sur cartes et des autres revenus.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 194 millions de dollars, en hausse par rapport à 165 millions de dollars, essentiellement du fait de l'augmentation des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant en grande partie de la croissance des prêts dont les écarts sont plus élevés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, en hausse de 3 points de base.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 194 millions de dollars, soit une progression de 14 millions de dollars, du fait d'une hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers traduisant essentiellement la croissance des prêts dont les écarts sont plus élevés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 26 points de base, soit une hausse de 2 points de base.

## Charges autres que d'intérêts

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 596 millions de dollars, en hausse de 132 millions de dollars ou de 9 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts ont progressé de 93 millions de dollars ou de 6 %, essentiellement du fait de l'augmentation des dépenses liées aux technologies et aux projets de même que des hausses salariales, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par les avantages découlant des initiatives de réduction des coûts.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Les charges autres que d'intérêts ont affiché une hausse de 43 millions de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de l'incidence de l'acquisition, les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables, l'augmentation des investissements dans les technologies et la hausse saisonnière de la rémunération fondée sur des actions ayant été neutralisées par le fléchissement des coûts de commercialisation.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,3 %, ce qui représente une légère hausse par rapport à 26,1 % au trimestre correspondant de l'exercice précédent et une légère baisse par rapport à 26,5 % pour le trimestre précédent.

## Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale) <sup>1)</sup>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	1 558 \$	1 510 \$	1 349 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>2)</sup>	892	847	726
Total des revenus	2 450	2 357	2 075
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	291	284	285
Charges autres que d'intérêts	1 411	1 373	1 204
Charge d'impôt sur le résultat	187	136	122
<b>Bénéfice net</b>	<b>561 \$</b>	<b>564 \$</b>	<b>464 \$</b>
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	56 \$	60 \$	47 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	505 \$	504 \$	417 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	13,1%	13,1%	12,6%
Actifs moyens (en milliards de dollars)	143 \$	135 \$	120 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	108 \$	99 \$	89 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Compte tenu du revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant des participations dans des sociétés associées de 122 \$ (31 octobre 2015 – 112 \$; 31 octobre 2015 – 108 \$).

## Bénéfice net

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres des Opérations internationales s'est établi à 505 millions de dollars. Le bénéfice net a augmenté de 21 %, ce qui reflète l'incidence favorable de la conversion des devises et les revenus découlant de la forte croissance des prêts, des dépôts et des frais en Amérique latine, facteurs neutralisés en partie par le recul des avantages fiscaux.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a totalisé 505 millions de dollars, ce qui est comparable au montant de 504 millions de dollars inscrit au trimestre précédent. L'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, la forte croissance des prêts et des frais et le contrôle rigoureux des coûts ont été annulés par la diminution des avantages fiscaux.

## Actifs moyens

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les actifs moyens se sont accrus de 23 milliards de dollars ou de 19 % pour s'établir à 143 milliards de dollars, ce qui traduit l'incidence favorable de la conversion des devises, les acquisitions et la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est respectivement établie à 8 % et à 11 %. La croissance interne des prêts aux particuliers découle d'une progression de 12 % en Amérique latine, une légère croissance de 2 % ayant été enregistrée aux Antilles et en Amérique centrale. La croissance sous-jacente des prêts aux entreprises reflète une augmentation de 17 % en Amérique latine, annulée en partie par un repli de 4 % aux Antilles et en Amérique centrale.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les actifs moyens se sont établis à 143 milliards de dollars, ce qui représente une augmentation de 8 milliards de dollars ou de 6 % découlant de l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, de même que de la forte croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, la croissance des prêts aux particuliers et aux entreprises s'est établie à 3 %, essentiellement grâce à l'Amérique latine.

## Passifs moyens

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les passifs moyens se sont accrus de 19 milliards de dollars ou de 22 % pour s'élever à 108 milliards de dollars, en raison de l'incidence favorable de la conversion des devises, des acquisitions et de la forte croissance interne de 17 % des dépôts de particuliers et d'entreprises.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les passifs moyens se sont accrus de 9 milliards de dollars ou de 10 %, ce qui s'explique par l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, de même que par la forte croissance sous-jacente de 4 % des dépôts de particuliers et d'entreprises.

## Revenus d'intérêts nets

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 209 millions de dollars ou de 16 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions ainsi que par la forte croissance des volumes, ces facteurs ayant été neutralisés en partie par le fléchissement de la marge nette sur intérêts. La marge nette sur intérêts a diminué de 14 points de base pour se fixer à 4,57 %, essentiellement du fait de la composition des actifs et de la croissance des actifs dont les écarts sont peu élevés. L'incidence des acquisitions a neutralisé en partie la baisse des marges en Amérique latine.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont grimpé de 48 millions de dollars ou de 3 % pour s'établir à 1 558 millions de dollars. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises et des acquisitions, les revenus d'intérêts nets ont progressé de 1 %, la forte croissance des actifs ayant été annulée en partie par la baisse de la marge. La marge nette sur intérêts a diminué de 13 points de base pour se fixer à 4,57 %, du fait des acquisitions conclues récemment, des modifications dans la composition des actifs, les actifs liés aux entreprises dont le rendement est peu élevé ayant enregistré une croissance relativement forte, et du recul de la marge au Mexique et au Chili.

## Revenus autres que d'intérêts

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont progressé de 166 millions de dollars ou de 23 %, ce qui s'explique en grande partie par l'incidence favorable de la conversion des devises, les acquisitions et la forte croissance des frais sous-jacents. Les revenus de frais et de commissions sous-jacents ont augmenté de 9 %, d'abord et avant tout en raison de la hausse des revenus de frais tirés des transactions et des revenus sur cartes, surtout en Amérique latine.

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 45 millions de dollars ou de 5 % pour s'établir à 892 millions de dollars, en raison surtout de l'incidence de la conversion des devises et des acquisitions. La forte croissance des frais et l'apport accru des participations dans des sociétés associées ont été neutralisés en partie par le fléchissement des revenus provenant des activités de transaction et des profits nets sur les titres de placement.

## Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### *Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 291 millions de dollars, en hausse de 6 millions de dollars ou de 2 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré, passant de 133 points de base à 114 points de base, les dotations étant demeurées relativement stables malgré la forte croissance des prêts. La hausse des dotations au titre des prêts aux particuliers aux Antilles et en Amérique centrale a été largement annulée par la baisse des dotations en Amérique latine, surtout au Mexique et en Colombie. Les dotations au titre des prêts aux entreprises sont demeurées stables, les améliorations aux Antilles ayant été contrebalancées par l'augmentation des dotations en Amérique latine, en partie du fait de la diminution des avantages découlant des acquisitions.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est élevée à 291 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 7 millions de dollars attribuable à l'augmentation des dotations au titre des prêts aux entreprises. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est amélioré, passant de 117 points de base à 114 points de base. Les dotations au titre des prêts aux particuliers sont demeurées stables, la légère augmentation des dotations en Amérique latine ayant été annulée par la diminution des dotations aux Antilles et en Amérique centrale. L'augmentation des dotations au titre des prêts aux entreprises s'explique d'abord et avant tout par la hausse des dotations en Amérique latine, surtout en Colombie et au Mexique, annulée en partie par la baisse des dotations au Pérou.

## Charges autres que d'intérêts

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 207 millions de dollars ou de 17 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Abstraction faite des acquisitions et de l'incidence défavorable de la conversion des devises, les charges ont progressé de 6 %, ce qui s'explique d'abord et avant tout par l'augmentation du volume d'activités et par des hausses découlant de l'inflation.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont totalisé 1 411 millions de dollars, en hausse de 38 millions de dollars ou de 3 %. Abstraction faite de l'incidence défavorable de la conversion des devises et des acquisitions, les charges sous-jacentes ont fléchi de 1 %, en partie du fait de l'incidence favorable des mesures de compression des coûts. La gestion des dépenses demeure une priorité absolue.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif a été porté à 25,1 %, par rapport à 20,8 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 19,4 % pour le trimestre précédent, ce qui s'explique par la diminution des avantages fiscaux en Amérique latine, en particulier au Mexique.

## Services bancaires et marchés mondiaux

<i>(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>1)</sup></i>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets	302 \$	273 \$	267 \$
Revenus autres que d'intérêts	746	656	765
Total des revenus	1 048	929	1 032
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	54	27	13
Charges autres que d'intérêts	507	450	465
Charge d'impôt sur le résultat	121	127	150
<b>Bénéfice net</b>	<b>366 \$</b>	<b>325 \$</b>	<b>404 \$</b>
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	- \$	- \$	- \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	366 \$	325 \$	404 \$
<b>Autres mesures</b>			
Rendement des capitaux propres <sup>1)</sup>	11,4 %	10,5 %	13,9 %
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	358 \$	341 \$	339 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	265 \$	242 \$	238 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

## Bénéfice net

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 366 millions de dollars, soit une baisse de 38 millions de dollars ou de 9 % qui s'explique essentiellement par la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et, dans une moindre mesure, par l'apport moindre des activités liées aux titres, aux services bancaires d'investissement et aux devises. Ces facteurs ont été neutralisés en partie par l'accroissement des résultats tirés des métaux précieux et par l'incidence favorable de la conversion des devises.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 41 millions de dollars ou de 13 %. Cette hausse traduit d'abord et avant tout les excellents résultats des activités liées aux titres, aux métaux précieux et aux services bancaires aux entreprises, annulés en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et le fléchissement des résultats tirés des services bancaires d'investissement.

## Actifs moyens

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les actifs moyens ont atteint 358 milliards de dollars, soit une augmentation de 19 milliards de dollars ou de 6 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les actifs se sont repliés de 16 milliards de dollars ou de 5 %, la hausse liée aux prêts et acceptations aux entreprises ayant été largement annulée par la diminution liée aux actifs détenus à des fins de transaction et aux titres pris en pension.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les actifs moyens ont progressé de 17 milliards de dollars ou de 5 %. Abstraction faite de l'incidence de la conversion des devises, les actifs moyens ont augmenté de 8 milliards de dollars ou de 2 %, essentiellement en raison de la hausse de 5 milliards de dollars des actifs détenus à des fins de transaction et de celle de 4 milliards de dollars des prêts et acceptations aux entreprises.

## Passifs moyens

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les passifs moyens ont atteint 265 milliards de dollars, soit une augmentation de 27 milliards de dollars ou de 11 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens ont augmenté de 1 milliard de dollars.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les passifs moyens ont augmenté de 23 milliards de dollars ou de 9 %. Abstraction faite de l'incidence favorable de la conversion des devises, les passifs moyens se sont accrûs de 16 milliards de dollars ou de 7 %, ce qui s'explique par la croissance de 7 milliards de dollars des dépôts autres que de particuliers et par celle de 7 milliards de dollars des passifs liés aux marchés financiers.

## Revenus d'intérêts nets

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 302 millions de dollars, en hausse de 35 millions de dollars ou de 13 %. Cette augmentation s'explique en grande partie par la hausse du volume des prêts et des dépôts au Canada, aux États-Unis et en Europe, neutralisée en partie par la baisse du volume en Asie. La compression des marges en Europe et en Asie a annulé en partie la croissance des volumes.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 29 millions de dollars ou de 11 %, du fait surtout de la hausse des commissions de montage de prêts et du volume de prêts aux États-Unis et au Canada, contrebalancés en partie par la légère baisse de la marge nette sur intérêts.

## Revenus autres que d'intérêts

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 746 millions de dollars, soit un recul de 19 millions de dollars ou de 2 %. L'augmentation des revenus tirés des métaux précieux et des transactions sur titres à revenu fixe a été largement contrebalancée par la diminution des commissions de placement et des honoraires de services-conseils.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les revenus autres que d'intérêts ont augmenté de 90 millions de dollars ou de 14 %, ce qui est attribuable à la hausse des revenus provenant des activités de transaction et des frais bancaires.

## Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 54 millions de dollars, soit une augmentation de 41 millions de dollars qui est d'abord et avant tout attribuable à des dotations se rapportant à un petit nombre de prêts dans le secteur du pétrole et du gaz. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 27 points de base, comparativement à 8 points de base.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a affiché une croissance de 27 millions de dollars, laquelle est essentiellement attribuable à des dotations se rapportant à un petit nombre de prêts dans le secteur du pétrole et du gaz. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a progressé de 13 points de base.

## Charges autres que d'intérêts

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 507 millions de dollars, en hausse de 42 millions de dollars ou de 9 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'incidence défavorable de la conversion des devises de même que par les hausses salariales et l'augmentation des frais liés aux technologies, facteurs neutralisés en partie par le fléchissement de la rémunération liée à la performance.

*Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015*

Les charges autres que d'intérêts ont progressé de 57 millions de dollars ou de 13 %, en raison surtout de la hausse saisonnière de la charge de rémunération fondée sur des actions et des avantages du personnel, ainsi que de l'augmentation des frais liés aux technologies.

## Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 24,8 %, en baisse de 2,3 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 3,3 % par rapport au trimestre précédent. Cette diminution traduit essentiellement le repli des bénéfices dans les territoires où l'impôt est élevé pour le trimestre écoulé.

Autres <sup>1)</sup> <i>(non audité) (en millions de dollars)</i> <i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)<sup>2)</sup></i>	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Résultat sectoriel</b>			
Revenus d'intérêts nets <sup>3)</sup>	(79)\$	(69)\$	2 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3) 4)</sup>	(31)	36	22
Total des revenus	(110)	(33)	24
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	–	60	–
Charges autres que d'intérêts	54	(90)	64
Charge d'impôt sur le résultat <sup>3)</sup>	(176)	(120)	(83)
<b>Bénéfice net</b>	<b>12 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>43 \$</b>
Bénéfice net attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	<b>12 \$</b>	<b>117 \$</b>	<b>43 \$</b>
<b>Autres mesures</b>			
Actifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	<b>103 \$</b>	101 \$	79 \$
Passifs moyens <i>(en milliards de dollars)</i>	<b>254 \$</b>	263 \$	245 \$

1) Ce secteur comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

## RAPPORT DE GESTION

- 2) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.
- 3) Ce poste comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt présentée dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat à hauteur de 149 \$ (31 octobre 2015 – 73 \$; 31 janvier 2015 – 92 \$) pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net.
- 4) Le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées à hauteur de (35 \$) [31 octobre 2015 – (31 \$); 31 janvier 2015 – (33 \$)].

Le secteur Autres regroupe la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les autres revenus d'exploitation et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, qui sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale. L'élimination s'est chiffrée à 149 millions de dollars pour le premier trimestre, contre 92 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 73 millions de dollars pour le trimestre précédent.

Le revenu net découlant de participations dans des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du premier trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 12 millions de dollars par rapport à 43 millions de dollars. L'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif a été contrebalancé en partie par la diminution des charges et de l'impôt.

### Comparaison du premier trimestre de 2016 et du quatrième trimestre de 2015

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est élevé à 12 millions de dollars, contre 117 millions de dollars. Les résultats du trimestre précédent tenaient compte d'un avantage net de 151 millions de dollars (204 millions de dollars avant impôt) découlant d'une diminution de l'obligation au titre des prestations de retraite constituées par suite des changements apportés au régime de retraite principal de la Banque, d'une hausse de 44 millions de dollars (60 millions de dollars avant impôt) du compte de correction de valeur collectif au titre des prêts productifs ainsi que de coûts de restructuration de 45 millions de dollars (61 millions de dollars avant impôt) à la consolidation des activités de services partagés au Canada. Les résultats du trimestre écoulé tiennent également compte d'une diminution des profits nets sur les titres de placement et de l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif.

## Faits saillants par secteurs géographiques

	Trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<i>(non audité) (en millions de dollars)</i>			
<b>Bénéfice net par secteurs géographiques</b>			
Canada	997 \$	990 \$	969 \$
États-Unis	128	107	172
Mexique	70	87	101
Pérou	158	136	100
Chili	68	82	44
Colombie	35	50	44
Autres pays	372	335	325
Ajustements du siège social	(14)	56	(29)
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 814 \$</b>	<b>1 843 \$</b>	<b>1 726 \$</b>
<i>Actifs moyens (en milliards de dollars)</i>			
Canada	520 \$	509 \$	493 \$
États-Unis	129	131	117
Mexique	28	26	25
Pérou	24	23	18
Chili	19	18	16
Colombie	10	10	10
Autres pays	168	152	144
Ajustements du siège social	13	12	12
<b>Total</b>	<b>911 \$</b>	<b>881 \$</b>	<b>835 \$</b>

## Faits saillants financiers trimestriels

	Trimestres clos les							
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 juillet 2015	30 avril 2015	31 janvier 2015	31 octobre 2014	31 juillet 2014	30 avril 2014
<i>(non audité)</i>								
Total des revenus <i>(en millions de dollars)</i>	6 365 \$	6 125 \$	6 124 \$	5 937 \$	5 863 \$	5 747 \$	6 487 \$	5 725 \$
Total des revenus (BMEF <sup>1)</sup> ) <i>(en millions de dollars)</i>	6 514	6 198	6 232	6 054	5 955	5 848	6 576	5 809
Bénéfice net <i>(en millions de dollars)</i>	1 814	1 843	1 847	1 797	1 726	1 438	2 351	1 800
Bénéfice de base par action <i>(en dollars)</i>	1,44	1,46	1,46	1,43	1,36	1,10	1,86	1,40
Bénéfice dilué par action <i>(en dollars)</i>	1,43	1,45	1,45	1,42	1,35	1,10	1,85	1,39

1) Le détail des mesures non conformes aux PCGR est présenté à la page 4.

## Données sur les actions

	Montant (en millions de dollars)	Dividende	Taux de dividende (%)	Nombre de titres en circulation (en milliers)
Au 31 janvier 2016				
<b>Actions ordinaires<sup>1)</sup></b>	15 172 \$	0,70 \$	–	1 202 563
<b>Actions privilégiées</b>				
Actions privilégiées de Série 14 <sup>2)</sup>	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées de Série 15 <sup>2)</sup>	345	0,281250	4,50	13 800
Actions privilégiées de Série 16 <sup>2)</sup>	345	0,328125	5,25	13 800
Actions privilégiées de Série 17 <sup>2)</sup>	230	0,350000	5,60	9 200
Actions privilégiées de Série 18 <sup>2)(3)(4)</sup>	187	0,209375	3,35	7 498
Actions privilégiées de Série 19 <sup>2)(3)(5)</sup>	158	0,153938	2,46	6 302
Actions privilégiées de Série 20 <sup>2)(3)(6)</sup>	201	0,225625	3,61	8 039
Actions privilégiées de Série 21 <sup>2)(3)(7)</sup>	149	0,132063	2,11	5 961
Actions privilégiées de Série 22 <sup>2)(3)(8)</sup>	234	0,239375	3,83	9 377
Actions privilégiées de Série 23 <sup>2)(3)(9)</sup>	66	0,143313	2,29	2 623
Actions privilégiées de Série 30 <sup>2)(3)(10)</sup>	154	0,113750	1,82	6 143
Actions privilégiées de Série 31 <sup>2)(3)(11)</sup>	111	0,088313	1,41	4 457
Actions privilégiées de Série 32 <sup>2)(3)(12)(13)</sup>	409	0,231250	3,70	16 346
Actions privilégiées de série 33 <sup>2)(3)(13)(14)</sup>	–	–	1,84	–
Actions privilégiées de série 34 <sup>2)(15)(16)</sup>	350	–	5,50	14 000
<b>Titres fiduciaires</b>				
Titres fiduciaires – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia <sup>17a,c,d)</sup>	750	28,25	5,650	750
Titres fiduciaires de catégorie 1 – Série 2009-1 émis par la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia <sup>17b,c,d)</sup>	650	39,01	7,802	650
<b>Débetures subordonnées FPUNV</b>				
Débetures subordonnées échéant en mars 2027			1 250	2,58
Débetures subordonnées échéant en décembre 2025 <sup>18)</sup>			750	3,37
Débetures subordonnées échéant en décembre 2025 <sup>19)</sup>			1 250 US	4,50
<b>Options</b>				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires <sup>1)(20)</sup>				23 340
<p>1) Les dividendes sur les actions ordinaires sont versés sur une base trimestrielle. Au 19 février 2016, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 202 343 milliers et à 23 304 milliers.</p> <p>2) Ces actions donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif.</p> <p>3) Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion (se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements).</p> <p>4) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>5) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 2,05 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 avril 2018.</p> <p>6) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 octobre 2013, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>7) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,70 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 octobre 2018.</p> <p>8) À l'issue de la période initiale de cinq ans à taux fixe, qui a pris fin le 25 janvier 2014, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>9) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les Bons du Trésor du Canada, majoré de 1,88 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 janvier 2019.</p> <p>10) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 25 avril 2015, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>11) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,00 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 25 avril 2020.</p> <p>12) À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, qui a pris fin le 1<sup>er</sup> février 2016, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>13) Le 2 février 2016, 5 184 milliers des 16 346 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 32 ont été converties en actions privilégiées à dividende non cumulatif de série 33. Les détenteurs d'actions privilégiées de série 32 qui n'auront pas converti celles-ci en actions privilégiées de série 33 en date du 27 avril 2016 recevront un dividende, lorsqu'il sera déclaré, le cas échéant, de 0,133899 \$ par action, ce qui représente un paiement mixte de 0,015205 \$ par action pour la période allant du 27 janvier 2016 au 1<sup>er</sup> février 2016 et de 0,118693 \$ par action pour la période allant du 2 février 2016 au 25 avril 2016. Pour la période allant du 27 janvier 2016 au 1<sup>er</sup> février 2016, les détenteurs d'actions privilégiées de série 32 qui auront choisi de convertir leur actions en actions privilégiées de série 33 recevront un paiement de 0,015205 \$ par action le 2 février 2016.</p> <p>14) Les dividendes lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, seront calculés au moyen du rendement sur trois mois offert par les bons du Trésor du gouvernement du Canada, majoré de 1,34 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$, avec révision chaque trimestre jusqu'au 1<sup>er</sup> février 2021. Le 27 avril 2016, les détenteurs d'actions privilégiées de série 33 recevront un dividende, lorsqu'il sera déclaré, le cas échéant, de 0,105690 \$ par action pour la période allant du 2 février 2016 au 25 avril 2016.</p> <p>15) Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 14 000 milliers d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pour 350 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Se reporter à la note 11 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que plus bas pour obtenir davantage de détails.</p> <p>16) Le dividende initial, s'il est déclaré, le cas échéant, sera payable le 27 avril 2016 et sera de 0,4973 \$ l'action. Les dividendes, lorsqu'ils seront déclarés, le cas échéant, pour la période initiale de cinq ans se terminant le 25 avril 2016, seront de 0,34375 \$ par action. À l'issue de la période à taux fixe initiale de cinq ans, ainsi que tous les cinq ans par la suite, les dividendes seront calculés au moyen du rendement sur cinq ans offert par les effets du gouvernement du Canada, majoré de 4,51 %, cette somme étant multipliée par 25,00 \$.</p> <p>17a) Le 28 septembre 2006, la Fiducie de Capital Banque Scotia a émis 750 000 titres fiduciaires de la Banque Scotia de série 2006-1 (« TFB Scotia II de série 2006-1 »). Les TFB Scotia II de série 2006-1 donnent droit à une distribution semestrielle en trésorerie fixe et non cumulatif de 28,25 \$ par titre. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, ces titres pouvaient être rachetés en totalité si certains changements sont apportés à l'impôt ou aux fonds propres réglementaires, ou en totalité ou en partie le 30 décembre 2011, ou à toute date de distribution par la suite, au gré de la Fiducie de Capital Banque Scotia. Les titres pourront être échangés en tout temps, au gré du porteur, contre des actions privilégiées de série S à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série S donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie de 0,4875 \$ par tranche d'action de 25,00 \$ (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque). Dans certaines circonstances décrites au paragraphe 17c) ci-dessous, les TFB Scotia II de série 2006-1 seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série T à dividende non cumulatif de la Banque. Les actions de série T donneront droit à un dividende semestriel en trésorerie non cumulatif de 0,625 \$ par tranche d'action de 25,00 \$. Si les TFB Scotia II de série 2006-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées de série T de la Banque, cette dernière deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.</p> <p>17b) Le 7 mai 2009, la Fiducie de catégorie 1 (Tier 1) Banque Scotia a émis 650 000 titres fiduciaires de catégorie 1 Banque Scotia de série 2009-1 (« TFB Scotia III de série 2009-1 »). Les intérêts sont payables semestriellement le dernier jour de juin et de décembre jusqu'au 30 juin 2019 et s'élèvent à 39,01 \$ par TFB Scotia III de série 2009-1. Après le 30 juin 2019 et</p>				

chaque cinquième anniversaire par la suite jusqu'au 30 juin 2104, le taux d'intérêt sur les TFB Scotia III de série 2009-1 sera rajusté à un taux d'intérêt annuel correspondant au rendement des obligations du Canada sur cinq ans à ce moment, majoré de 7,05 %. À compter du 30 juin 2014, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, les TFB Scotia III de série 2009-1 pourront être rachetés en totalité ou en partie. Dans les circonstances décrites au paragraphe 17c) ci-dessous, les TFB Scotia III de série 2009-1, y compris l'intérêt couru et impayé sur ceux-ci, seraient échangés d'office sans le consentement de leurs porteurs contre des actions privilégiées de série R à dividende non cumulatif nouvellement émises de la Banque. En outre, dans certaines circonstances, les porteurs de TFB Scotia III de série 2009-1 pourraient être tenus d'investir l'intérêt payé sur ceux-ci dans une nouvelle série d'actions privilégiées à dividende non cumulatif émises par la Banque (chacune de ces séries est désignée par la Banque sous le nom « actions privilégiées dans un cas de report »). Si les TFB Scotia III de série 2009-1 sont échangés d'office contre des actions privilégiées, la Banque deviendra le seul bénéficiaire de la Fiducie.

- 17c) Les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 peuvent être échangés d'office, sans le consentement de leurs porteurs, contre des actions privilégiées à dividende non cumulatif de la Banque lorsque : i) des procédures sont entamées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque ou de ses actifs; iii) le ratio de T1 de la Banque est inférieur à 5 % ou le ratio total des fonds propres est inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant ordonne à la Banque d'augmenter ses fonds propres ou de fournir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à cet échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette ordonnance.
- 17d) Aucune distribution en trésorerie ne sera versée sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1 si la Banque ne déclare pas de dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, si aucune action privilégiée n'est en circulation, sur ses actions ordinaires. Dans un tel cas, le montant net des fonds distribuables de la Fiducie sera payable à la Banque à titre de détenteur de la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie ne verse pas en totalité les distributions semestrielles sur les TFB Scotia II de série 2006-1 et les TFB Scotia III de série 2009-1, la Banque ne déclarera aucun dividende sur ses actions privilégiées ou ses actions ordinaires pour une période donnée (se reporter aux passages de la note 24 afférente aux états financiers consolidés du rapport annuel 2015 de la Banque).
- 18) Le 8 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 8 décembre 2025 d'un montant de 750 millions de dollars.
- 19) Le 16 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 16 décembre 2025 d'un montant de 1,25 milliard de dollars américains.
- 20) Comprend 145 036 options d'achat d'actions assorties de droits à l'appréciation des actions (« composante DAA »).

Les provisions relatives aux FPUNV exigent la conversion d'instruments de fonds propres en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, ou que l'administration fédérale ou une administration provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou d'une subdivision politique ou d'un agent de celle-ci, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Si une telle conversion devait avoir lieu, les actions privilégiées FPUNV de séries 34 et 35 en circulation seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 100 % multiplié par la valeur de l'action de 25,00 \$, majoré des dividendes déclarés et impayés, divisé par le prix de conversion. Les débentures subordonnées FPUNV échéant le 30 mars 2027, le 8 décembre 2025 et le 16 décembre 2025 seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 150 % de la valeur nominale majorée des intérêts courus et impayés, divisée par le prix de conversion. Le prix de conversion correspond i) au prix plancher de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements à la survenance de certains événements décrits dans les suppléments de prospectus respectifs) ou, s'il est supérieur, ii) au cours actuel des actions ordinaires de la Banque au moment de l'événement déclencheur (moyenne pondérée sur 10 jours). Selon l'hypothèse d'un prix plancher de 5,00 \$ et compte non tenu de l'incidence des intérêts courus et impayés (le cas échéant) et des dividendes déclarés mais non payés (le cas échéant), le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion des débentures subordonnées et des actions privilégiées serait de 1 196 millions d'actions ordinaires, ce qui se traduirait par une augmentation de 99 % des actions ordinaires en circulation sur la base des actions ordinaires en circulation au 31 janvier 2016.

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 des états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2015.

## État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Aux	
		31 janvier 2016	31 octobre 2015
<b>Actifs</b>			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	5	75 253 \$	73 927 \$
Métaux précieux		9 408	10 550
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>			
Titres		84 322	78 380
Prêts		17 960	18 341
Autres		1 994	2 419
		104 276	99 140
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		296	320
Titres pris en pension et titres empruntés		96 267	87 312
Instruments financiers dérivés		51 958	41 003
Titres de placement	6	60 427	43 216
<b>Prêts</b>			
Prêts hypothécaires à l'habitation		219 047	217 498
Prêts personnels et sur cartes de crédit		95 382	91 477
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques		166 478	153 850
		480 907	462 825
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	8b)	4 354	4 197
		476 553	458 628
<b>Autres</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		10 416	10 296
Immobilisations corporelles		2 339	2 286
Participations dans des sociétés associées	9	4 307	4 033
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		11 620	11 449
Actifs d'impôt différé		2 294	2 034
Autres actifs		14 199	12 303
		45 175	42 401
<b>Total des actifs</b>		<b>919 613 \$</b>	<b>856 497 \$</b>
<b>Passifs</b>			
<b>Dépôts</b>			
Dépôts de particuliers	10	194 770 \$	190 044 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	10	395 737	375 144
Dépôts d'institutions financières	10	40 384	35 731
		630 891	600 919
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net		1 582	1 486
<b>Autres</b>			
Acceptations		10 416	10 296
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		23 718	20 212
Instruments financiers dérivés		53 871	45 270
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		89 470	77 015
Débitures subordonnées	11	7 759	6 182
Autres passifs		46 251	41 638
		231 485	200 613
<b>Total des passifs</b>		<b>863 958</b>	<b>803 018</b>
<b>Capitaux propres</b>			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires			
Actions ordinaires	11	15 172	15 141
Résultats non distribués		32 150	31 316
Cumul des autres éléments du résultat global		3 401	2 455
Autres réserves		173	173
		50 896	49 085
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		50 896	49 085
Actions privilégiées	11	3 284	2 934
		54 180	52 019
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		54 180	52 019
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		1 475	1 460
		55 655	53 479
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>55 655</b>	<b>53 479</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>		<b>919 613 \$</b>	<b>856 497 \$</b>

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les		
		31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Revenus</b>				
<b>Revenus d'intérêts</b>				
Prêts		5 022 \$	4 849 \$	4 707 \$
Titres		267	225	233
Titres pris en pension et titres empruntés		39	41	40
Dépôts auprès d'autres institutions financières		88	72	69
		<b>5 416</b>	<b>5 187</b>	<b>5 049</b>
<b>Charges d'intérêts</b>				
Dépôts		1 582	1 508	1 575
Débitures subordonnées		61	49	45
Autres		254	259	260
		<b>1 897</b>	<b>1 816</b>	<b>1 880</b>
<b>Revenus d'intérêts nets</b>		<b>3 519</b>	<b>3 371</b>	<b>3 169</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>				
Services bancaires	16	905	873	810
Gestion de patrimoine	16	827	809	799
Commissions de placement et autres honoraires de services-conseils		79	109	130
Opérations de change à des fins autres que de transaction		135	122	124
Revenus provenant des activités de transaction		291	277	320
Profit net sur la vente de titres de placement		130	182	182
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		102	96	90
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		154	147	130
Autres		223	139	109
		<b>2 846</b>	<b>2 754</b>	<b>2 694</b>
<b>Total des revenus</b>		<b>6 365</b>	<b>6 125</b>	<b>5 863</b>
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		539	551	463
		<b>5 826</b>	<b>5 574</b>	<b>5 400</b>
<b>Charges autres que d'intérêts</b>				
Salaires et avantages du personnel		1 820	1 544	1 714
Locaux et technologie		545	564	490
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		159	157	139
Communications		112	110	106
Publicité et prospection		142	184	128
Honoraires		149	161	114
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		110	88	87
Autres		531	478	419
		<b>3 568</b>	<b>3 286</b>	<b>3 197</b>
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>		<b>2 258</b>	<b>2 288</b>	<b>2 203</b>
Charge d'impôt sur le résultat		444	445	477
<b>Bénéfice net</b>		<b>1 814 \$</b>	<b>1 843 \$</b>	<b>1 726 \$</b>
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		56	60	47
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		<b>1 758</b>	<b>1 783</b>	<b>1 679</b>
Actionnaires privilégiés		28	29	30
Actionnaires ordinaires		<b>1 730 \$</b>	<b>1 754 \$</b>	<b>1 649 \$</b>
<b>Bénéfice par action ordinaire (en dollars)</b>				
De base	17	<b>1,44 \$</b>	1,46 \$	1,36 \$
Dilué	17	<b>1,43 \$</b>	1,45 \$	1,35 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé du résultat global

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Bénéfice net</b>	<b>1 814 \$</b>	1 843 \$	1 726 \$
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<b>Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>			
Variation nette des profits (pertes) de change latents :			
Profits (pertes) de change latents, montant net	<b>2 146</b>	(311)	3 421
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>(903)</b>	45	(1 489)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) de change latents, montant net	<b>17</b>	1	35
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	<b>(239)</b>	10	(381)
	<b>1 465</b>	(277)	2 278
Variation nette des profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente :			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	<b>68</b>	(134)	560
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net <sup>1)</sup>	<b>(311)</b>	(176)	(660)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) latents sur les titres disponibles à la vente, montant net	<b>23</b>	24	125
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>(88)</b>	(26)	(179)
	<b>(178)</b>	(308)	(46)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	<b>1 166</b>	(23)	679
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>(1 025)</b>	176	(814)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :			
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	<b>307</b>	(19)	212
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	<b>(270)</b>	61	(248)
	<b>104</b>	111	(99)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	<b>13</b>	(3)	15
<b>Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net</b>			
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :			
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	<b>(600)</b>	332	(865)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>(158)</b>	81	(224)
	<b>(442)</b>	251	(641)
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur			
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	<b>5</b>	12	4
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	<b>1</b>	3	1
	<b>4</b>	9	3
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	<b>(10)</b>	–	–
Autres éléments du résultat global	<b>956</b>	(217)	1 510
<b>Résultat global</b>	<b>2 770 \$</b>	1 626 \$	3 236 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	<b>66</b>	61	65
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	<b>2 704</b>	1 565	3 171
Actionnaires privilégiés	<b>28</b>	29	30
Actionnaires ordinaires	<b>2 676 \$</b>	1 536 \$	3 141 \$

1) Comprend des montants ayant trait aux couvertures admissibles.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## État consolidé des variations des capitaux propres

(non audité) (en millions de dollars)	Cumul des autres éléments du résultat global										Participations de dominant pas le contrôle dans des filiales	Total		
	Actions ordinaires	Résultats non distribués <sup>1)</sup>	Écarts de conversion	Titres disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Quote-part provenant des sociétés associées <sup>2)</sup>	Avantages du personnel <sup>3)</sup>	Risque de crédit propre à l'entité <sup>4)</sup>	Autres réserves <sup>5)</sup>	Total des actions ordinaires			Actions privilégiées	Total des actions ordinaires et privilégiées
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2015</b>	15 141 \$	31 316 \$	2 633 \$	194 \$	7 \$	105 \$	(494)\$	10 \$	173 \$	49 085 \$	2 934 \$	52 019 \$	1 460 \$	53 479 \$
Bénéfice net	—	1 730	—	—	—	—	—	—	—	1 730	28	1 758	56	1 814
Autres éléments du résultat global	—	—	1 455	(177)	104	3	(443)	4	—	946	—	946	10	956
<b>Total du résultat global</b>	— \$	1 730 \$	1 455 \$	(177)\$	104 \$	3 \$	(443)\$	4 \$	— \$	2 676 \$	28 \$	2 704 \$	66 \$	2 770 \$
Actions émises	47	—	—	—	—	—	—	—	(5)	42	350	392	—	392
Actions rachetées	(16)	(49)	—	—	—	—	—	—	—	(65)	—	(65)	—	(65)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	(843)	—	—	—	—	—	—	—	(843)	—	(843)	—	(843)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(28)	(28)	—	(28)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	—	5	5	—	5	—	5
Autres	—	(4)	—	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)	—	(12) <sup>4)</sup>
<b>Solde au 31 janvier 2016</b>	15 172 \$	32 150 \$	4 088 \$	17 \$	111 \$	108 \$	(937)\$	14 \$	173 \$	50 896 \$	3 284 \$	54 180 \$	1 475 \$	55 655 \$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> novembre 2014</b>	15 231 \$	28 609 \$	700 \$	664 \$	(48)\$	113 \$	(480)\$	— \$	176 \$	44 965 \$	2 934 \$	47 899 \$	1 312 \$	49 211 \$
Bénéfice net	—	1 649	—	—	—	—	—	—	—	1 649	30	1 679	47	1 726
Autres éléments du résultat global	—	—	2 264	(48)	(99)	15	(643)	3	—	1 492	—	1 492	18	1 510
<b>Total du résultat global</b>	— \$	1 649 \$	2 264 \$	(48)\$	(99)\$	15 \$	(643)\$	3 \$	— \$	3 141 \$	30 \$	3 171 \$	65 \$	3 236 \$
Actions émises	30	—	—	—	—	—	—	—	(4)	26	—	26	—	26
Actions rachetées	(88)	(357)	—	—	—	—	—	—	—	(445)	—	(445)	—	(445)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	—	(802)	—	—	—	—	—	—	—	(802)	—	(802)	—	(802)
Dividendes versés sur les actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(30)	(30)	—	(30)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Paiements fondés sur des actions	—	—	—	—	—	—	—	—	9	9	—	9	—	9
Autres	—	4	—	—	—	—	—	(5) <sup>5)</sup>	—	(1)	—	(1)	—	(2) <sup>4)</sup>
<b>Solde au 31 janvier 2015</b>	15 173 \$	29 103 \$	2 964 \$	616 \$	(147)\$	128 \$	(1 123)\$	(2)\$	181 \$	46 893 \$	2 934 \$	49 827 \$	1 354 \$	51 181 \$

1) Comprend des résultats non distribués de 65 \$ (31 janvier 2015 – 59 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Représente des montants qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net. La quote-part des sociétés associées de (10) \$ (31 janvier 2015 – néant) ne sera pas reclassée ultérieurement dans le bénéfice net.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 13).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle découlant des regroupements d'entreprises.

5) Représente des ajustements rétrospectifs visant à refléter l'adoption des dispositions de l'IFRS 9 sur le risque de crédit propre à l'entité relativement aux passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net en 2015.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Tableau consolidé des flux de trésorerie

*(non audité) (en millions de dollars)*

	Trimestres clos les	
	31 janvier 2016	31 janvier 2015
<i>Rentrées (sorties) nettes de trésorerie</i>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	1 814 \$	1 726 \$
Ajustements pour :		
Revenus d'intérêts nets	(3 519)	(3 169)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	159	139
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	539	463
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	5	9
Profit net sur la vente de titres de placement	(130)	(182)
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(102)	(90)
Charge d'impôt sur le résultat	444	477
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :		
Actifs détenus à des fins de transaction	(1 851)	9 126
Titres pris en pension et titres empruntés	(5 319)	12 498
Prêts	(9 160)	(3 893)
Dépôts	11 947	1 862
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	2 972	(5 097)
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	8 988	(15 559)
Instruments financiers dérivés, montant net	(1 929)	(24)
Autres, montant net	5 378	4 981
Dividendes perçus	434	270
Intérêts perçus	4 974	4 930
Intérêts versés	(2 040)	(2 107)
Impôt sur le résultat payé	(415)	(510)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	13 189	5 850
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	3 529	(2 426)
Achat de titres de placement	(28 450)	(13 277)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	12 913	13 173
Acquisition/vente de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	(1 743)	–
Immobilisations corporelles déduction faite des sorties	(92)	(58)
Autres, montant net	(229)	(452)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(14 072)	(3 040)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit tiré de l'émission de débentures subordonnées	2 465	–
Remboursement de débentures subordonnées	(1 000)	–
Produit de l'émission d'actions privilégiées	350	–
Produit de l'émission d'actions ordinaires	46	28
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(65)	(445)
Dividendes versés en trésorerie	(871)	(832)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(39)	(21)
Autres, montants nets	581	(847)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 467	(2 117)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	200	361
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	784	1 054
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période <sup>1)</sup>	6 724	5 828
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période <sup>1)</sup>	7 508 \$	6 882 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 5).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

NOTES AFFÉRENTES AUX

## États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

DU PREMIER TRIMESTRE DE 2016

### TABLE DES MATIÈRES

<b>Page</b>	<b>Note</b>	
41	1.	Entité présentant l'information financière
41	2.	Base d'établissement
41	3.	Principales méthodes comptables
41	4.	Prises de position futures en comptabilité
42	5.	Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières
42	6.	Titres de placement
42	7.	Décomptabilisation d'actifs financiers
43	8.	Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances
45	9.	Participations dans des sociétés associées
46	10.	Dépôts
46	11.	Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
47	12.	Gestion du capital
48	13.	Paiements fondés sur des actions
48	14.	Avantages du personnel
49	15.	Secteurs d'exploitation
50	16.	Revenus autres que d'intérêts
50	17.	Résultat par action
51	18.	Instruments financiers
57	19.	Regroupements d'entreprises

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

### 1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

### 2. Base d'établissement

#### Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 janvier 2016 a été autorisée par le conseil d'administration le 1<sup>er</sup> mars 2016.

#### Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
- Instruments financiers dérivés
- Titres de placement disponibles à la vente

#### Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

#### Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux foncièrement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation de titres de placement, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

### 3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont cohérentes avec celles utilisées dans l'établissement des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2015. Les principales méthodes comptables de la Banque sont décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2015.

### 4. Prises de position futures en comptabilité

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes de l'IASB ainsi que les exigences d'autres organismes de réglementation, dont le BSIF.

La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'adoption des nouvelles normes et des normes révisées publiées par l'IASB sur ses états financiers consolidés.

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel 2015 de la Banque, à l'exception de ce qui suit.

#### Contrats de locations

Le 13 janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, aux termes de laquelle un preneur doit comptabiliser un actif au titre du droit d'utiliser le bien loué et un passif correspondant à la valeur actualisée des paiements au titre de la location futurs. L'IFRS 16 donnera lieu à la comptabilisation des contrats de location à l'état de la situation financière de la Banque, y compris ceux actuellement classés dans les contrats de location simple, mais abstraction faite des contrats de location à court terme et de ceux dont l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 conserve l'essentiel des exigences comptables de l'IAS 17 s'appliquant au bailleur. Pour la Banque, l'IFRS 16 entre en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre 2019, et son adoption anticipée est autorisée à la date d'application de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients*, jusqu'à la date d'application initiale de l'IFRS 16. La transition est assortie de mesures pratiques en vertu

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

desquelles la Banque ne sera pas tenue de réévaluer si un contrat constitue ou contient un contrat de location, ni de revoir la comptabilisation des transactions de cession-bail survenues avant la date d'application initiale. Le preneur devra appliquer l'IFRS 16 à ses contrats de location soit rétrospectivement pour chaque période présentée, soit rétrospectivement en constatant l'incidence cumulative de l'application de l'IFRS 16 à la date d'application initiale.

### 5. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

<i>(en millions de dollars)</i>	Aux	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	7 508 \$	6 724 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	67 745	67 203
<b>Total</b>	<b>75 253 \$</b>	<b>73 927 \$</b>

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 7 013 millions de dollars (6 219 millions de dollars au 31 octobre 2015).

### 6. Titres de placement

Les titres de placement comprennent des titres disponibles à la vente de 45 677 millions de dollars (42 565 millions de dollars au 31 octobre 2015) et des titres détenus jusqu'à leur échéance de 14 750 millions de dollars (651 millions de dollars au 31 octobre 2015).

a) Les tableaux qui suivent présentent une analyse des profits et des pertes latents sur les titres disponibles à la vente :

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 janvier 2016			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	8 607 \$	265 \$	16 \$	8 856 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 795	28	7	3 816
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	8 433	34	3	8 464
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	15 997	48	58	15 987
Autres titres de créance	5 766	56	13	5 809
Actions privilégiées	415	4	180	239
Actions ordinaires	1 978	608	80	2 506
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>44 991 \$</b>	<b>1 043 \$</b>	<b>357 \$</b>	<b>45 677 \$</b>

<i>(en millions de dollars)</i>	Au 31 octobre 2015			
	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	7 558 \$	202 \$	11 \$	7 749 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	3 685	25	4	3 706
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	9 806	29	7	9 828
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	12 701	32	50	12 683
Autres titres de créance	5 531	58	12	5 577
Actions privilégiées	413	6	164	255
Actions ordinaires	2 104	706	43	2 767
<b>Total des titres disponibles à la vente</b>	<b>41 798 \$</b>	<b>1 058 \$</b>	<b>291 \$</b>	<b>42 565 \$</b>

Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente de 686 millions de dollars (767 millions de dollars au 31 octobre 2015) est ramené à 24 millions de dollars (267 millions de dollars au 31 octobre 2015) si l'on tient compte de l'incidence des couvertures qualifiées. Le profit net latent sur les titres disponibles à la vente est comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global.

b) Le tableau qui suit présente une analyse de la juste valeur et de la valeur comptable des titres détenus jusqu'à l'échéance

<i>(en millions de dollars)</i>	Juste valeur aux		Valeur comptable aux	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada ou d'une province canadienne	3 077 \$	74 \$	3 064 \$	74 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	5 226	131	5 168	131
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	532	189	528	184
Titres de créance de sociétés	6 007	322	5 990	262
<b>Total des titres détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>14 842 \$</b>	<b>716 \$</b>	<b>14 750 \$</b>	<b>651 \$</b>

### 7. Décomptabilisation d'actifs financiers

#### *Titrisation des prêts hypothécaires à l'habitation*

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société

canadienne d'hypothèque et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »), ou encore à des tiers investisseurs. La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs.

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne réunissent pas les critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2016 <sup>1)</sup>	31 octobre 2015 <sup>1)</sup>
<b>Actifs</b>		
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	17 917 \$	18 313 \$
Autres actifs associés <sup>2)</sup>	3 316	3 296
<b>Passifs</b>		
Valeur comptable des passifs connexes	20 384	20 816

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 21 287 \$ (21 728 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 21 098 \$ (21 416 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 189 \$ (312 \$ au 31 octobre 2015).

2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

### Titrisation de prêts personnels

La Banque titrise une partie de ses créances sur marges de crédit personnelles non garanties sur une base renouvelable au moyen d'une entité structurée consolidée. Les créances demeurent prises en compte dans les prêts personnels à l'état consolidé de la situation financière.

### Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière avec les garanties en trésorerie reçues de la contrepartie, qui sont classées dans les passifs dépôts.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2016 <sup>1)</sup>	31 octobre 2015 <sup>1)</sup>
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :		
Titres mis en pension <sup>2)</sup>	79 819 \$	67 052 \$
Titres prêtés	42 085	41 190
Total	121 904	108 242
Valeur comptable des passifs connexes <sup>3)</sup>	89 470 \$	77 015 \$

1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 121 904 \$ (108 242 \$ au 31 octobre 2015) et la juste valeur des passifs connexes, à 89 470 \$ (77 015 \$ au 31 octobre 2015), ce qui correspond à une position nette de 32 434 \$ (31 227 \$ au 31 octobre 2015).

2) Compte non tenu du surantissement des actifs.

3) Les passifs relatifs aux titres prêtés ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

## 8. Prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

### a) Prêts douteux<sup>1),2),3)</sup>

(en millions de dollars)	Aux					
	31 janvier 2016			31 octobre 2015		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 805 \$	576 <sup>4)</sup> \$	1 229 \$	1 668 \$	529 <sup>4)</sup> \$	1 139 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	1 365	1 346 <sup>4)</sup>	19	1 332	1 327 <sup>4)</sup>	5
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 888	801 <sup>5)</sup>	1 087	1 658	717 <sup>5)</sup>	941
Total	5 058 \$	2 723 \$	2 335 \$	4 658 \$	2 573 \$	2 085 \$
<b>Par secteurs géographiques</b>						
Canada			496 \$			450 \$
États-Unis			2			5
Mexique			85			85
Pérou			208			181
Chili			237			230
Colombie			200			121
Autres pays			1 107			1 013
Total			2 335 \$			2 085 \$

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016 ont totalisé 5 \$ (7 \$ au 31 janvier 2015).

2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 91 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (85 \$ au 31 janvier 2015).

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

- 3) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») relativement à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico. Le montant total des prêts dont la garantie a expiré et qui sont considérés comme étant douteux a totalisé 101 \$ (150 \$ au 31 octobre 2015).
- 4) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts hypothécaires à l'habitation et aux prêts personnels et sur cartes de crédit est évalué sur une base collective.
- 5) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances en ce qui a trait aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement.

b) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2016 et pour le trimestre clos à cette date					
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de la période
Individuel	717 \$	(53)\$	7 \$	106 \$	24 \$	801 \$
Collectif	3 260	(502)	98	437	24	3 317
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	3 977	(555)	105	543	48	4 118
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	220	–	4	(4)	16	236
	<b>4 197 \$</b>	<b>(555)\$</b>	<b>109 \$</b>	<b>539 \$</b>	<b>64 \$</b>	<b>4 354 \$</b>

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2015 et pour l'exercice clos à cette date					
	Solde à l'ouverture de l'exercice	Radiations	Recouvrements	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Individuel	614 \$	(320)\$	52 \$	255 \$	116 \$	717 \$
Collectif	2 856	(1 908)	377	1 721	214	3 260
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	3 470	(2 228)	429	1 976	330	3 977
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	171	(2)	56	(34)	29	220
	<b>3 641 \$</b>	<b>(2 230)\$</b>	<b>485 \$</b>	<b>1 942 \$</b>	<b>359 \$</b>	<b>4 197 \$</b>

Représenté par :

(en millions de dollars)	Aux	
	31 janvier 2016	31 octobre 2015
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts douteux	2 723 \$	2 573 \$
Compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs <sup>2)</sup>	1 395	1 404
Total avant les prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC	4 118	3 977
Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC <sup>1)</sup>	236	220
	<b>4 354 \$</b>	<b>4 197 \$</b>

- 1) Il s'agit du montant brut du compte de correction de valeur pour pertes sur créances, puisque le montant à recevoir de la FDIC est inscrit distinctement dans les autres actifs.
- 2) Le compte de correction de valeur à l'égard des prêts productifs est attribuable aux prêts aux entreprises et aux administrations publiques de 641 \$ (644 \$ au 31 octobre 2015), la tranche restante étant répartie entre des prêts personnels et sur cartes de crédit de 626 \$ (614 \$ au 31 octobre 2015) et des prêts hypothécaires à l'habitation de 128 \$ (146 \$ au 31 octobre 2015).

c) Prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2016		
	Prêts non unifamiliaux	Prêts unifamiliaux	Total
R-G Premier Bank			
Encours du principal	422 \$	2 236 \$	2 658 \$
Ajustements à la juste valeur	147	(294)	(147)
Valeur comptable nette	569	1 942	2 511
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(172)	(64)	(236)
	<b>397 \$</b>	<b>1 878 \$</b>	<b>2 275 \$</b>

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2015		
	Prêts non unifamiliaux	Prêts unifamiliaux	Total
R-G Premier Bank			
Encours du principal	417 \$	2 136 \$	2 553 \$
Ajustements à la juste valeur	136	(291)	(155)
Valeur comptable nette	553	1 845	2 398
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(160)	(60)	(220)
	<b>393 \$</b>	<b>1 785 \$</b>	<b>2 178 \$</b>

Les prêts acquis dans le cadre de l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico sont couverts par des ententes de partage des pertes conclues avec la FDIC. Aux termes de ces ententes, la FDIC garantit 80 % des pertes sur prêts. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances liée à ces prêts est présentée dans l'état consolidé du résultat net déduction faite du montant qui devrait être remboursé par la FDIC. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances est présenté à son montant brut à l'état consolidé de la situation financière. La garantie de la FDIC visant les prêts non unifamiliaux a expiré en 2015, alors que les garanties relatives aux prêts unifamiliaux expireront en avril 2020.

Au 31 janvier 2016, la valeur comptable des prêts acquis aux termes de la garantie de la FDIC s'établissait à 2,3 milliards de dollars (2,2 milliards de dollars au 31 octobre 2015), et la valeur comptable des prêts dont les réclamations pour pertes ont expiré s'établissait à 397 millions de dollars (393 millions de dollars au 31 octobre 2015). Un montant net de 177 millions de dollars (218 millions de dollars au 31 octobre 2015) à recevoir de la FDIC est pris en compte sous « Autres actifs » dans l'état consolidé de la situation financière.

#### d) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux<sup>1)</sup>

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2016 <sup>2),3)</sup>			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 339 \$	469 \$	135 \$	1 943 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	787	391	81	1 259
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	216	62	414	692
<b>Total</b>	<b>2 342 \$</b>	<b>922 \$</b>	<b>630 \$</b>	<b>3 894 \$</b>

  

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2015 <sup>2),3)</sup>			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 256 \$	453 \$	127 \$	1 836 \$
Prêts personnels et sur cartes de crédit	677	360	56	1 093
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	172	73	338	583
<b>Total</b>	<b>2 105 \$</b>	<b>886 \$</b>	<b>521 \$</b>	<b>3 512 \$</b>

- 1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse, étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.
- 2) Exclut les prêts acquis aux termes de la garantie de la Federal Deposit Insurance Corporation (la « FDIC ») et liés à l'acquisition de R-G Premier Bank of Puerto Rico.
- 3) Ces prêts seraient pris en compte dans la détermination d'un niveau approprié pour les comptes de correction de valeur collectifs même s'ils ne sont pas individuellement classés dans les prêts douteux.

## 9. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers <sup>1)</sup>	Aux	
					31 janvier 2016	31 octobre 2015
					Valeur comptable	Valeur comptable
Thanachart Bank Public Company Limited	Thaïlande	Services bancaires	49,0 %	31 décembre 2015	2 600 \$	2 415 \$
Division des Services Financiers de Canadian Tire <sup>2)</sup>	Canada	Services financiers	20,0 %	31 décembre 2015	531	538
Bank of Xi'an Co. Ltd.	Chine	Services bancaires	19,9 %	31 décembre 2015	656	610
Maduro & Curiel's Bank N.V. <sup>3)</sup>	Curaçao	Services bancaires	48,1 %	31 décembre 2015	285	264
Banco del Caribe <sup>4)</sup>	Venezuela	Services bancaires	26,6 %	31 décembre 2015	43	30

- 1) Reflète la date des plus récents états financiers ayant été publiés. Lorsqu'ils sont disponibles, des états financiers dressés par la direction de la société associée ou d'autres informations publiées sont utilisés pour estimer les variations au chapitre de la participation de la Banque depuis les plus récents états financiers publiés.
- 2) L'entente prévoit une option permettant à Canadian Tire de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % d'ici les 10 prochaines années, à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après cette période de 10 ans, et ce, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
- 3) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 janvier 2016, ces réserves s'établissaient à 65 \$ (61 \$ au 31 octobre 2015).
- 4) Au 31 janvier 2016, le montant net total de l'investissement de la Banque dans Banco del Caribe, ainsi que les actifs monétaires composés de la trésorerie et des dividendes à recevoir, ont été convertis au taux SIMADI de 1 \$ US pour 199 VEF (1 \$ US pour 198 VEF au 31 octobre 2015).

## 10. Dépôts

	Aux					31 octobre 2015
	31 janvier 2016					
	Payables à vue <sup>1)</sup>		Payables sur préavis <sup>2)</sup>	Payables à date fixe <sup>3)</sup>	Total	
Portant intérêt	Ne portant pas intérêt	Total				Total
<i>(en millions de dollars)</i>						
Dépôts de particuliers	11 039 \$	5 708 \$	105 184 \$	72 839 \$	194 770 \$	190 044 \$
Dépôts d'entreprises et d'administrations publiques	67 364	21 729	31 647	274 997	395 737	375 144
Dépôts d'institutions financières	2 020	2 387	2 253	33 724	40 384	35 731
	<b>80 423 \$</b>	<b>29 824 \$</b>	<b>139 084<sup>4)</sup>\$</b>	<b>381 560 \$</b>	<b>630 891 \$</b>	600 919 \$
Canada	68 697 \$	15 892	103 344	231 531	419 464 \$	409 415 \$
États-Unis	4 816	355	7 669	72 314	85 154	79 015
Royaume-Uni	–	–	412	19 441	19 853	14 547
Mexique	–	3 688	5 540	7 501	16 729	15 794
Pérou	2 337	528	4 535	8 632	16 032	14 727
Chili	36	1 583	69	7 658	9 346	7 940
Colombie	94	734	2 673	3 179	6 680	6 825
Autres pays	4 443	7 044	14 842	31 304	57 633	52 656
Total <sup>5)</sup>	<b>80 423 \$</b>	<b>29 824</b>	<b>139 084</b>	<b>381 560</b>	<b>630 891 \$</b>	600 919 \$

1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.

2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.

3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.

4) Comprend un montant de 117 \$ au titre des dépôts sans intérêt (120 \$ au 31 octobre 2015).

5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 248 956 \$ (227 320 \$ au 31 octobre 2015), les dépôts libellés en pesos mexicains s'élevaient à 14 829 \$ (14 034 \$ au 31 octobre 2015) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 73 821 \$ (66 860 \$ au 31 octobre 2015).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$<sup>1)</sup>.

<i>(en millions de dollars)</i>	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
<b>Au 31 janvier 2016</b>	<b>37 236 \$</b>	<b>19 948 \$</b>	<b>32 861 \$</b>	<b>90 789 \$</b>	<b>14 368 \$</b>	<b>195 202 \$</b>
Au 31 octobre 2015	24 170 \$	18 890 \$	27 219 \$	90 927 \$	17 231 \$	178 437 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

## 11. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

## Obligations sécurisées

Durant le trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a émis des obligations sécurisées échéant le 14 janvier 2019 de 400 millions de livres sterling et échéant le 21 janvier 2019 de 1 500 millions d'euros aux termes de son Programme d'obligations sécurisées mondiales.

## Débentures subordonnées

Le 8 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 8 décembre 2025 d'un montant de 750 millions de dollars. Les débentures sont remboursables à compter du 8 décembre 2020. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 3,367 % jusqu'au 8 décembre 2020, puis trimestriellement jusqu'au 8 décembre 2025 à un taux égal au taux des acceptations bancaires à 90 jours majoré de 2,19 %. Les débentures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2.

Le 16 décembre 2015, la Banque a émis des débentures subordonnées échéant le 16 décembre 2025 d'un montant de 1 250 millions de dollars américains. L'intérêt sera payable semestriellement à un taux annuel de 4,5 %. Les débentures sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres de T2.

Pour un complément d'information sur les dispositions relatives aux FPUNV des débentures subordonnées, veuillez consulter la note 21 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans le rapport annuel 2015.

Le 22 janvier 2016, la Banque a racheté la totalité des débentures subordonnées à 6,65 % échéant le 22 janvier 2021 alors en circulation pour 100 % de leur montant en principal de 1 000 millions de dollars, majoré des intérêts courus à la date de rachat.

## Actions ordinaires

## Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 29 mai 2015, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités, aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires, soit quelque 2 % des actions ordinaires de la Banque émises et en circulation au 25 mai 2015. Les rachats aux termes de l'offre se termineront le 1<sup>er</sup> juin 2016 ou lorsque la Banque aura terminé ses rachats, selon la première de ces deux éventualités. Au cours du premier trimestre de 2016, la Banque a racheté et annulé environ 1,2 million d'actions ordinaires au prix moyen de 52,45 \$ (au 31 janvier 2016, quelque 9,2 millions d'actions avaient été rachetées et annulées au prix moyen de 59,16 \$ par action aux termes de l'offre). La Banque consultera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats de ses actions ordinaires.

## Actions privilégiées

Le 17 décembre 2015, la Banque a émis 14 millions d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pour 350 millions de dollars, ces actions étant assorties des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Aux termes des dispositions relatives aux FPUNV, les actions privilégiées sont convertibles en un nombre variable d'actions ordinaires, sur une base intégrale et permanente, sans le consentement du porteur, si le BSIF annonce que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, ou si l'administration fédérale ou une administration provinciale canadienne annonce publiquement que la Banque a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou d'une subdivision politique ou d'un agent de celle-ci, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. Si une telle conversion devait avoir lieu, les actions privilégiées seraient alors converties en actions ordinaires selon une formule de conversion automatique correspondant à 100 % fois 25,00 \$ plus les intérêts courus et impayés, divisé par le prix de conversion. Le prix de conversion correspond i) au prix plancher de 5,00 \$ (sous réserve d'ajustements à la survenance de certains événements) ou, s'il est supérieur, ii) au cours actuel des actions ordinaires de la Banque au moment de l'événement déclencheur (moyenne pondérée sur 10 jours). Les détenteurs d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux révisé tous les cinq ans de série 34 pourront choisir de convertir leurs actions en un nombre égal d'actions privilégiées à dividende non cumulatif et à taux variable de série 35 le 26 avril 2021 et chaque 26 avril tous les cinq ans par la suite. Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation, la Banque pourra racheter contre trésorerie les actions privilégiées de série 34 pendant des périodes déterminées. La Banque a déterminé que les actions privilégiées de série 34 sont des instruments hybrides qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a inclus les actions privilégiées de série 34 dans les capitaux propres.

## 12. Gestion du capital

La Banque s'est donné un cadre de gestion du capital afin de mesurer, d'utiliser et de surveiller son capital disponible et d'en évaluer la suffisance. Ce cadre de gestion du capital vise à atteindre les quatre principaux objectifs suivants : dépasser les seuils réglementaires et atteindre les cibles internes de capital à plus long terme, conserver des notations de crédit élevées, gérer le capital en fonction du profil de risque de la Banque et offrir un rendement acceptable aux actionnaires de la Banque.

Le capital est géré conformément à la politique de gestion du capital, qui est approuvée par le conseil d'administration. La haute direction élabore la stratégie en matière de capital et supervise les processus de gestion du capital de la Banque. Les groupes Finance, Trésorerie du Groupe et Gestion du risque global de la Banque jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de la stratégie de la Banque en matière de capital et dans la gestion du capital. Le capital est géré en fonction de mesures des fonds propres réglementaires et de mesures internes.

Même si la Banque est assujettie à plusieurs exigences en matière de capital dans les différentes lignes d'activité et les divers pays dans lesquels elle exerce ses activités, la suffisance des fonds propres est gérée sur une base consolidée. La Banque prend également des mesures pour s'assurer que ses filiales respectent ou dépassent les exigences réglementaires en matière de capital au niveau local. La principale autorité de réglementation à laquelle la Banque doit se conformer à l'égard de la suffisance de ses fonds propres est le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le « BSIF »). Les règles en matière de suffisance des fonds propres au Canada sont conformes dans une large mesure aux normes internationales fixées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CCB »).

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2012, les banques canadiennes sont assujetties aux nouvelles exigences en matière de suffisance des fonds propres publiées par le CCB, lesquelles sont désignées sous le nom de « Bâle III ». Bâle III s'appuie sur les règles énoncées dans le document intitulé Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres – Dispositif révisé (Bâle II). Le BSIF a publié des lignes directrices, des exigences de communication de l'information et des directives en matière d'information à fournir qui sont conformes aux réformes de Bâle III, sauf en ce qui a trait au report des charges au titre des fonds propres à l'égard de l'ajustement de l'évaluation du crédit selon Bâle III, cette charge devant être introduite progressivement sur une période de cinq ans à compter de janvier 2014.

Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires fondés sur le risque sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, un ratio de T1 et un ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par les actifs pondérés en fonction des risques. Bâle III fournit également des lignes directrices en matière de fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV »), lesquelles stipulent que pour être admissibles à titre de fonds propres réglementaires, les instruments de fonds propres non ordinaires doivent être convertibles en actions ordinaires à la survenance d'un événement déclencheur déterminé. Depuis le 31 décembre 2012, tous les instruments de capitaux propres non ordinaires émis doivent satisfaire à ces exigences relatives aux FPUNV pour être admissibles en tant que fonds propres réglementaires.

Afin de permettre aux banques de respecter les nouvelles normes, Bâle III contient des dispositions transitoires applicables du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les exigences transitoires entraîneront la mise en place progressive sur cinq ans de nouvelles déductions et de nouveaux éléments des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Le retrait progressif des instruments de fonds propres qui ne sont pas admissibles se fait sur dix ans et l'introduction progressive d'un volant de conservation des fonds propres, sur quatre ans.

Le BSIF exige que les institutions de dépôt canadiennes appliquent la totalité des réformes stipulées dans l'accord de Bâle III 2019, sans dispositions transitoires d'adoption progressive à l'égard des déductions de fonds propres (adoption dite « tout compris »), et atteignent des ratios minimaux de 7 %, de 8,5 % et de 10,5 % pour ce qui est des actions ordinaires et assimilés de T1, des fonds propres de T1 et du total des fonds propres, respectivement. Le BSIF a également désigné la Banque comme étant une banque d'importance systémique intérieure (BIS), accroissant de 1 % son ratio de fonds propres réglementaires pour toutes les catégories de fonds propres en date du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour le rendre conforme à celui applicable aux banques d'importance systémique à l'échelle mondiale.

Les actifs pondérés en fonction des risques correspondent à l'exposition de la Banque au risque de crédit, au risque de marché et au risque d'exploitation. Ils sont calculés au moyen de l'application d'une combinaison de mesures internes du risque de crédit de la Banque et des pondérations en fonction du risque prescrites par le BSIF à l'exposition au risque au titre d'éléments figurant à l'état de la situation financière ou n'y figurant pas. Aux termes du cadre de Bâle, il existe deux méthodes principales pour le calcul du risque de crédit : l'approche standard, qui fait appel à des pondérations prescrites, et l'approche fondée sur les notations internes, qui permet l'utilisation par une banque de modèles internes pour calculer une partie ou la totalité des données clés qui entrent dans le calcul des fonds propres réglementaires. Les utilisateurs de l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée ») doivent avoir des systèmes de gestion du risque perfectionnés pour calculer des fonds propres réglementaires au titre du risque de crédit. Lorsqu'une banque parvient à prouver sa conformité totale aux exigences de l'approche NI avancée et que le BSIF approuve l'utilisation de cette approche, la banque peut alors l'utiliser pour calculer le capital requis. La Banque utilise l'approche NI avancée pour calculer le risque de crédit à l'égard de ses portefeuilles importants du Canada, des États-Unis et de l'Europe ainsi que d'une proportion importante des portefeuilles de prêts aux sociétés et aux entreprises à l'échelle internationale. La Banque continue d'évaluer la pertinence d'appliquer l'approche NI avancée à ses autres portefeuilles dans l'avenir. En 2012, la Banque a mis en œuvre le cadre révisé par le Comité de Bâle régissant le risque de marché. La Banque utilise l'approche standard pour calculer le capital requis au titre du risque d'exploitation.

Outre les exigences de fonds propres fondées sur le risque, les réformes de Bâle III introduisent un ratio de levier simple, qui n'est pas basé sur le risque et qui vient compléter les exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier s'entend des fonds propres de T1 aux termes de Bâle III divisés par une mesure du risque de levier qui tient compte des actifs inscrits à l'état de la situation financière et des engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière, des dérivés et des transactions de financement sur titres, selon la définition qui est donnée à ces expressions dans les exigences.

En janvier 2014, le CCB a publié des modifications au cadre du ratio de levier de Bâle III. Les modifications du cadre touchent principalement la mesure de l'exposition, c.-à-d. le dénominateur du ratio, et se composent principalement des éléments suivants : des facteurs de conversion en équivalent crédit moins

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

élevés pour certains engagements ne figurant pas à l'état de la situation financière; des précisions supplémentaires quant au traitement des dérivés, des garanties connexes et des transactions financières sur titres; des exigences additionnelles pour les dérivés de crédit souscrits et des exigences minimales en matière de communication de l'information à compter de janvier 2015. Le calibrage définitif sera achevé d'ici 2017, en vue de son intégration au premier pilier (exigences de fonds propres minimums) en janvier 2018.

En octobre 2014, le BSIF a publié sa ligne directrice sur les exigences de levier, qui prévoit l'application du ratio de levier aux termes de Bâle III au Canada et le remplacement de l'ancien ratio actifs/fonds propres à compter du premier trimestre de 2015. Les institutions doivent maintenir un ratio de levier supérieur au ratio minimum de 3 %. Les informations sur le ratio de levier sont conformes aux exigences du BSIF en matière de communication de l'information publiées en septembre 2014. La Banque respecte le ratio de levier autorisé établi par le BSIF.

(en millions de dollars)	Au 31 janvier 2016		Au 31 octobre 2015	
	Adoption tout compris	Dispositions transitoires	Adoption tout compris	Dispositions transitoires
<b>Fonds propres</b>				
Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>1)</sup>	37 645 \$	43 742 \$	36 965 \$	44 811 \$
Fonds propres de T1, montant net <sup>2)</sup>	41 983 \$	44 826 \$	41 366 \$	44 811 \$
Fonds propres réglementaires totaux <sup>2), 3)</sup>	50 413 \$	53 031 \$	48 230 \$	51 501 \$
<b>Actifs pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres<sup>4)</sup></b>				
Actifs pondérés en fonction des risques – Actions ordinaires et assimilées de T1 <sup>4)</sup>	374 457 \$	381 381 \$	357 995 \$	364 824 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Fonds propres de T1 <sup>4)</sup>	375 365 \$	381 381 \$	358 780 \$	364 824 \$
Actifs pondérés en fonction des risques – Total des fonds propres <sup>4)</sup>	376 143 \$	381 381 \$	359 453 \$	364 824 \$
<b>Ratios de fonds propres</b>				
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	10,1 %	11,5 %	10,3 %	12,3 %
Ratio de T1	11,2 %	11,8 %	11,5 %	12,3 %
Ratio total des fonds propres	13,4 %	13,9 %	13,4 %	14,1 %
<b>Levier</b>				
Risque de levier	1 037 881 \$	1 039 339 \$	980 212 \$	983 318 \$
Ratio de levier	4,0 %	4,3 %	4,2 %	4,6 %

1) Les autres ajustements aux actions ordinaires et assimilées de T1 aux termes de l'adoption tout compris comprennent les actifs au titre de régimes de retraite à prestations définies et d'autres éléments. Aux termes des dispositions transitoires, les dispositions comprennent ce qui suit : les déductions aux actions ordinaires et assimilées de T1 aux termes de l'adoption tout compris, multipliées par un facteur transitoire annuel (60 % en 2016; 40 % en 2015) et un ajustement au titre des autres déductions aux éléments de T1 pour lesquelles les autres éléments de T1 sont insuffisants.

2) Les instruments de fonds propres de T1 et de T2 non admissibles peuvent faire l'objet d'un retrait progressif sur dix ans. Les montants présentés au titre des fonds propres réglementaires peuvent être inférieurs à ceux présentés à l'état consolidé de la situation financière.

3) Les autres ajustements des fonds propres de T1 et de T2 aux termes de l'adoption tout compris comprennent les participations ne donnant pas le contrôle admissibles dans des filiales. En outre, les fonds propres de T2 comprennent le compte de correction de valeur pour pertes sur créances collectif admissible et le compte de correction excédentaire. Aux termes des dispositions transitoires, les autres ajustements des fonds propres de T1 et de T2 comprennent le montant non déduit de l'ajustement réglementaire des actions ordinaires et assimilées de T1 qui représentait une déduction des fonds propres de T1 et de T2 selon les règles de Bâle II (comme 50 % des investissements importants dans d'autres institutions financières).

4) Conformément aux exigences du BSIF, les facteurs scalaires appliqués pour calculer le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques pour ajustement de l'évaluation du crédit s'établissaient respectivement à 0,64, à 0,71 et à 0,77 (0,64, 0,71 et 0,77, respectivement, au 31 octobre 2015).

Au 31 janvier 2016, la Banque dépassait largement les cibles en matière de capital établies par le BSIF. Le BSIF a également prescrit un ratio de levier autorisé minimal, que la Banque dépassait au 31 janvier 2016.

### 13. Paiements fondés sur des actions

Au cours du trimestre écoulé, la Banque a attribué 1 263 582 options assorties d'un prix d'exercice de 60,67 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 5,27 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016, la Banque a comptabilisé une hausse de 5 millions de dollars (2 millions de dollars au 31 octobre 2015; 9 millions de dollars au 31 janvier 2015) sous « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

### 14. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque<sup>1)</sup>.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	31 janvier 2016	31 janvier 2015	31 janvier 2016	31 janvier 2015
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	73 \$	75 \$	5 \$	12 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	2	5	14	15
Autres	3	2	1	3
Charge au titre des prestations définies	78 \$	82 \$	20 \$	30 \$
Charge au titre des cotisations définies	9 \$	7 \$	s.o. \$	s.o. \$
Diminution des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel <sup>2)</sup>	(569)\$	(725)\$	(31)\$	(140)\$

1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.

- 2) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

## 15. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en trois secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales et Services bancaires et marchés mondiaux. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés de la Banque contenus dans son rapport annuel 2015. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Les résultats et les actifs et passifs moyens de la Banque Scotia, par secteurs d'exploitation, sont présentés ci-après :

### Pour le trimestre clos le 31 janvier 2016

	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	1 738 \$	1 558 \$	302 \$	(79)\$	3 519 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 239	892	746	(31)	2 846
Total des revenus	2 977	2 450	1 048	(110)	6 365
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	194	291	54	–	539
Charges autres que d'intérêts	1 596	1 411	507	54	3 568
Charge d'impôt sur le résultat	312	187	121	(176)	444
Bénéfice net	875 \$	561 \$	366 \$	12 \$	1 814 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	56 \$	– \$	– \$	56 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	875 \$	505 \$	366 \$	12 \$	1 758 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	307 \$	143 \$	358 \$	103 \$	911 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	229 \$	108 \$	265 \$	254 \$	856 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 149 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 122 \$ pour les Opérations internationales et de (35 \$) pour le secteur Autres.

### Pour le trimestre clos le 31 octobre 2015

	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	1 657 \$	1 510 \$	273 \$	(69)\$	3 371 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 215	847	656	36	2 754
Total des revenus	2 872	2 357	929	(33)	6 125
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	180	284	27	60	551
Charges autres que d'intérêts	1 553	1 373	450	(90)	3 286
Charge d'impôt sur le résultat	302	136	127	(120)	445
Bénéfice net	837 \$	564 \$	325 \$	117 \$	1 843 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	60 \$	– \$	– \$	60 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	837 \$	504 \$	325 \$	117 \$	1 783 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	304 \$	135 \$	341 \$	101 \$	881 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	224 \$	99 \$	242 \$	263 \$	828 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 73 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 112 \$ pour les Opérations internationales et de (31 \$) pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2015

Base de mise en équivalence fiscale <sup>1)</sup> (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres <sup>2)</sup>	Total
Revenus d'intérêts nets	1 551 \$	1 349 \$	267 \$	2 \$	3 169 \$
Revenus autres que d'intérêts <sup>3)</sup>	1 181	726	765	22	2 694
Total des revenus	2 732	2 075	1 032	24	5 863
Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	165	285	13	–	463
Charges autres que d'intérêts	1 464	1 204	465	64	3 197
Charge d'impôt sur le résultat	288	122	150	(83)	477
Bénéfice net	815 \$	464 \$	404 \$	43 \$	1 726 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	47 \$	– \$	– \$	47 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	815 \$	417 \$	404 \$	43 \$	1 679 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	297 \$	120 \$	339 \$	79 \$	835 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	213 \$	89 \$	238 \$	245 \$	785 \$

1) Il y a lieu de se reporter à la page 4 pour obtenir une définition des mesures non conformes aux PCGR.

2) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 92 \$, pour parvenir aux montants présentés dans l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.

3) Comprend le revenu (sur une base de mise en équivalence fiscale) découlant de participations dans des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 108 \$ pour les Opérations internationales et de (33 \$) pour le secteur Autres.

## 16. Revenus autres que d'intérêts

Le tableau ci-dessous présente la ventilation des revenus tirés des services bancaires et des revenus tirés des services de gestion de patrimoine compris dans les revenus autres que d'intérêts.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Services bancaires</b>			
Revenus sur cartes	329 \$	286 \$	259 \$
Services de dépôt et de paiement	326	312	302
Commissions de crédit	285	271	252
Autres	101	117	90
	<b>1 041</b>	986	903
Frais liés aux services bancaires	136	113	93
Total des revenus tirés des services bancaires	<b>905 \$</b>	873 \$	810 \$
<b>Services de gestion de patrimoine</b>			
Fonds communs de placement	412 \$	406 \$	393 \$
Commissions de courtage	255	250	247
Frais de gestion de placements et frais de fiducie	160	153	159
Total des revenus tirés des services de gestion de patrimoine	<b>827 \$</b>	809 \$	799 \$

## 17. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
<b>Bénéfice de base par action ordinaire</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 730	1 754 \$	1 649 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 205	1 215
Bénéfice de base par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>1,44 \$</b>	1,46 \$	1,36 \$
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire</b>			
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 730 \$	1 754 \$	1 649 \$
Ajustements du bénéfice net attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>2)</sup>	19	21	–
Bénéfice ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	<b>1 749 \$</b>	1 775 \$	1 649 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 205	1 215
Ajustements du nombre moyen d'actions attribuables aux options au titre de paiements fondés sur des actions et autres <sup>2)</sup> (en millions) :	22	22	5
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	<b>1 225</b>	1 227	1 220
Bénéfice dilué par action ordinaire <sup>1)</sup> (en dollars)	<b>1,43 \$</b>	1,45 \$	1,35 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines composantes alternatives de droits à l'appréciation d'actions et options pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

## 18. Instruments financiers

### a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2015.

### i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut <sup>1)</sup>	Aux			31 octobre 2015
	31 janvier 2016			
(en millions de dollars)	Approche NI avancée	Approche standard	Total	Total
<b>Par sous-catégories d'exposition</b>				
Prêts autres qu'aux particuliers <sup>2)</sup>				
Prélevés <sup>3)</sup>	335 856 \$	59 700 \$	395 556 \$	367 774 \$
Engagements non prélevés	69 183	5 351	74 534	72 434
Autres expositions <sup>4)</sup>	110 219	3 110	113 329	105 581
<b>Total – prêts autres qu'aux particuliers</b>	<b>515 258 \$</b>	<b>68 161 \$</b>	<b>583 419 \$</b>	545 789 \$
Prêts aux particuliers				
Prélevés <sup>5)</sup>	165 503 \$	59 218 \$	224 721 \$	217 785 \$
Engagements non prélevés	34 140	–	34 140	31 048
<b>Total des prêts aux particuliers</b>	<b>199 643 \$</b>	<b>59 218 \$</b>	<b>258 861 \$</b>	248 833 \$
<b>Total</b>	<b>714 901 \$</b>	<b>127 379 \$</b>	<b>842 280 \$</b>	794 622 \$

1) Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres disponibles à la vente et d'autres actifs.

2) Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État.

3) Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de créance disponibles à la vente.

4) Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les instruments dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.

5) Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

### Qualité du crédit relative aux prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Au 31 janvier 2016 et au 31 octobre 2015, une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisés était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2015.

### Qualité du crédit relative aux prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 48 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 janvier 2016 (49 % au 31 octobre 2015). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 53 % (53 % au 31 octobre 2015).

### Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 janvier 2016, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 59 milliards de dollars (54 milliards de dollars au 31 octobre 2015) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consenties à des particuliers, principalement aux Antilles et en Amérique latine. Une tranche de 30 milliards de dollars (28 milliards de dollars au 31 octobre 2015) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

### ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le Comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

### iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les cours de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt, y compris le risque d'écart de taux, correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt, aux taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires, aux variations du prix du crédit sur le marché et à la solvabilité d'un émetteur donné.

### Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Compte tenu des positions de la Banque en matière de taux d'intérêt, le tableau qui suit indique l'incidence pro forma après impôt sur le bénéfice net au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse ou d'une baisse immédiate et durable de 100 et de 200 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque.

(en millions de dollars)	31 janvier 2016						31 octobre 2015		31 janvier 2015	
	Bénéfice net			Valeur économique <sup>1)</sup>			Bénéfice net	Valeur économique	Bénéfice net	Valeur économique
	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total				
<b>+ 100 points de base</b>	<b>68 \$</b>	<b>92 \$</b>	<b>160 \$</b>	<b>150 \$</b>	<b>(476)\$</b>	<b>(326)\$</b>	242 \$	(488)\$	193 \$	(278)\$
<b>- 100 points de base<sup>2)</sup></b>	<b>(17)</b>	<b>(26)</b>	<b>(43)</b>	<b>(421)</b>	<b>550</b>	<b>129</b>	(73)	418	(54)	235
<b>+ 200 points de base</b>	<b>137 \$</b>	<b>187 \$</b>	<b>324 \$</b>	<b>188 \$</b>	<b>(845)\$</b>	<b>(657)\$</b>	488 \$	(1 035)\$	385 \$	(625)\$
<b>- 200 points de base<sup>2)</sup></b>	<b>(17)</b>	<b>(30)</b>	<b>(47)</b>	<b>(867)</b>	<b>1 002</b>	<b>135</b>	(89)	412	(62)	68

1) L'approche servant à quantifier l'incidence des variations des taux d'intérêt a été améliorée sur une base prospective.

2) En raison de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, la sensibilité du bénéfice annuel au dollar canadien, au dollar US, à l'euro et à la livre sterling est calculée selon un recul de 25 points de base. Les montants des périodes précédentes ont été retraités pour tenir compte de ce changement.

### Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

En l'absence de couverture, au 31 janvier 2016, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 55 millions de dollars (60 millions de dollars au 31 octobre 2015; 54 millions de dollars au 31 janvier 2015), principalement en raison de sa position en dollars américains. La Banque couvre partiellement ce risque de change.

Au 31 janvier 2016, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une diminution (augmentation) d'environ 335 millions de dollars (315 millions de dollars au 31 octobre 2015; 276 millions de dollars au 31 janvier 2015) des profits de change latents dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

### Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de capitaux propres disponibles à la vente. La juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente est présentée à la note 6.

## Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Au	Aux	
	31 janvier 2016			31 janvier	31 octobre	31 janvier
	Moyenne	Haut	Bas	2016	2015	2015
Écart de taux plus taux d'intérêt	12,3 \$	16,4 \$	7,8 \$	13,8 \$	10,6 \$	8,4 \$
Écart de taux	9,5	13,6	6,7	9,9	8,1	7,6
Taux d'intérêt	5,8	8,9	3,0	6,4	4,3	4,1
Titres de capitaux propres	3,8	5,5	2,3	3,9	4,1	2,5
Change	1,3	2,9	0,6	1,3	0,8	1,8
Marchandises	2,3	3,9	1,3	3,1	2,0	4,1
Spécifique à la dette	9,1	12,6	7,0	10,8	7,4	5,4
Effet de la diversification	(13,5)	s.o.	s.o.	(15,2)	(12,9)	(10,9)
VaR à l'échelle de la Banque	15,2 \$	20,3 \$	10,9 \$	17,7 \$	11,9 \$	11,3 \$
VaR ayant subi une simulation de crise à l'échelle de la Banque	29,2 \$	34,7 \$	22,6 \$	26,7 \$	22,3 \$	23,8 \$

## iv) Risque d'exploitation

Le risque d'exploitation s'entend du risque de perte directe ou indirecte auquel est exposée la Banque en raison de l'insuffisance ou de l'échec de processus ou systèmes, d'erreurs humaines ou d'événements externes. Le risque d'exploitation comprend le risque juridique et réglementaire, le risque lié aux processus d'affaires et au changement, les manquements aux obligations de fiduciaire ou aux obligations d'information, la défaillance de la technologie, les crimes financiers et les risques environnementaux. Le risque d'exploitation est présent d'une façon ou d'une autre dans chacune des activités commerciales et de soutien de la Banque.

Le risque d'exploitation peut donner lieu à des pertes financières, à des sanctions réglementaires ainsi qu'à des atteintes à la réputation de la Banque. Celle-ci réussit très bien à gérer le risque d'exploitation dans le but de protéger les actifs des clients et de préserver la valeur pour les actionnaires. La Banque a mis au point des politiques, des procédures et des méthodes d'évaluation pour faire en sorte que le risque d'exploitation soit bien circonscrit et géré au moyen de contrôles efficaces.

## b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces instruments comprennent :

- certains placements et prêts afin de réduire substantiellement la disparité de traitement en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces actifs et les variations de la juste valeur des dérivés connexes;
- certains passifs au titre de billets de dépôt comportant des modalités de renouvellement et des caractéristiques liées à des capitaux propres qui font l'objet d'une couverture économique au moyen de dérivés et qui sont gérés à la juste valeur.

Les variations de la juste valeur des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisées en résultat net. Les variations de la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sans transfert ultérieur au résultat net, sauf si un tel traitement créerait ou accroîtrait une disparité comptable. Toutes les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net.

Dans le cas des passifs au titre des billets de dépôt désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, la présentation des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque dans les autres éléments du résultat global ne crée ni n'accroît une disparité du bénéfice net, puisque la Banque ne couvre actuellement pas le risque de crédit qui lui est propre.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque, et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence. La variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit est déterminée en fonction de la variation du cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des actifs et des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur		Variation de la juste valeur			Cumul des variations de la juste valeur <sup>1)</sup>		
	Aux		Pour les trimestres clos les			Aux		
	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015	31 janvier 2016	31 octobre 2015	31 janvier 2015
Titres de placement <sup>2)</sup>	87 \$	107 \$	(1)\$	– \$	(1)\$	11 \$	12 \$	12 \$
Prêts <sup>3)</sup>	209	213	(10)	18	–	8	18	–
Passifs au titre de billets de dépôt <sup>4)</sup>	1 582	1 486	98	62	2	222	124	20

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Autres ».

3) Les variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

4) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus provenant des activités de transaction ».

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau suivant présente les variations, découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

(en millions de dollars)	Dépôts à terme				
	Valeur à l'échéance contractuelle <sup>1)</sup>	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variations de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisées dans les autres éléments du résultat global	Cumul des variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque <sup>2)</sup>
<b>Au 31 janvier 2016</b>	<b>1 804 \$</b>	<b>1 582 \$</b>	<b>222 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>20 \$</b>
Au 31 octobre 2015	1 610	1 486	124	20	15
Au 31 janvier 2015	756	736	20	4	(1)

1) Au 31 octobre 2014, la valeur à l'échéance contractuelle des dépôts à terme désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'établissait à 483 \$.

2) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

### c) Instruments financiers – juste valeur

#### Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut par conséquent ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit indique la juste valeur des instruments financiers de la Banque. Les justes valeurs présentées ne tiennent pas compte des actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux ainsi que le goodwill et autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux					
	31 janvier 2016			31 octobre 2015		
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Favorable (défavorable)
<b>Actifs</b>						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	75 253 \$	75 253 \$	– \$	73 927 \$	73 927 \$	– \$
Actifs détenus à des fins de transaction	104 276	104 276	–	99 140	99 140	–
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	296	296	–	320	320	–
Titres pris en pension et titres empruntés	96 267	96 267	–	87 312	87 312	–
Instruments financiers dérivés	51 958	51 958	–	41 003	41 003	–
Titres de placement disponibles à la vente	45 677	45 677	–	42 565	42 565	–
Titres de placement détenus jusqu'à leur échéance	14 842	14 750	92	716	651	65
Prêts	480 559	476 553	4 006	463 047	458 628	4 419
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	10 416	10 416	–	10 296	10 296	–
Autres actifs financiers	8 822	8 822	–	9 024	9 024	–
<b>Passifs</b>						
Dépôts	632 563	630 891	(1 672)	602 606	600 919	(1 687)
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 582	1 582	–	1 486	1 486	–
Acceptations	10 416	10 416	–	10 296	10 296	–
Obligations liées aux titres vendus à découvert	23 718	23 718	–	20 212	20 212	–
Instruments financiers dérivés	53 871	53 871	–	45 270	45 270	–
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	89 470	89 470	–	77 015	77 015	–
Débiteures subordonnées	7 707	7 759	52	6 234	6 182	(52)
Autres passifs financiers	28 919	28 705	(214)	25 778	25 443	(335)

### d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés sur des marchés donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs, de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou d'autres méthodes d'évaluation. Habituellement, les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur un marché inactif ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont considérées comme étant de niveau 3.

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur récurrentes.

(en millions de dollars)	31 janvier 2016				31 octobre 2015			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Aux								
<b>Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente</b>								
<b>Actifs</b>								
<b>Métaux précieux<sup>1)</sup></b>	– \$	9 408 \$	– \$	9 408 \$	– \$	10 550 \$	– \$	10 550 \$
<b>Actifs détenus à des fins de transaction</b>								
Prêts	–	17 960	–	17 960	–	18 341	–	18 341
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	10 323	–	–	10 323	7 295	–	–	7 295
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	5 422	–	5 422	–	5 281	–	5 281
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 676	–	–	6 676	5 313	368	–	5 681
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	7 550	3 187	–	10 737	9 512	1 515	–	11 027
Titres de sociétés et autres titres de créance	82	12 825	68	12 975	163	13 162	67	13 392
Fonds de revenu	84	1 117	1 296	2 497	93	1 728	1 218	3 039
Titres de capitaux propres	35 582	105	5	35 692	32 553	107	5	32 665
Autres <sup>2)</sup>	1 994	–	–	1 994	2 419	–	–	2 419
	<b>62 291 \$</b>	<b>50 024 \$</b>	<b>1 369 \$</b>	<b>113 684 \$</b>	<b>57 348 \$</b>	<b>51 052 \$</b>	<b>1 290 \$</b>	<b>109 690 \$</b>
<b>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
<b>Titres de placement<sup>3)</sup></b>								
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	6 774	2 082	–	8 856	5 752	1 997	–	7 749
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	1 137	2 679	–	3 816	1 085	2 621	–	3 706
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	8 345	119	–	8 464	9 678	150	–	9 828
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	8 148	7 374	465	15 987	6 003	6 233	447	12 683
Titres de sociétés et autres titres de créance	968	4 341	194	5 503	921	4 212	137	5 270
Titres hypothécaires	96	194	16	306	97	187	23	307
Titres de capitaux propres	1 339	284	1 122	2 745	1 665	224	1 133	3 022
	<b>26 807 \$</b>	<b>17 073 \$</b>	<b>1 797 \$</b>	<b>45 677 \$</b>	<b>25 201 \$</b>	<b>15 624 \$</b>	<b>1 740 \$</b>	<b>42 565 \$</b>
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	– \$	17 124 \$	43 \$	17 167 \$	– \$	14 584 \$	36 \$	14 620 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	26 642	–	26 642	1	19 741	–	19 742
Contrats sur titres de capitaux propres	164	2 879	211	3 254	173	2 032	102	2 307
Contrats de crédit	–	1 267	–	1 267	–	850	–	850
Contrats sur marchandises	1 498	2 130	–	3 628	1 656	1 828	–	3 484
	<b>1 662 \$</b>	<b>50 042 \$</b>	<b>254 \$</b>	<b>51 958 \$</b>	<b>1 830 \$</b>	<b>39 035 \$</b>	<b>138 \$</b>	<b>41 003 \$</b>
<b>Passifs</b>								
<b>Dépôts<sup>4)</sup></b>								
	– \$	(168) \$	1 276 \$	1 108 \$	– \$	43 \$	1 192 \$	1 235 \$
<b>Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>								
	–	1 582	–	1 582	–	1 486	–	1 486
<b>Obligations liées aux titres vendus à découvert</b>								
	19 723	3 995	–	23 718	17 073	3 139	–	20 212
<b>Instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	–	15 626	132	15 758	–	13 443	81	13 524
Contrats de change et contrats sur l'or	5	28 593	–	28 598	3	21 470	–	21 473
Contrats sur titres de capitaux propres	170	1 808	391	2 369	233	2 172	170	2 575
Contrats de crédit	–	1 831	7	1 838	–	2 542	12	2 554
Contrats sur marchandises	1 126	4 182	–	5 308	1 201	3 943	–	5 144
	<b>1 301 \$</b>	<b>52 040 \$</b>	<b>530 \$</b>	<b>53 871 \$</b>	<b>1 437 \$</b>	<b>43 570 \$</b>	<b>263 \$</b>	<b>45 270 \$</b>

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme.

2) Ces montants représentent principalement des positions sur métaux de base. La juste valeur de ces positions est déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

3) Exclusion faite de placements détenus jusqu'à l'échéance de 14 750 \$ (651 \$ au 31 octobre 2015).

4) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés de billets de dépôt structurés.

## Évaluations de la juste valeur non récurrentes

Il n'y avait aucune évaluation de la juste valeur non récurrente au 31 janvier 2016 et au 31 octobre 2015.

## Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs englobent des obligations non liquides de gouvernements, des obligations de sociétés fortement structurées, des titres hypothécaires, des placements non liquides dans des fonds, des titres de capitaux propres d'entités non cotées, des fonds de revenu, des dérivés complexes et des dérivés incorporés à des billets de dépôt structurés.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 janvier 2016.

Les soldes positifs représentent des actifs alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 janvier 2016

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture de la période	Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup>	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global <sup>2)</sup>	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture de la période	Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus <sup>3)</sup>
<b>Actifs détenus à des fins de transaction<sup>4)</sup></b>								
Titres de sociétés et autres titres de créance	67 \$	1 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	68 \$	1 \$
Fonds de revenu	1 243	86	–	–	(32)	–	1 297	85 <sup>5)</sup>
Titres de capitaux propres	5	–	–	–	–	–	5	–
	1 315	87	–	–	(32)	–	1 370	86
<b>Titres de placement</b>								
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	447	3	12	111	(108)	–	465	–
Titres de sociétés et autres titres de créance	137	2	8	49	(2)	–	194	–
Titres hypothécaires	23	–	–	–	(7)	–	16	–
Titres de capitaux propres	1 133	34	10	32	(87)	–	1 122	–
	1 740	39	30	192	(204)	–	1 797	–
<b>Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	36	1	–	13	(7)	–	43	2
Contrats sur titres de capitaux propres	102	(34)	–	6	(21)	158	211	(26) <sup>6)</sup>
<b>Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés</b>								
Contrats de taux d'intérêt	(81)	(6)	–	(52)	7	–	(132)	(7)
Contrats sur titres de capitaux propres	(170)	(50)	–	(1)	32	(202)	(391)	(49) <sup>6)</sup>
Contrats de crédit	(12)	(3)	–	–	–	8	(7)	(3)
	(125)	(92)	–	(34)	11	(36)	(276)	(83)
<b>Dépôts<sup>7)</sup></b>	(1 192)	(84)	–	–	–	–	(1 276)	(84) <sup>5)</sup>
<b>Total</b>	<b>1 738 \$</b>	<b>(50)\$</b>	<b>30 \$</b>	<b>158 \$</b>	<b>(225)\$</b>	<b>(36)\$</b>	<b>1 615 \$</b>	<b>(81)\$</b>

1) Les profits et pertes sur les actifs détenus à des fins de transaction ainsi que sur tous les instruments financiers dérivés sont inscrits dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net. Les profits et pertes sur la cession de titres de placement sont inscrits dans le profit net sur la vente de titres de placement à l'état consolidé du résultat net.

2) Les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des titres de placement sont présentés dans la variation nette des profits et pertes latents sur les titres disponibles à la vente à l'état consolidé du résultat global.

3) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

4) Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

5) Les profits latents sur les parts de fonds de revenu sont en grande partie compensés par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'un billet de dépôt lié à des actions et de certains autres instruments dérivés visés par des opérations structurées. Les profits et les pertes de compensation sont pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net.

6) Certains profits et pertes latents sur les actifs et les passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus provenant des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

7) Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.

Le tableau qui suit présente un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 octobre 2015<sup>1)</sup>.

Au 31 octobre 2015

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture de la période	Profits (pertes) comptabilisés en résultat <sup>1)</sup>	Profits (pertes) comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Achats/ émissions	Ventes/ règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture de la période
Actifs détenus à des fins de transaction <sup>2)</sup>	1 330 \$	(15) \$	– \$	1 \$	(1)\$	– \$	1 315 \$
Titres de placement	1 750	22	(13)	232	(251)	–	1 740
Instruments financiers dérivés	(45)	(31)	–	(23)	47	(73)	(125)
Dépôts <sup>3)</sup>	(1 207)	15	–	–	–	–	(1 192)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des profits ou des pertes se rapportant à des couvertures connexes de niveaux 1 ou 2.

- 2) *Les actifs détenus à des fins de transaction comprennent un montant négligeable d'actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.*
- 3) *Ces montants représentent des dérivés incorporés qui sont séparés des billets de dépôt structurés.*

### Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2016, des actifs dérivés d'un montant net de 158 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2 et des passifs dérivés d'un montant net de 194 millions de dollars ont été transférés au niveau 3 à partir du niveau 2. Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2015, des instruments dérivés d'un montant net de 73 millions de dollars ont été transférés au niveau 2 à partir du niveau 3.

Tous les transferts ont découlé de nouvelles informations obtenues quant au caractère observable des données utilisées dans l'évaluation.

### Analyse de sensibilité du niveau 3

Le tableau suivant présente de l'information sur les importantes données non observables utilisées dans l'évaluation des instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

	Techniques d'évaluation	Importantes données non observables	Fourchette d'estimations des données non observables <sup>1)</sup>	Variation de la juste valeur en raison d'hypothèses de rechange raisonnablement possibles (en millions de dollars)
<b>Actifs détenus à des fins de transaction<sup>2)</sup></b> Titres de sociétés et autres titres de créance	Fondée sur un modèle	Corrélation de défaut	49 % – 79 %	–
<b>Titres de placement<sup>2)</sup></b> Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	Fondée sur le prix	Prix	100 %	(2)/–
Titres de sociétés et autres titres de créance	Fondée sur le prix Fondée sur un modèle	Prix Corrélation de défaut	95 % 49 % – 79 %	(1)/1
Titres hypothécaires	Fondée sur le prix	Prix	95 %	(1)/1
<b>Instruments financiers dérivés</b> Contrats de taux d'intérêt	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des taux d'intérêt	16 % – 204 %	(32)/32
Contrats sur titres de capitaux propres	Modèle d'évaluation des options	Volatilité des capitaux propres Corrélation d'actions uniques	4 % – 98 % (77)% – 98 %	(5)/5
Contrats de crédit	Fondée sur un modèle	Corrélation de défaut	38 % – 79 %	(1)/1

1) *La fourchette d'estimations représente les données les moins élevées et les plus élevées réellement utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers, par catégories d'instruments financiers.*

2) *L'évaluation des titres de capitaux propres d'entités non cotées et des dérivés incorporés, séparés des billets de dépôt structurés, nécessite la valeur liquidative fournie par les gestionnaires de fonds. Les valeurs liquidatives ne sont pas considérées comme observables étant donné que les instruments ne peuvent pas être remis pour rachat à cette valeur. La fourchette d'estimation de la valeur liquidative par part ou du prix par action n'a pas été présentée pour ces instruments étant donné que l'évaluation n'est pas effectuée à l'aide d'un modèle.*

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés inclus dans le rapport annuel 2015 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur.

## 19. Regroupements d'entreprises

### Période à l'étude

#### Portefeuille de cartes de crédit canadien de JPMorgan

Le 16 novembre 2015, la Banque a acquis un portefeuille de cartes de crédit MasterCard et de cartes de crédit de commerçants ainsi que les activités de cartes de crédit canadiennes connexes auprès de JPMorgan Chase Bank, N.A. pour une contrepartie en trésorerie de 1,7 milliard de dollars. L'acquisition a été comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises et a donné lieu à la comptabilisation d'actifs d'environ 1,7 milliard de dollars, principalement composés de prêts sur cartes de crédit. La Banque travaille actuellement à évaluer les justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris. L'acquisition sera prise en compte dans le secteur d'activité Réseau canadien.

### Période future

#### Activités de Citibank au Panama et au Costa Rica

Le 14 juillet 2015, la Banque a annoncé la conclusion d'une entente visant l'acquisition des activités de services aux particuliers et aux entreprises de Citigroup au Panama et au Costa Rica, sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation. La transaction a été menée à terme le 1<sup>er</sup> février 2016, date à laquelle la Banque a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation des activités au Panama et au Costa Rica auprès de Citigroup pour une contrepartie en trésorerie de 360 millions de dollars américains. Cette acquisition sera comptabilisée à titre de regroupement d'entreprises aux termes duquel les actifs acquis et les passifs repris des deux entités sont principalement composés de prêts à la consommation et sur cartes de crédit, dans le premier cas, et de dépôts, dans le second. La Banque travaille actuellement à évaluer les justes valeurs des actifs acquis et des passifs repris.

## INFORMATION À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES

### Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'Agent des transferts.

### Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'Agent des transferts.

### Dates de paiement des dividendes pour 2016

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
5 janvier	27 janvier
5 avril	27 avril
5 juillet	27 juillet
4 octobre	27 octobre

### Date d'assemblée annuelle pour l'exercice 2015

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2015 sera tenue le 12 avril 2016 à Calgary (Alberta), Canada.

### Envoi de documents en plusieurs exemplaires

Si vos portefeuilles d'actions sont inscrits sous plus d'un nom ou plus d'une adresse, vous recevrez plusieurs exemplaires. Pour éviter l'envoi des documents en plusieurs exemplaires, veuillez écrire à l'agent des transferts afin de regrouper les comptes.

### Offre de rachat dans le cours normal des activités

Un exemplaire de l'avis d'intention visant le lancement de l'offre de rachat dans le cours normal des activités peut être obtenu sans frais en communiquant avec le Secrétariat au 416-866-3672.

### Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com).

### Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 1<sup>er</sup> mars 2016, à 8 h (heure normale de l'Est) et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone, sans frais, au 416-847-6330 ou au 1-866-530-1553 (veuillez téléphoner 5 à 15 minutes à l'avance). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au [www.banquescotia.com](http://www.banquescotia.com). Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia.

Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 1<sup>er</sup> mars 2016 au 16 mars 2016, en composant le 647-436-0148 ou le 1-888-203-1112 (sans frais en Amérique du Nord) et en saisissant le code d'identification 4314293, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

---

### Coordonnées

#### Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia  
Scotia Plaza 44, rue King Ouest  
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1  
Téléphone : 416-933-8774  
Télécopieur : 416-866-7867  
Courriel : [investor.relations@scotiabank.com](mailto:investor.relations@scotiabank.com)

#### Médias :

Les demandes d'information des médias doivent être adressées au service Affaires publiques et affaires de la société, à l'adresse ci-dessus.

Téléphone : 416-866-6806  
Télécopieur : 416-866-4988  
Courriel : [corporate.communications@scotiabank.com](mailto:corporate.communications@scotiabank.com)

**Actionnaires :**

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'Agent de transfert de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada

100, avenue University, 8<sup>e</sup> étage  
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1

Téléphone : 1-877-982-8767

Télécopieur : 1-888-453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Coagent de transfert (États-Unis)

Computershare Trust Company N.A.

250 Royall Street

Canton, MA 02021 U.S.A.

Téléphone : 1-800-962-4284

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter les Affaires financières :

Banque Scotia

Scotia Plaza 44, rue King Ouest

Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1

Téléphone : 416-866-4790

Télécopieur : 416-866-4048

Courriel : [corporate.secretary@scotiabank.com](mailto:corporate.secretary@scotiabank.com)

**Quarterly Reports available in English**

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

